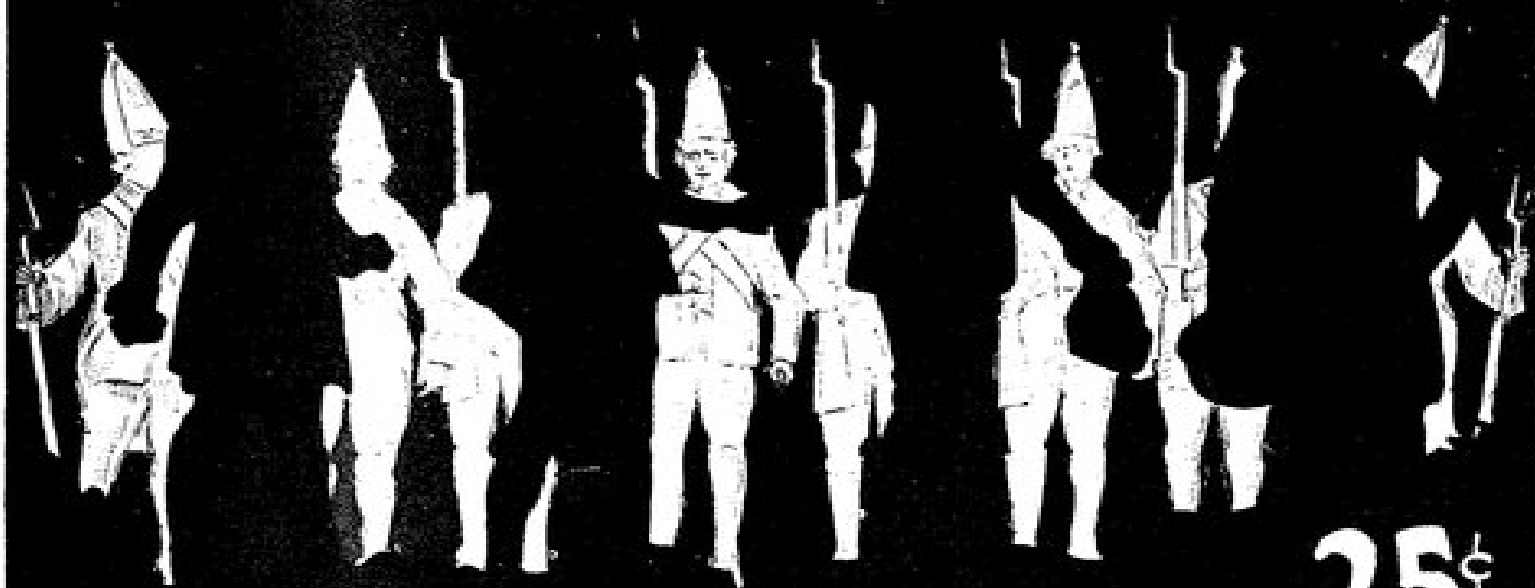


LE ROMAN CANADIEN

JEAN FÉRON

Les Cachots d'Haldimand

ROMAN · CANADIEN · INÉDIT ·



25¢

FOURNIER-25

ÉDITIONS FROST & COMPANY

Les cachots d'Haldimand

Jean Féron



Éditions Édouard Garand, Montréal, 1926

Exporté de Wikisource le 30 juin 2026

LES CACHOTS D'HALDIMAND

Grand roman canadien historique inédit

par

JEAN FÉRON

Illustrations d'Albert Fournier



« LE ROMAN CANADIEN »

Éditions Édouard Garand

153a, rue Sainte-Élisabeth, 153a

Montréal.

TABLE DES MATIÈRES

Prologue

Première Partie

Chapitre 1. — L'homme et le père

- 2. — Le lionceau
- 3. — Saint-Vallier
- 4. — Ce qu'était Saint-Vallier
- 5. — À fond de cale
- 6. — Dans le cabanon
- 7. — L'inutile démarche
- 8. — L'échec
- 9. — Dans le donjon
- 10. — Durant le bal
- 11. — Drames de nuit
- 12. — Les cachots secrets
- 13. — L'apparition
- 14. — La main du tyran

Deuxième Partie

Chapitre 1. — Du Calvet

- 2. — Une nouvelle trame
- 3. — Le retour des émigrés
- 4. — Lettre de Du Calvet

- 5. — [Court et sombre drame en mer](#)
- 6. — [Le juste châiment](#)



PROLOGUE

À cette époque, c'est-à-dire vers l'an 1780, la petite ville de Trois-Rivières commençait de rivaliser dans le commerce avec ses deux sœurs jumelles, Québec et Montréal. Sa population, d'à peine deux mille âmes et très industrielle, comptait plusieurs hommes de grande valeur intellectuelle, morale et financière.

Située entre ses deux sœurs à distance à peu près égale de l'une et de l'autre, la petite ville qui, en fait n'était qu'un bourg, formait comme une sorte de trait d'union et un relais en même temps pour le commerce établi entre les deux villes extrêmes. Elle était là comme une auberge de grande route avec sa porte ouverte aux voyageurs. Elle devenait le point de repère du trafic qui se faisait de l'est à l'ouest et du nord au sud. L'industrie y naissait avec une croissance surprenante sous la poussée de ses commerçants habiles, de ses hommes d'affaires intelligents et autres personnalités qui jouissaient dans tout le pays d'un haut respect et d'une grande confiance.

Au nombre de ces personnalités était plus particulièrement remarqué le sieur Pierre du Calvet, gentilhomme huguenot et ancien magistrat, dont la fortune, la remarquable intelligence, l'énergie, le patriotisme et l'amour infini qu'il avait acquis pour sa patrie adoptive, le Canada, en faisaient un des personnages de l'époque. Ayant beaucoup de relations avec les huguenots établis en Louisiane, sa réputation s'était étendue à tous les états anglo-américains, si bien que des agents américains vinrent à plusieurs reprises le consulter sur l'opportunité, pour les colonies de l'Atlantique, de prendre leur indépendance politique et économique. Du Calvet fut chargé de toutes les rédactions des parchemins renfermant les revendications et les sommations des habitants des colonies anglaises auprès de la métropole britannique. Étant très versé dans les choses du droit international il avait une vision plus nette des nécessités d'un peuple colonial, qui commençait à sentir l'âpreté d'un lien qui l'unissait à un parent lointain et égoïste, et ce lien ne possédait plus assez d'élasticité pour durer longtemps. Du Calvet, avec sa science du droit, alla jusqu'au fond des choses les plus infimes, et l'on peut dire qu'il fût, mais sans que rien n'en transpirât, la cheville ouvrière du mouvement révolutionnaire des colonies de l'Atlantique.

Ici, il ne faut pas penser que le sieur Du Calvet avait été inspiré par un intérêt pécuniaire... non ! Sa fortune personnelle était assez considérable pour qu'il n'eût plus rien à désirer sous le rapport des acquisitions de biens matériels.

Mais quel était donc le but du gentilhomme français ?

Celui-ci uniquement : affaiblir en la divisant la puissance britannique sur le continent américain, afin que la race canadienne et française pût acquérir

plus de force pour combattre avec succès les empiétements des Anglais sur ce qui était considéré comme des droits essentiels politiques, civils et religieux, reconnus aux colons français demeurés sur le sol canadien après les capitulations de 1759. Du Calvet s'était fait le champion de la cause. Dès qu'il avait saisi les premières convulsions du ver révolutionnaire dans l'esprit des colons américains, il avait essayé des stimulants que, d'ailleurs, les américains eux-mêmes étaient venus lui demander. Il n'avait pas manqué l'opportunité et de ce jour sa formule avait été : Diviser les Anglais !

— Comment ! s'était écrié un jour un de ses amis avec une immense stupeur, vous allez favoriser une révolution qui, pour nous, peut devenir une catastrophe ?

Du Calvet sourit.

— Non, mon ami. C'est justement la catastrophe que je veux éviter ; une fois que les Américains seront des maîtres chez eux, il n'y aura plus d'Anglais en cette immense Amérique que ceux qui occupent notre sol canadien. À ces Anglais alors nous pourrions dire : — À nous deux !

Mais ajoutons que Du Calvet, comme personne du reste, ne pouvait prévoir ou deviner le partage géographique qui allait se produire plus tard sur le sol canadien. Il ne pouvait prévoir que notre population française allait être coupée en deux tronçons, lorsque par le traité de Versailles de 1783 l'Angleterre se déciderait à céder aux Américains, en reconnaissant leur indépendance politique, toute une lisière de pays courant du nord-est au sud-ouest, c'est-à-dire du lac Champlain au Détroit, pays colonisé et habité par des populations de langue française. Du fait, ces populations passaient sous le régime américain et devenaient partie d'une nation qui, plus tard, aurait à peu près perdu la marque de ses premières origines. Ces colons français, qui devenaient ainsi par la force des choses des citoyens américains, ne seraient plus pour notre population canadienne ce nombre et cette force dont elle aurait tant besoin dans l'affreuse lutte de race qui allait commencer.

N'importe ! Du Calvet eût-il prévu ce partage qu'il eût marché quand même vers le même but, pensant qu'il valait mieux perdre un peu de ce côté

que de se voir plus tard par l'immense majorité anglo-saxonne englobé, noyé, effacé.

Il n'avait pas prévu davantage l'émigration, des terres américaines en terre canadienne, des trente mille loyalistes anglais qui voulurent demeurer fidèles à leur mère-patrie ; car pendant que la race française perdait vingt mille âmes, la colonie anglaise du Canada en gagnait trente mille !

N'importe encore ! Du Calvet n'aurait pas dévié du chemin tracé.

Du Calvet avait donc donné tout son appui aux Américains, non seulement son appui moral et juridique, mais encore un appui financier considérable par la fourniture de vivres et de munitions de guerre, alors que les Anglais bloquaient tous les ports de l'Atlantique. C'est ce qui avait porté ses ennemis à croire et à clamer que Du Calvet avait également fourni des vivres et des munitions de guerre aux Américains, lors de leur invasion au Canada en 1775 et leur occupation de Montréal et de Trois-Rivières. Ces ennemis avaient profité de cette opportunité pour crier que Du Calvet et quelques-uns de ses amis et partisans travaillaient à pousser les Américains à faire la conquête du Canada. Du Calvet était loin de souhaiter cette conquête. Alors que les agents de Washington faisaient tous les efforts pour détacher les Canadiens du régime anglais, Du Calvet travaillait en sens contraire. À diverses reprises les agents américains et jusqu'à des envoyés spéciaux de La Fayette approchèrent Du Calvet pour l'attacher aux idées révolutionnaires. Il demeurait inébranlable et répondait :

— Messieurs, je vous prie de croire que vous perdez votre temps. Daignez répondre à monsieur de La Fayette que je suis ici en terre française et que j'y veux rester tant qu'elle demeurera française. Car le jour où ce pays deviendrait un pays anglo-saxon, je reprendrais le chemin de ma France.

— Mais, monsieur, vous êtes déjà en pays saxon !

— Non, répondait rudement Du Calvet qui n'aimait pas être contrarié, ce pays où je vis est français, cette atmosphère que je respire est française : partout autour de nous, nous sentons frissonner l'âme française, et ce pays restera français tant qu'un français aura assez d'énergie et de vaillance pour le défendre !

Du Calvet n'était donc pas partisan de la conquête du Canada par les Américains, car alors il ne fût plus resté de vestiges de cette terre française. Il sondait l'avenir et il espérait qu'un jour la race reprendrait le terrain perdu depuis le traité de Paris ; il espérait qu'un jour cette terre française, dominée pour le moment par le sceptre d'Albion, redeviendrait ce qu'elle avait été jusqu'à 1760.

Voilà à peu près ce qu'était ce personnage qui va occuper une large place dans les événements qui composent ce récit.

Du Calvet, naturellement, s'était fait des ennemis, et des ennemis puissants et implacables, dont l'un entre autres et le plus terrible : Sir Frederick Haldimand, lieutenant-gouverneur de la nouvelle colonie britannique.

PREMIÈRE PARTIE

I

L'HOMME ET LE PÈRE

Depuis deux jours la petite ville de Trois-Rivières était inondée par une pluie fine et froide que poussait un grand vent du nord-est. C'était un de ces temps à propos desquels l'habitant canadien aimait dire : — Voilà un bon « Nordet » pour couvrir la maison !

On était peu après la mi-septembre de 1780, et à une époque où les esprits étaient encore tout bouleversés par le tourbillon des idées révolutionnaires qu'avaient propagées les Américains durant et après leur invasion du Canada, et par les belles et séduisantes promesses faites aux Canadiens pour leur faire adopter la politique des sujets de la Nouvelle-Angleterre. Aussi, faut-il dire que les Canadiens avaient été fort tentés par ces promesses ; un moment ils avaient penché pour les lois nouvelles des États américains, alors qu'ils subissaient les lois tyranniques imposées par l'Angleterre et appliquées d'une façon barbare par ses représentants. Et les rigueurs du nouveau représentant du roi d'Angleterre, le général Haldimand, n'étaient pas un remède et pas même un palliatif aux ferments de scission et de révolte qui grondaient au sein de nos populations françaises du Canada. On eût dit qu'un volcan naissait et qu'il allait à tout instant cracher ses laves incendiaires. Et les Américains ne cessaient de lancer leurs promesses et leurs exhortations.

Mais il se trouvait des hommes — tel Du Calvet — trop attachés à leur race et à leur sol pour se laisser leurrer par les promesses. Quitter sa terre et son foyer, c'était partir pour l'exil, aller à l'aventure dans un pays immense que des constitutions durables ne garantissaient pas encore contre les

événements politiques, souvent funestes, dont souffrent plus particulièrement les étrangers. Du Calvet prêchait hautement qu'il est beaucoup préférable de vivre modestement chez soi, que de vivre, même fastueusement, chez le voisin qui ne sème pas ainsi ses prodigalités sans y dissimuler une chaîne quelconque. Du reste, Du Calvet depuis longtemps avait deviné la mentalité des colons de la Nouvelle-Angleterre qui s'étaient tant et tant plaints de l'égoïsme de leur ancienne métropole ; ils partageaient le même égoïsme, sous une forme et des couleurs différentes, et, peut-être, un égoïsme plus serré que celui qu'ils reprochaient à l'Angleterre.

Le but des Américains entraînait, quoique avec une nuance, en parallèle avec celui de Du Calvet : ceux-là voulaient affaiblir la population du Canada en entraînant chez eux les Canadiens, afin de pouvoir plus facilement conquérir à leurs lois et à leur régime tout le reste de l'Amérique Septentrionale, et, par ce fait, bâtir sur ce vaste continent un formidable empire anglo-saxon. Le but de Du Calvet était d'affaiblir la force anglaise en Amérique, la réduire à sa plus simple expression dans cette partie de l'Amérique du Nord, puis la combattre fermement et reconquérir peu à peu, pour ensuite la conserver pour toujours, cette colonie à la race française.

Du Calvet ne pouvait donc tomber dans les vues américaines sans s'exposer à un illogisme brutal. Il est vrai de dire que les Américains offraient à la race française de se développer, dans leurs États, selon ses origines et ses traditions ; mais la race demeurerait toujours et quand même une race étrangère à l'autre, une race dans un pays, sur une terre, sous un ciel qu'elle ne pourrait un jour réclamer comme siens. Du Calvet pensait avec raison que d'accepter cette combinaison c'était s'exposer à un problème bien plus difficile de solution, pour ne pas dire impossible, que le problème de la reconquête du Canada par les fils de la race.

Voilà quelques-unes des idées qui tourmentaient les esprits, et l'on peut concevoir l'inquiétude et l'agitation qui régnaient non seulement sous les toits modestes et pauvres, mais aussi sous les toits bourgeois.

Le calendrier marquait lundi, 25 septembre.

C'était une maison massive et sévère de style qu'habitait Pierre Du Calvet. Élevée sur une éminence et entourée d'un grand parc planté d'ormes et de peupliers elle dominait, au sud, le fleuve Saint-Laurent, à

l'est, la rivière Saint-Maurice, et à l'ouest, les toits et les pignons de la petite ville. Parmi les grosses constructions qui donnaient une certaine importance à la ville, se dressait la masse grise et imposante du Couvent des Ursulines au-dessus de laquelle s'élevait le clocher de la chapelle. Du côté du fleuve on découvrait de grands bâtiments : c'étaient des entrepôts et des magasins. À l'ouest et au nord se dressaient encore d'anciennes palissades qui avaient été élevées pour servir de fort et de rempart contre les incursions des sauvages. À l'est, du côté de la rivière Saint-Maurice, se trouvaient les chantiers et les magasins de bois : l'industrie des bois, qui avait pris naissance en la petite ville, allait au cours du siècle suivant s'étendre à tout le Canada et devenir l'un des puissants facteurs de sa prospérité.

Pénétrons dans la maison du sieur Du Calvet. Il venait d'entrer dans sa bibliothèque en compagnie de son fils unique âgé de vingt ans.

C'était après le repas du midi.

La pièce était très spacieuse, mais sombre et sévèrement meublée. C'était le sanctuaire du travailleur et du penseur. Une grande cheminée, qu'on entretenait par ces jours de pluies et de vents, répandait une chaleur tiède.

Sur deux pans de mur étaient disposés des rayons remplis de livres. Nulle décoration ne se voyait, hormis quatre tableaux à la peinture un peu sombre. C'étaient les portraits du fils de Du Calvet, alors qu'il était âgé de cinq ans, celui de M^{me} Du Calvet, mais à une époque où elle était encore jeune, puis le portrait du roi Henri IV et celui de l'amiral de Coligny. Ces portraits ne portaient le nom d'aucun peintre, mais par le manque de coloris, par l'indécision de la forme, par l'uniformité des contours, l'on pouvait penser que ces portraits n'étaient pas nés sous le pinceau d'un peintre illustre. Mais comme il était dit que Du Calvet s'était déjà essayé dans l'art de peindre et de représenter des figures, on aurait pu attribuer au maître de céans la paternité de ces œuvres.

Du Calvet était âgé de 56 ans. Il avait l'air plus vieux qu'il n'était en réalité par rapport au physique qui s'était un peu usé aux rudes travaux de la plume. Mais intellectuellement et moralement l'homme était dans toute la force de la maturité. Il était de taille ordinaire, un peu voûté lorsqu'il méditait. Mais dans les accès de colère il se redressait vivement, et l'on

pouvait croire que dans ce corps vieilli avant l'âge vivait encore une sève jeune et vigoureuse.

Sa figure était généralement sévère et digne. Rarement le rire tombait de ses lèvres ; mais ces mêmes lèvres n'avaient pas perdu l'habitude de sourire de temps à autre. Elles étaient minces et sèches et les paroles qu'elles émettaient avaient des vibrations métalliques. Ceux qui connaissaient ce gentilhomme français savaient que sous sa gravité apparente éclatait souvent la plus franche jovialité. Dans la vie Du Calvet s'était fixé deux points de mire : sa famille, son pays. Pour son fils et sa femme il avait une tendresse que peu d'hommes peuvent se vanter d'avoir. Toute son existence il l'avait voulu consacrer à l'honneur et au bonheur de sa famille et de sa race. Il n'avait jamais dévié. Ses yeux gris et bleus, petits et très mobiles, exprimaient le plus souvent une énergie rude et indomptable, et par le fait même ils décelaient de suite une nature souvent brusque et parfois violente, surtout dans les moments de contrariété ou lorsque de trop grands soucis martelaient son esprit. Son verbe était généralement suave et profond dans les moments d'abandon familial ; mais il devenait de suite retentissant et sonore comme un clairon lorsqu'il commandait, et tranchant et quelque peu narquois dans les âpres discussions des affaires publiques. Il était donc plutôt d'un tempérament fougueux. On connaissait son intransigeance sur les droits acquis par sa race, et cette intransigeance le portait fort souvent à des violences de langage et à de terribles virulences qu'à maintes reprises on lui avait reprochées. Mais homme de probité et d'honneur, il était respecté et hautement admiré par ses compatriotes. Il aurait pu être un chef capable de porter aux plus hauts sommets les destinées de la race française du Canada.

En pénétrant dans sa bibliothèque il alla tendre ses mains blanches et soignées aux flammes claires du foyer tandis que son fils allait prendre place à une grande table chargée de papiers et de livres.

Du Calvet tourna son dos au foyer, jeta un long regard aux portraits de sa femme et de son fils, puis sur le jeune homme qui venait de pencher son front haut et mat sur un livre de droit, le père laissa peser un regard de paternelle douceur.

Au bout d'un moment il se dirigea vers la table, prit place dans un fauteuil devant une écritoire et des feuilles de papier blanc sur lesquelles on

remarquait une écriture brusque et inégale, difficile à lire, et pleine de ratures. Du Calvet était en train de préparer un mémoire sur les actes de l'administration du lieutenant-gouverneur Haldimand, qu'il voulait adresser au roi d'Angleterre, C'était peut-être d'une audace qui pouvait lui être funeste ; mais Du Calvet était un de ces hommes qui ne reculent devant rien lorsqu'il s'agit de défendre un patrimoine, un bien, une liberté, des droits qu'ils savent leur avoir été reconnus. Or Du Calvet prenait la défense de la population française du Canada.

Le jeune homme, bel enfant blond, délicat, avec un grand front mat sur lequel la pensée vigoureuse et active posait déjà son empreinte, et des yeux bleus, un peu sombres, au fond desquels se reflétait toute l'énergie farouche du père, étudiait des livres de droit. Après avoir complété à Montréal ses études préliminaires, il allait partir bientôt pour la France et l'Angleterre où il finirait de s'instruire dans les lois.

Du Calvet n'avait pas encore repris son travail interrompu par le repas du midi, que M^{me} Du Calvet entra à son tour dans la bibliothèque.

C'était une femme d'allure très distinguée, sévère aussi, et également vieillie avant l'âge. De faible constitution, sa santé ne lui avait jamais permis de jouir comme tant d'autres femmes de son monde de la bonne existence que lui avait faite son époux. Maigre et pâle, elle conservait sans cesse un air souffreteux. Son sourire était toujours comme contraint. Sa voix était douce et agréable, ses yeux sans cesse pleins de reflets d'amour pour son enfant et son mari, et son geste était empreint d'une noble simplicité. Sa robe était de velours noir avec des garnitures de soie blanche, et ce noir lui donnait un aspect encore plus sévère.

Du Calvet allait reprendre sa plume lorsque sa femme entra. Il se ravisa aussitôt, se renvoya sur le dossier de son fauteuil, sourit tandis que M^{me} Du Calvet prenait place dans une chaise-longue non loin de la cheminée, et dit d'une voix plutôt basse :

— Ma chère amie, comme je vous en ai dit un mot à table, je termine ce mémoire, et naturellement, je me demande avec quel esprit il sera reçu par le roi d'Angleterre. Rappelez-vous que j'y expose les grandes lignes d'une constitution civile et toute particulière pour la gouverne de notre pays.

— Cette constitution que vous rêvez, mon ami, est-elle bien contraire aux lois anglaises ? demanda M^{me} Du Calvet.

— Contraire ?... Non pas, puisqu'elle est calquée sur ces lois mêmes. Mais elle comporte des nuances qui pourraient être mal saisies, en ce sens que cette constitution pourra s'appliquer aux deux éléments étrangers qui composent notre population, et que d'elle pourront dériver des lois susceptibles de s'adapter au caractère de chacun de ces deux éléments.

— Mais ce seront des lois qui ne pourront s'accorder si elles diffèrent dans leur application ; et comment ensuite les appliquer avec justice et discernement à un groupe d'habitants qui vivent sous une même administration ?

— Oh ! j'ai prévu le cas, ma chère amie. Cette constitution ne pourrait être possible et applicable qu'au seul cas où l'on diviserait le pays en deux administrations, ou si vous aimez mieux en deux provinces, dont l'une à majorité anglaise, l'autre à majorité française, et chaque province pourrait, sans s'écarter des principes de la constitution, élaborer et décréter des lois civiles propres au caractère ethnique de chaque groupe. Par là nous ferions disparaître les frictions, les colères et le chaos administratif au sein duquel nous nous débattons sans nous entendre et sans nous comprendre.

— Je découvre votre but, mon ami, sourit M^{me} Du Calvet.

— N'est-ce pas ?... Vous voyez donc comment il serait possible par une telle constitution de gouverner notre race française par des lois sympathiques à sa mentalité. Nous reviendrions insensiblement aux lois françaises, notre race reprendrait sa vie et sa croissance en poursuivant le cours de ses coutumes, de sa langue, de ses institutions. Cette fois, notre législation nouvelle serait décrétée, non par des étrangers inaptes à connaître notre caractère et nos besoins, mais par des hommes de notre langue et de notre mentalité.

— C'est merveilleux, sourit M^{me} Du Calvet qui professait pour son mari la plus belle admiration.

— C'est logique, sensé et juste, et vous comprendrez que c'est le plus sûr moyen de préserver la race du contact des étrangers et de lui conserver ses grandes traditions.

— Vous avez parfaitement raison, mon ami.

— Et j'ajoute, poursuivit Du Calvet en s'animant, que ce serait l'unique remède de faire disparaître de notre population française les éléments de discorde qui naissent, et de lui ôter de l'esprit cette idée absurde d'embrasser la cause américaine et d'accepter de vivre sous des lois et un régime pas plus en compatibilité avec son caractère que ne le sont les lois et le régime anglais. Croyez bien que les Canadiens s'imaginent aller à la conquête d'un autre pays, d'une autre terre où ils pensent trouver le bien-être et la sécurité qu'en ce moment ils doutent d'avoir en leur terre canadienne. Mais c'est une grave illusion. Lorsqu'on se donne un maître, on s'attache une chaîne ; il arrive ensuite qu'on ne puisse se dérober aux caprices ou aux fantaisies du maître, et l'on arrive aussi à constater que la chaîne qu'on avait cru fragile ne se brise pas.

Les Américains ont suffisamment démontré, pour que nous voyions clair, aux peuples de la terre qu'ils entendent devenir et demeurer des maîtres chez eux, ce dont nous ne saurions les blâmer ; mais alors que deviendront nos Canadiens ? Observez qu'ils ne seront qu'une poignée, qu'on ménagera beaucoup, si vous voulez, pendant un certain espace de temps, et pour qui on semblera avoir beaucoup de sympathie et d'amitié. Mais viendra le jour où se fera sentir la nécessité de l'unité politique, unité indispensable pour assurer la solidité constitutionnelle de nos voisins, pour fortifier leur industrie, pour étendre leur commerce, pour rendre leur pays puissant et inattaquable. Or, si je vois bien au fond des choses, la construction de l'unité politique ne pourra que faire germer parmi les groupes ethniques des mécontentements, des dissensions, des désaveux, des révoltes. Pourront alors éclater les guerres fratricides, guerre de race, guerre de religion, que pourra suivre ensuite tout un cortège de calamités. L'établissement dans un pays hétérogène de l'unité politique est toujours un problème difficile et fort souvent impossible de solution. Que d'exemples n'avons-nous pas dans les vieux âges ! En plus, pourra aussi surgir chez nos voisins la doctrine de l'unité religieuse. Voilà encore un grave problème que devrait envisager la population canadienne si profondément catholique. Est-ce que nous n'en savons pas quelque chose, nous ? N'avons-nous pas assez souffert, nous protestants, dans notre France où, après la Réforme, l'on voulut rétablir l'unité religieuse ? N'avons-nous pas, pour éviter la persécution, fui notre

patrie ? Et remarquez que nous étions chez nous, dans notre pays, dans notre France, et que nous y étions de beaucoup plus forts que ne le seront jamais dans les États voisins nos compatriotes français du Canada.

Voilà donc le terrible danger qu'il importe de prévoir et de prévenir, si nous voulons conserver à la race ce beau pays qui ne cesse de me rappeler la chère France !

Du Calvet s'arrêta pour regarder son fils, qui l'écoutait très attentivement, et lui demander :

— Dis-moi, Louis, si tu ne penses pas de même !

— Mon père, répondit le jeune homme, vous ne pouvez mieux dire. Le grand danger qui menace la race française en ce pays de l'Amérique, alors qu'elle se trouve entourée d'éléments étrangers d'un nombre très supérieur, c'est l'assimilation. Pour nous, au Canada, il n'y aura aucun danger sérieux du moment que nous demeurerons groupés, et ce danger aura disparu presque entièrement le jour où la race française aura reçu une constitution basée sur les principes que vous émettez dans votre projet. Mais pour le groupe canadien actuellement établi en Nouvelle-Angleterre, et pour ceux des nôtres qui seraient tentés de nous abandonner pour fuir une domination étrangère qui leur pèse trop, le danger, tout inapparent qu'il peut être, n'existe pas moins. Si nous basons notre jugement sur les promesses faites et réitérées des envoyés américains, nous pouvons constater que la brioche qu'on nous offre est toute couverte de sucre. Nécessairement viendra le jour où le sucre aura fondu dans les bouches trop hâtives aujourd'hui de se refermer sur l'appât, et ce jour-là la brioche aura séché et se sera aigrie. Malheureusement, on se sera accoutumé peu à peu à mordre dedans, et l'on finira par croire que le pain américain était meilleur que le pain canadien. Et voilà la première étape de l'assimilation.

— C'est bien ainsi que j'appréhende cette étape, dit Du Calvet avec admiration.

— Il est d'autant plus facile pour nous de prévoir et d'appréhender, reprit le jeune homme avec une gravité vraiment impressionnante, que nous avons pour nous guider l'histoire de la fondation et de l'écroulement des grands empires des temps reculés. Prenez Rome, par exemple. Voyons d'abord la fusion des Latins, des Sabins et des Étrusques. Nos voisins n'ont-ils pas

commencé par la fusion ? Comptons : les Américains, les Anglais, les Hollandais !... Voilà les maîtres ! Après la fusion les Romains se virent donc des maîtres auprès des petits peuples qui les avoisinaient. Ils fondèrent la république, croyant que cette forme de gouvernement serait plus élastique pour le succès de leurs projets. Ils invitèrent les peuplades voisines à se joindre à eux. Ils usèrent de promesses. On tendit un appât irrésistible. La république grandissait, les maîtres devenaient des puissants, l'ambition se développait. Quelques petites nations refusèrent de se joindre à la belle république ; celle-ci les prit par la force des armes. De ce jour la puissance romaine existait, mais elle manquait encore de solidité à cause de trop de matériaux dissemblables. On songea à l'assimilation, non par la force, mais par la ruse. Les maîtres dirent à leurs subordonnés : — « Ne vous gênez pas, vous êtes dans votre maison » !... Alors les subordonnés demandèrent des droits de céans. Les maîtres se mirent à rire. Les subordonnés s'aperçurent qu'ils n'étaient pas dans leur maison. Donc surgirent les luttes terribles qui ensanglantèrent Rome. Les Plébéiens attaquèrent les Patriciens... Plus tard ceux-ci se rendirent aux revendications de ceux-là. Mais il faut tenir compte que « ceux-là » n'étaient plus ce qu'ils avaient été lors de leur entrée dans la maison républicaine : maintenant ils se proclamaient d'aussi bons romains que les Patriciens : l'assimilation s'était accomplie. Les Américains sont en train de répéter l'histoire romaine : les Patriciens tendent la main aux plébéiens, c'est-à-dire aux Canadiens. Ils disent : « Entrez dans notre maison » ! Les Canadiens entrent, mais ils y sont tout à fait étrangers. Ils se disent : « Nous nous y ferons » !... Oui, mais pour s'y faire il leur faudra bien et nécessairement jouer le rôle des Plébéiens de Rome. Et ce rôle commencera dès que la république voisine aura été reconnue par l'Angleterre. Alors qu'arrivera-t-il ?... Oh ! cela pourra prendre du temps, mais il arrivera que tous les éléments divers et si dissemblables qui serviront à la construction de cette machine et qui en formeront comme l'essieu ne se souviendront plus de leur origine première.

— Et cette machine, demanda Du Calvet excessivement impressionné par le langage pondéré et grave du jeune homme, que penses-tu qu'elle puisse devenir ?

— Votre question nous ramène à l'unité politique, chose que je crois tout à fait imaginaire, du moins en ce qui regarde un pays aussi mélangé

d'ingrédients si divers et si variés que l'était Rome. L'assimilation, quoique réussie, ne peut être parfaite. Dans tout corps sociétaire d'apparence solide toujours réside l'individualisme, et cet individualisme représente dans le corps le matériel défectueux. Plus il entre, dans la construction, de ce matériel défectueux, plus le bâtiment penche vers l'écroulement. Il arrive donc, mon père, qu'un jour la machine casse... tel le grand Empire Romain !

— Et tels, ajouta Du Calvet, tous les grands empires composés de matières hétéroclites. Mais alors que deviennent, non les matières premières, mais les matières secondaires ?

— Les Plébéiens, voulez-vous dire ?

— Oui, sourit Du Calvet, c'est une figure que je voulais faire.

— Je vous comprends, sourit également le jeune homme. Les Plébéiens, mon père, se trouvent, le plus souvent jetés à la porte.

— Ils n'ont plus de maison ?

— Ils n'ont plus de patrie. Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Où vont-ils ?... Ils l'ignorent. Hier, c'étaient des Romains ; aujourd'hui ils sont devenus peuples errants, inconnus et méprisés. Il leur faudra donc recommencer à se faire une patrie, ils se joindront à d'autres Plébéiens également d'origine inconnue, ou d'origine si lointaine et si vague qu'elle leur paraîtra étrangère. Mais alors ayant perdu toute énergie de race, tout caractère distinctif, ces plébéiens malheureux retomberont sous la main d'un autre maître. C'est ainsi que tant de races et de peuples anciens ont tout à fait disparu et dont il ne nous sera jamais possible de connaître ni l'origine ni l'existence.

— Donc une race meurt ? interrogea Du Calvet.

— Elle est sujette à la mort, mon père. Mais il est certain, tout comme l'individu, qu'une race bien constituée peut vivre plus longtemps qu'une autre race.

— Ainsi donc, par exemple, la race Canadienne, constituée de bons et sains matériaux français, peut vivre longtemps ?

— Aussi longtemps que le monde pourra vivre lui-même ; mais à condition que nous n'allions pas nous jeter dans la lutte contre les

Patriciens.

— N'avons-nous pas ici, dans notre Canada, les mêmes luttes à engager ?

— Mais ici, mon père, remarquez-le, nous sommes dans notre maison, et c'est à nous qu'il importe de n'en pas sortir !

— Bravo ! mon fils, s'écria Du Calvet en regardant sa femme avec triomphe.

M^{me} Du Calvet, souriante, regardait et écoutait elle aussi son enfant avec la plus grande admiration.

— Donc, reprit Du Calvet, nous devons rester chez nous et nous y maintenir comme race distinctive.

— C'est mon avis. Autrement, la race française d'Amérique se trouvera éparpillée, réduite à l'impuissance, effacée... et peut-être en moins d'un siècle !

— Et si, au contraire, elle arrive à se maintenir dans sa maison en obtenant des lois basées sur les principes que j'ai émis ?

— Dans ce cas, je ne serais pas étonné qu'elle soit devenue avant un siècle une force imposante, et qu'en deux siècles de temps elle ait à peu près reconquis sa domination en cette partie du continent. Mon père, ajouta le jeune homme avec une belle conviction, j'ai le pressentiment que la Nouvelle-France revivra, mais non plus comme une colonie chancelante de nos rois, mais un empire, et un empire capable de rivaliser avec l'empire que méditent de fonder nos voisins anglo-saxons.

— Oui, oui, fit Du Calvet en réfléchissant, moi aussi je crois voir au fond de l'avenir. Il n'est pas possible que Dieu ait permis tant de luttes héroïques, tant de sacrifices, chez un peuple qu'il destinerait sitôt à la chute au néant...

Un serviteur vint interrompre cet entretien pour annoncer un visiteur.

— Hein ! par un temps pareil ? s'écria Du Calvet avec surprise. Introduisez, introduisez, mon ami !

Au dehors, la pluie mêlée de grêlons augmentait, et sous les secousses plus violentes du vent ces grêlons venaient battre en crépitant contre les vitres des croisées. On entendait mugir sous les rafales qui passaient la grande ramure des ormes, et le bruissement des feuilles à demi-roussies par

les premiers gels de l'automne ressemblait à des gémissements de moribond. Lorsque la bourrasque devenait plus forte, la cime des hauts peupliers se penchait, puis elle se relevait en se balançant fièrement ; et dans l'attitude de ces géants de la nature il y avait comme un défi à la tempête.

Du Calvet s'était dirigé vers la porte donnant sur le vestibule pour recevoir son visiteur.

Celui-ci parut.

— Oh ! mon cher Chartrain ! s'écria, ravi, le maître de la maison, par le temps qu'il fait je ne pouvais m'attendre à votre visite. N'importe ! soyez le bienvenu.

M^{me} Du Calvet et son fils s'étaient levés pour saluer le visiteur.

C'était un homme âgé d'une quarantaine d'années, de haute taille et d'allure distinguée. Comme Du Calvet, il avait quitté la France pour fuir la persécution. Il avait vingt ans quand il avait traversé la mer pour venir s'établir en Louisiane. Plus tard Du Calvet l'avait fait venir en Nouvelle-France où Chartrain s'était livré à l'industrie des bois. N'ayant à sa disposition qu'un petit capital, il avait reçu de Du Calvet aide et protection, et depuis lors il était en train de se créer une belle réputation et une grande fortune.

— Approchez du feu, mon ami, dit Du Calvet en entraînant le visiteur auprès de la cheminée, et expliquez-moi ce qui me vaut le plaisir de vous revoir sitôt.

— En effet, sourit Chartrain, nous nous sommes quittés hier soir. Mais j'étais loin de me douter que j'allais vous revoir aujourd'hui et encore moins d'apprendre qu'un danger allait vous menacer.

— Ah ! vous dites qu'un danger me menace ? demanda Du Calvet très calme.

Chartrain jeta un regard vers M^{me} Du Calvet et le jeune homme, comme pour exprimer à son ami la crainte qu'il avait de s'expliquer plus clairement devant ces deux personnes.

Du Calvet comprit ce regard.

— Oh ! Vous pouvez parler sans contrainte, fit-il avec un sourire tranquille.

M^{me} Du Calvet dit à son tour :

— N'ayez crainte, monsieur. Je ne voudrais pas que mon mari fût menacé d'un danger sans que j'en fusse prévenue.

— Elle a raison, mon ami, reprit Du Calvet. Eh bien ! ce danger... savez-vous que je le devine un peu ?

— J'aime mieux cela, sourit Chartrain ; vous m'éviterez l'ennui de vous apprendre une nouvelle pénible.

— Il y a du « Haldimand », n'est-ce pas ? dans la nouvelle que vous m'apportez.

— Hélas, oui !

— Je m'en doutais, sourit Du Calvet. Je devine encore qu'il me fait arrêter à mon tour.

— C'est vrai, confirma Chartrain. Mais vos amis sont là... Haldimand a assez jeté des nôtres dans ses cachots, cela va finir.

— Ah ! quel affreux tyran ! s'écria Du Calvet avec un profond mépris en se mettant à marcher par l'immense pièce. Mais dites-moi, mon ami, reprit-il après un silence et en s'arrêtant devant son visiteur, par quelle voie avez-vous appris cette nouvelle ?

— Elle nous a été apportée de Québec par Lefaivre qui en revient.

— Lefaivre... l'imprimeur ?

— Il a été lui-même menacé par Haldimand en personne à qui il était allé demander certains privilèges qui, naturellement, lui ont été refusés.

— Ah ! ah ! je parie qu'on a deviné que nos pamphlets avaient été imprimés par Lefaivre.

— Cela est possible, bien que l'imprimeur de ces pamphlets ait été recherché dans la ville de Québec.

— Il ne pouvait en être autrement, puisque je m'étais arrangé de façon que ces pamphlets eussent l'air d'être sortis de quelque imprimeur secret de la ville de Québec.

— C'est ce qui fait que n'ayant pu découvrir cet imprimeur mystérieux, Haldimand a laissé tomber ses soupçons sur Lefaivre.

— Pauvre homme ! soupira Du Calvet, je ne voudrais pas être la cause qu'il fût tyrannisé. Enfin, savez-vous quel jour ou à peu près, on va m'arrêter ?

— Demain. Car Lefaivre assure qu'un petit navire est parti de Québec samedi avec des soldats à son bord.

— Samedi ? fit Du Calvet. Mais je suis étonné qu'il ne soit pas ici déjà !

— Il aura pu faire escale quelque part, car ce navire n'a pas encore été signalé. Je souhaite bien qu'il n'arrive pas trop tôt, cela nous donnera le temps d'aviser à votre sûreté et de vous faire échapper aux gens d'Haldimand.

— Échapper ! dit rudement Du Calvet en relevant la tête avec défi. Vous voulez dire... la fuite ?

— Oui. Vos amis sont d'avis que vous cherchiez momentanément un refuge en Nouvelle-Angleterre où vous comptez des amis puissants.

— C'est vrai. Mais je ne fuirai pas, on croirait que j'ai peur. Non, je ne fuirai pas, cela ressemblerait trop à de la lâcheté. Qu'en pensez-vous, mon amie ? demanda Du Calvet à sa femme.

— Mon ami, répondit M^{me} Du Calvet, je ne saurais vous donner un conseil qui pourrait plus tard me causer des reproches de votre part. Tout ce que je peux dire, c'est que je suis prête à partager tous les dangers qui pourront se dresser devant vous.

— Merci, je reconnais toujours votre sublime dévouement. Et toi, mon fils, que dois-je faire à ton avis ?

Le jeune homme regarda son père en face. De ses yeux bleus jaillirent des éclairs. D'une voix mâle, pleine de cette froide énergie qui en faisait tout le portrait de son père, il répondit :

— Ne fuyez pas, mon père, demeurez ! Vous défendrez votre liberté, et nous serons là à vos côtés pour vous prêter main-forte.

— Merci, mon fils, voilà un avis digne de toi. Je vois que tu tiens de l'homme et de la race, et cela m'enorgueillit en me réconfortant. Eh bien !

Chartrain, ajouta-t-il en se tournant vers son visiteur, nous résisterons aux envoyés d'Haldimand, puisque vous voulez bien m'aider. Et si je dis « résistance », ce n'est pas par crainte ni de ses cachots ni de ses chaînes, mais parce que j'ai là un travail inachevé et que je veux coûte que coûte terminer. Sans cela, je vous l'avouerais, je ne saurais résister à l'autorité pour la bonne raison que, n'ayant commis aucun crime, je ne redoute nullement la justice anglaise.

— Vous n'ignorez pas néanmoins, mon ami, que, tout innocents qu'ils sont, un grand nombre de nos compatriotes subissent actuellement les souffrances de la captivité. Et vous devez savoir qu'on leur refuse les procès qu'ils réclament, et qu'on les tient hors de tout contact avec l'extérieur.

— Oui, oui, je sais tout cela.

— Rappelez-vous Saint-Vallier, ce vaillant...

— Je ne le connais pas, mais on m'a parlé de lui. C'est ce jeune homme qu'on a jeté dans un donjon solitaire, et sur qui les sentinelles ont reçu ordre de tirer s'il ose seulement se montrer à sa fenêtre ?

— Exactement.

— Pauvre diable ! N'est-il pas apparenté à cet évêque défunt...

— Monseigneur de Saint-Vallier ?

— Oui... qui fut, dit-on, des années prisonnier du roi en Angleterre ?

— Il y a en effet une certaine parenté entre le père également défunt de notre jeune captif et l'évêque.

— Mais quel est son crime à ce jeune homme ?

— D'avoir dit en public que le pays ne pouvait davantage souffrir l'administration insensée d'un soldat fantasque.

— Il a dit une vérité.

— La plus vraie.

— Et il est toujours dans son donjon ? demanda Du Calvet tellement intéressé par l'histoire de ce jeune homme qu'il oubliait la menace qui planait sur lui.

— Oui, il paraît, répondit Chartrain.

— Et cela, depuis combien de temps ?

— Mon Dieu ! voilà bien près d'une année.

— Et pensez-vous qu'on me traitera comme on traite Saint-Vallier ?

— Vous avez des ennemis terribles, il faut vous défier !

— Oui, je sais, des ennemis implacables, murmura Du Calvet qui reprit sa marche. Oui, des ennemis mortels, reprit-il comme s'il se fut parlé à lui-même, parce que j'ai sondé la plaie à l'endroit le plus sensible. Mais c'était nécessaire, à cause de la gangrène qui pouvait s'y mettre. J'ai cherché à écarter le pied de fer qui tente de nous écraser, et c'était encore nécessaire et c'était un devoir qui incombe à tout homme de ma race. J'ai voulu briser les chaînes qu'on forge peu à peu autour de nous, et c'était toujours nécessaire si nous ne voulions pas nous voir réduits à l'état d'esclaves. On frappait le paysan de corvées abominables, j'ai protesté. On emprisonnait, sans raison aucune, les défenseurs de notre nationalité française, j'ai protesté. On empiétait sur des droits reconnus à notre population française, j'ai élevé une voix sévère. Oui, oui, à cause de toutes ces protestations justes l'on m'en veut. Non seulement l'on me cherche noise, mais l'on veut encore me réduire à l'impuissance. Oh ! il se peut bien que la force opprime la faiblesse, mais ce ne sera que pour un temps, car on n'abat pas facilement l'énergie française. Nous possédons encore trop l'âme de notre race pour qu'on nous étouffe sitôt. Serions-nous écrasés tout à fait, que j'espérerais encore que cette âme, faite de si bonne trempe, se redresserait plus fière, plus vaillante, plus forte ! Ah ! non... l'oppression n'est pas une arme de longue durée, elle se brise vite en des mains qui la manient ! Elle croit frapper des chairs, elle frappe des rocs, elle s'ébrèche, elle casse, tombe en tronçons ! Et le roc est à peine émietté, il se dresse toujours plus solide contre l'assaut ! Telle est notre chair, tel est notre sang, telle est notre âme française !...

Il fut interrompu par l'entrée du domestique.

Du Calvet s'arrêta et demanda de sa voix tranquille :

— Eh bien ! mon ami, est-ce encore un visiteur ?

— Monsieur, ce sont des soldats qui sont à la porte, répondit le serviteur d'une voix tremblante.

— Des soldats ! fit Du Calvet avec surprise.

— Ô mon Dieu ! Pierre, s'écria avec émoi M^{me} Du Calvet, ce sont les envoyés du gouverneur anglais !

— Trop tard ! prononça Chartrain consterné.

— Monsieur, releva une voix grave et ferme, il n'est jamais trop tard !

C'était le fils de Du Calvet qui s'avavançait, fier et énergique, presque redoutable.

Il ajouta en marchant vers la porte :

— Mon père, je vais moi-même recevoir ces gens !

II

LE LIONCEAU

— Non, mon fils... demeure ! ordonna Du Calvet.

Le jeune homme s'arrêta, indécis.

— Mon ami, proposa Chartrain à Du Calvet, si vous voulez parlementer avec ces gens, j'irai pendant ce temps avertir nos amis qui accourront pour vous défendre ?

Du Calvet sourit et répliqua :

— Je vous le défends, Chartrain, pour la bonne raison que nous ne sommes pas sûrs que ces gens viennent expressément pour m'arrêter.

Il demanda aussitôt au domestique :

— Laurent, combien de soldats avez-vous comptés ?

— Quatre soldats, monsieur, commandés par un officier.

— Quatre soldats et un officier... répéta doucement et méditatif Du Calvet en se remettant à marcher. Oui, reprit-il, c'est à peu près ce qu'on dépêche d'habitude pour faire l'arrestation d'un homme, même si cet homme n'a commis aucun crime.

Il s'arrêta près du domestique et demanda :

— Cet officier a-t-il dit son nom ?

— Le lieutenant Foxham.

— Foxham... murmura Du Calvet en baissant la tête pour réfléchir. Ce nom ne m'est pas inconnu tout à fait.

— C'est cet officier, dit Chartrain, qui a opéré l'arrestation de Saint-Vallier.

— Vraiment ?

Du Calvet sourit, puis avec un calme extraordinaire il commanda au domestique :

— Laurent, faites entrer ces soldats !

— Mais vous n’allez pas vous laisser arrêter, mon père ? intervint le jeune homme avec indignation.

— Mon fils, reprit Du Calvet froidement, sachons d’abord ce que veulent ces soldats et cet officier.

Puis se tournant vers sa femme il ajouta sur un ton plus grave :

— Ma chère amie, il ne faut pas que vos yeux soient témoins de scènes disgracieuses ; je vous prie donc de vous retirer et d’attendre en pleine confiance que l’incident soit clos.

— Mon ami, répliqua avec calme M^{me} Du Calvet, permettez-moi de rester près de vous ; je vous ai déjà dit que je suis prête à partager tous vos dangers.

Du Calvet sourit et répondit :

— J’admire votre courage et je me réjouis de l’amour qui vous anime pour moi. Demeurez donc !

Puis avec un geste brusque au domestique qui hésitait à exécuter l’ordre reçu, il dit :

— Allez, Laurent... il me semble que je ne commande jamais qu’une fois !

Le serviteur baissa la tête et sortit.

Alors, calme et froid, le fils de Du Calvet marcha vers une panoplie qui exhibait une belle variété d’armes de toutes espèces. Il s’arrêta, regarda l’ami de son père et demanda :

— Monsieur Chartrain, vous savez manier une rapière, n’est-ce pas ?

— Un peu, mon jeune ami, sourit Chartrain ; mais je dois avouer que je ne suis pas un maître.

— Qu’importe ! monsieur, vous pourrez toujours faire barrière !

— Que médites-tu, Louis ? demanda Du Calvet, sévère.

— Mon père, je veux vous défendre seulement, répondit froidement le jeune homme.

Il décrocha trois rapières, alla les déposer sur la table et ajouta :

— Monsieur Chartrain, voici la vôtre au cas où il serait besoin de s'en servir. Celle-là, pour vous, mon père. Celle-ci, pour moi.

Du Calvet, Chartrain et M^{me} Du Calvet regardaient ce jeune homme, qui n'était encore qu'un enfant, avec une admiration grandissante.

Laurent venait d'introduire un officier de l'armée anglaise. Les soldats qui l'accompagnaient avaient reçu instructions de demeurer dans le vestibule.

Du Calvet, le premier, prit la parole.

— Monsieur, dit-il sur un ton un peu hautain, j'apprends que vous venez de frapper à ma porte avec, sur vos talons, une escorte de soldats ; voulez-vous me dire de quelle mission vous avez été chargé ?

— J'obéis, monsieur, aux ordres de mon supérieur, le général Haldimand, qui m'a muni d'un mandat d'arrestation contre votre personne.

— Ah ! ah ! se mit à rire Du Calvet avec sarcasme. Monsieur le gouverneur a donc découvert que j'ai commis quelque crime affreux ?

— Monsieur, répliqua sèchement l'officier, je n'ai rien à discuter ici ; je n'ai que mon devoir à remplir.

— Mais enfin, s'écria Du Calvet avec plus de hauteur, lorsqu'on vient pour arrêter un homme, on est censé en savoir la raison ?

— Ceci ne me regarde pas.

— Asseyez-vous, monsieur, commanda Du Calvet. Vous n'avez rien, dites-vous, à discuter ? Eh bien ! il se trouve que moi j'ai quelque chose à discuter.

— Monsieur, répliqua l'officier, je ne veux pas manquer de courtoisie...

— Parbleu ! interrompit Du Calvet, il ne manquerait plus que cela qu'on vienne me manquer de courtoisie dans ma maison !

— Mais je dois vous dire, repartit l'officier un peu intimidé cette fois, qu'il m'incombe de remplir mon mandat sans retard ; laissez-moi donc vous demander si vous êtes disposé à me suivre de bon gré ?

— Cela dépend, monsieur, répondit Du Calvet avec un grand calme mêlé d'une légère ironie, si c'est pour une raison que je ne peux contester, je me sou mets aux ordres du gouverneur. Mais si c'est pour le simple motif de rendre visite au général Haldimand, je vous prie de croire que vous serez forcé de retourner comme vous êtes venu, en emportant, toutefois, cette communication que je vous prierai de faire à votre maître : « Que j'aurai l'avantage de lui rendre visite d'ici un mois ».

— Monsieur, répliqua l'officier, je regrette de ne pouvoir accepter cette communication ; vous me suivrez aujourd'hui et à l'instant, de gré ou de force.

— Ho ! ho ! fit Du Calvet avec ironie, vous y allez avec moi d'un ton qui ne me convient guère !

L'officier fit un pas vers Du Calvet, on voyait que la colère le gagnait peu à peu.

Le fils de Du Calvet s'interposa.

— Monsieur, dit-il à l'officier, je vous défends d'approcher davantage, et je vous somme même de rétrograder.

Son geste était impérieux, sa voix ferme était tranchante comme une lame d'épée.

Il ajouta sur un ton résolu :

— Vous ne toucherez pas à mon père !

On sentait que de part et d'autre l'impatience naissait, que la colère grondait, que la mèche brûlait rapidement vers la poudre.

En effet, l'officier, blême et rugissant de rage, recula ; puis il marcha rapidement vers la porte qu'il ouvrit en criant :

— Soldats, à l'ordre !

À l'instant même le fils de Du Calvet courait à la table, prenait les rapières, donnait l'une à Chartrain, l'autre à son père, et lui-même, la lame au poing, se plaça résolument devant son père pour le détendre.

Les soldats étaient accourus pour s'arrêter, stupéfaits et un peu intimidés, à la vue des trois hommes la rapière à la main et à l'air déterminé, ils ne franchirent même pas le seuil de la porte.

Foxham, l'officier anglais, devant les rapières menaçantes, se contenta de sourire avec mépris et dit :

— Messieurs, je vous conseille de déposer ces armes... voyez ces hommes !

Il indiquait les soldats qui, revenus au calme et le fusil au bras, n'attendaient qu'un ordre de leur officier pour épauler et faire feu.

Du Calvet comprit. Il jeta sa rapière en disant :

— Mon fils, éloigne-toi ! Vous, Chartrain, remettez cette rapière à sa place, nous ne sommes pas de force !

Mais à la même minute Louis Du Calvet se ruait, la rapière en avant, contre l'officier et les soldats.

M^{me} Du Calvet poussa un long cri de détresse et courut à son mari.

— Arrête ! cria Du Calvet à son fils sur un ton autoritaire.

Le jeune homme s'arrêta, mais à deux pas seulement de l'officier anglais... il s'arrêta, parce que Foxham venait d'exhiber un pistolet dont il le menaçait.

Le jeune homme fit entendre un sourd rugissement ; puis, tout à coup, la rapière jeta une vive lueur d'éclair, un coup de pistolet retentit, une balle alla trouer le plafond, puis l'arme à feu s'échappa des mains de l'officier, vola, et à dix pieds alla frapper une jardinière en porcelaine qui éclata en miettes. Et la seconde d'après, Louis Du Calvet, terrible, farouche, triomphant, clouait de sa rapière Foxham au mur... et une légère poussée de la main, l'officier pouvait tomber, le cœur percé de part en part.

— Commandez à vos soldats de sortir ! dit le jeune homme sur un ton impératif.

Livide, tremblant de rage et de peur, Foxham fit un geste à ses soldats, puis il se mit à ricaner.

— C'est bien, tuez-moi ! dit-il à Louis Du Calvet qui ne le quittait pas de l'œil.

Alors, dans l'accent de l'anglais, dans ses yeux chargés de haine et de triomphe qui fixaient ardemment les regards sombres du jeune homme, celui-ci crut deviner sa pensée.

Il jeta un rapide coup d'œil vers les soldats... Il frissonna, recula lentement en rugissant, tel le lionceau qui veut défendre sa mère et qu'on capture, puis il lança loin de lui sa rapière qui alla se briser contre un meuble. Louis Du Calvet, dompté, mais non vaincu, avait regardé les soldats, et il avait vu quatre fusils et leurs canons dirigés contre son père, Chartrain, sa mère et lui-même ! Une seconde... un signe de Foxham et quatre êtres humains tombaient foudroyés. Le jeune homme avait terriblement frémi... il avait failli, par un geste trop précipité contre l'ennemi, donner la mort à son père et à sa mère !

Il tomba sur un siège en étouffant de rage impuissante.

— À présent, monsieur, dit l'officier à Du Calvet avec triomphe et mépris, avez-vous pris une décision ?

Toujours calme, toujours sévère, toujours hautain, Du Calvet répondit :

— C'est bien, je vous suivrai.

Les soldats abaissèrent leurs armes sur un signe de Foxham, qui se mit à essuyer du sang à son poignet droit : la rapière de Louis Du Calvet avait éraflé la chair.

Du Calvet, après avoir embrassé sa femme longuement, marcha dignement vers son fils, le baisa au front et dit d'une voix frémissante d'émotion :

— Mon fils, s'il me faut à mon tour aller mourir dans les cachots d'Haldimand, j'y vais avec la pensée que tu sauras venger hautement ma mort et l'outrage fait à ton père et à ta race !

— Mon père, répondit le jeune homme en se dressant, ayez confiance en moi, je saurai vous venger comme il faut !

En même temps il laissa peser sur Foxham son regard farouche, et il prononça, terrible :

— Monsieur, n'oubliez pas de dire à votre maître que, si le lion est captif et gémit, le lionceau est libre et rugit !...

.

C'était une parole imprudente... peut-être l'ennemi, mis sur ses gardes, trouverait-il moyen de tuer à la fois et le lion et le lionceau !...

III

SAINT-VALLIER

Ce matin du 30 septembre 1780 le soleil s'était levé radieux, printanier, presque chaud. La brise d'ouest chassait dans le grand ciel bleu les derniers nuages qui avaient obscurci durant huit jours cieux et terre, et ces nuages, ouatés et tout blancs, fuyaient vers les horizons du nord et de l'est comme de grands oiseaux à tire-d'aile.

Québec, du haut de son promontoire, semblait se réchauffer et se réjouir dans l'étincellement de lumières tièdes et joyeuses qui l'inondaient. Oui, durant huit longs jours elle avait grelotté, muette et morne, sous l'avalanche de pluies torrentielles et dans les rafales mugissantes et glaciales des vents du nord-est. Dans ses rues les eaux du ciel avaient coulé et rugi par torrents, creusant les ruisseaux, traçant des canaux sinueux, ouvrant presque des ravins, charriant les déchets et des débris quelconques et dévalant vers la ville basse, vers le fleuve et vers la rivière Saint-Charles. Durant ces huit jours les citadins, claquemurés dans leurs habitations, n'avaient cessé d'entendre le crépitement de la pluie sur les toits, les rugissements de la bourrasque, le grincement des volets sans cesse secoués, le crissement de l'eau dans les gouttières. Or, ce soleil très lumineux, cette brise douce et tiède, le grandiose firmament qui étalait sa voûte d'azur toute remuante d'innombrables arabesques rouge-et-or que décrivaient largement les rayons du soleil, c'était, tout cela, comme une renaissance, une vie nouvelle qui apportait à l'homme l'espoir et la joie. Et cette joie s'attachait non seulement aux êtres vivants, mais aussi aux choses inanimées, et l'on pouvait voir les toits des maisons, à formes et de couleurs multiples, les clochers, les dômes, les tourelles se sécher avec la plus parfaite béatitude dans la vive lumière du jour nouveau ; au-dessus planait une légère vapeur que la brise emportait ensuite avec les nuages.

Toute la population avait franchi le seuil de sa porte, elle s'était, en joyeuse avalanche, déversée dans les rues, et elle avait empli l'espace serein de ses rumeurs gaies.

L'animation était plus vive en la basse-ville vers laquelle coulait un flot pressé de citadins. Car c'était jour de marché, et en ces jours, la population faisait ses affaires et s'égayait en même temps comme aux jours de grande fête. De la Porte du Palais jusqu'à l'extrémité de la rue Champlain la basse-ville était envahie, assiégée ; les rues et les ruelles étaient prises d'assaut par la tourbe exubérante. Les exclamations joyeuses retentissaient de toutes parts, les rires fusaient, montaient, s'égrenaient longuement. Des commères sur le pas de la porte discutaient à voix haute, disputaient souvent, commentaient ci et ça :

- On n'a eu un temps, hein !
- Un vrai déluge !
- J'ai cru que c'était la fin du monde !
- Ça pourrait pas être pire !

La voix française retentissait, haute et fière sous le drapeau anglais qui flottait aux tourelles du Château Saint-Louis.

Des enfants, tête nue, pieds nus, tout barbouillés, couraient dans les ruisseaux, lançaient leurs clairs et gais ramages, barbotaient, se taquinaient. Des ouvriers formaient des groupes sur l'angle de la ruelle et de la rue, parlaient de leurs chantiers, critiquaient les patrons, pestaient contre les gages qu'on leur payait. Les passants se frayaient un chemin difficile au travers de ces groupes d'hommes, des ribambelles de marmots sales et déguenillés, et dans l'eau et la boue. Des charrettes de paysans, traînées lentement par les bœufs roux, noirs, blancs ou bigarrés au joug, cahotaient, enfonçaient dans les ornières, grinçaient, crissaient. Et passants et charrettes semblaient suivre une même direction, c'est-à-dire l'ouest, vers la rue Champlain.

La rue Champlain était en effet, à cette époque, le lieu de rendez-vous des paysans de la campagne qui venaient offrir aux citadins de Québec les produits variés de leurs champs. Ceux de la rive sud y venaient sur des barques légères qu'ils poussaient de l'aviron. Le plus souvent, plusieurs paysans se joignaient ensemble, cotisaient la somme d'argent nécessaire,

racolaient un pêcheur ou un marin quelconque et se faisaient transporter, eux et leurs marchandises, sur la rive gauche. Alors, ils installaient des comptoirs, louaient des baraques et débitaient au meilleur compte possible leurs marchandises.

Ce matin du 30 septembre, qui était un samedi, la rue Champlain offrait un spectacle très curieux.

D'abord, il n'y avait pas à s'y faire jour sans jouer rudement des coudes.

Si la rue Champlain attirait plus que les autres endroits de la ville, c'est parce que c'est là que se faisait le débit des légumes, fruits, viandes et poissons, et c'est là que l'acheteur et la marchandeuse étaient plus sûrs de faire leurs affaires. Il faut dire qu'il se faisait une terrible concurrence. On entendait ces cris :

— Eh ! vous... là... combien les pommes de terre ?

C'était la voix d'une matrone.

— Un « chelin » le panier ! répondait le vendeur affairé.

— Un « chelin », mais c'est un vol ! rugissait la matrone.

— Eh ! la mère... appelait un vendeur voisin qui avait entendu la remarque, par ici ! par ici !... son panier à lui est tout p'tit, vous n'avez pas vot'mesure !...

La matrone accourait.

— Et vous, combien les vendez-vous vos pommes de terre ? demandait-elle.

— Un « chelin », la mère, rien qu'un chelin... voyez ! mon panier est ben plus grand que le panier de l'autre, vous en avez quasiment pour le r'double !

En effet le panier de ce vendeur avait des proportions plus grandes. Mais, défiante, la matrone répliquait :

— Oui, je vois ben, mais qui est-ce qui m'dit que vous m'trichez pas tout de même ! Vos pommes de terre sont p'être pourries !...

Des rires fusaient à la ronde.

Mais le vendeur finissait toujours par se débarrasser, au détriment du voisin, de sa marchandise.

Et de tous côtés c'étaient toujours la voix française qu'on entendait. Et c'étaient des figures françaises... on reconnaissait les hommes à leur taille et à leurs traits ; on reconnaissait les femmes à leur accent, à leurs regards, à leurs gestes ; on reconnaissait les enfants à leurs têtes ébouriffées, à l'éclat de leurs voix, à leurs rires ; on reconnaissait la jeune fille aux couleurs de son corsage, à la longueur de sa jupe, à la forme de ses souliers, à la coiffe de ses cheveux.

Et pourtant il n'y avait pas là que des Canadiens, non !

De « young ladies », en robes claires, juchées sur des hauts talons et portant l'ombrelle, traversaient, fières et méprisantes, (poses qu'elles aimaient affecter chaque fois qu'elles descendaient à la basse-ville) la foule des ouvriers et des paysans, reluquant les étalages des boutiques, des baraques, des comptoirs, s'arrêtant parfois pour demander avec un petit air de « tiens-toi-loin-de-moi » :

— How much ?...

Et ces deux mots anglais résonnaient curieusement aux oreilles françaises qui, même après vingt ans, ne parvenaient pas à s'y habituer.

Lorsque cet « How much » était adressé à un boutiquier canadien, celui-ci savait à quoi s'en tenir, et il répondait invariablement en bon français :

— Ça... c'est pas pour votre nez, même avec toutes vos « livres starlin » !

C'est-à-dire que le boutiquier canadien savait que nul anglais et nulle anglaise n'achetait chez les commerçants de langue française, favorisant de préférence les marchands anglais.

Alors le « how much » n'était ni plus ni moins qu'une plaisanterie grossière, dont on se moquait bien bonnement.

Et les « young ladies » poursuivaient leur chemin pour aller à une autre baraque poser leur « How much ». Elles s'ingéniaient à rendre leurs rires insultants, chaque fois qu'elles croisaient des filles d'artisans en jupon court et tablier, en corsage rouge ou bleu, et la tête couverte d'une capeline. Leurs rires devenaient éclatants si, par hasard, elles découvraient une fille de paysan en jupe de laine, un fichu sur la tête et des sabots aux pieds.

Elles s'écartaient, comme avec horreur, pour ne pas être effleurées du coude par des paysans en chemise qui allaient à leurs affaires, sans se préoccuper si ces dames ou ces demoiselles anglaises étaient sur leur chemin. Naturellement, ils ne déviaient pas d'une ligne, ils allaient tout droit, comme des gens qui sont chez eux. Aussi, lorsqu'ils voyaient les « young ladies » s'écarter vivement de leur route, ils haussaient les épaules, souriaient sous cape, et disaient plus loin avec un pli narquois à leurs lèvres :

— Est-ce pas qu'on dirait que ces Anglaises ont peur de nous ?

— Ah ! si tous leurs Anglais avaient assez peur pour débarrasser notre pays une bonne fois !

— Hum !... qui sait ? Un de ces jours on leur flanquera peut-être la bonne peur !...

Les paysans n'en disaient pas plus long, mais ils pouvaient bien en penser davantage.

Et l'on remarquait encore, parmi la cohue, des officiers anglais qui affectaient un air de supériorité et d'arrogance qui les rendait stupides. Eux n'avaient garde de s'écarter sur le passage des Canadiens qui, s'ils n'avaient les premiers le soin de s'effacer promptement, étaient brutalement bousculés par les superbes officiers qui, un peu plus loin, jetaient d'immenses éclats de rire dédaigneux. Et ces beaux officiers, toujours tirés à l'équerre et brossés à l'étrille, bouscullaient non seulement les hommes, mais aussi les femmes canadiennes... mais aussi les jeunes filles... mais aussi les enfants ! Ôte-toi, que je passe !... Leur pédanterie leur faisait oublier qu'ils descendaient d'un peuple qui se réclamait des plus hautes civilisations, des chevaleries les plus reculées. Ici, en cette terre de la Nouvelle-France qu'ils n'avaient pas conquise, mais dont on leur avait fait cadeau — cadeau qu'on pensait alors sans valeur aucune — ils semblaient avoir perdu tout sentiment humain ; nos premiers pères de la colonisation avaient trouvé plus de civilité auprès des Indiens.

Ces officiers prétendaient que le pays était maintenant terre anglaise.

Quelle calomnie !

Tout au plus auraient-ils pu dire que la ville de Québec était anglaise ! Anglaise ?... On ne pouvait faire autrement que douter fort, car de la basse-

ville à la haute retentissait le verbe de France. Toujours sonore, toujours vigoureuse, plus fière que jamais, la langue de France semblait défier le drapeau d'Albion qui déployait orgueilleusement ses couleurs dans la brise de l'ouest. Elle semblait défier les couleurs anglaises qui flottaient aux mâts des navires de guerre stationnés dans la rade sous les yeux du peuple canadien.

Et la langue volait dans l'espace ensoleillé :

— Quel beau jour !

— Ce soleil est réjouissant, c'est le plus beau...

— Et ce ciel ?... voyez ce bleu...

— Ah !... ce fleuve ?... regardez ces ondes étincelantes...

— C'est vrai... L'on penserait qu'on y a jeté des émeraudes à pleins coffres !

— Jamais je n'ai vu Québec aussi gaie !

— On dirait un vrai jour de fête !

— Et l'on croirait que les Anglais ont déguerpi !

— Hélas !... non... Voyez ces soldats rouges qui viennent !...

En effet, d'une caserne de la rue Champlain un bataillon de soldats anglais sortaient et, l'arme sur l'épaule, au roulement du tambour, traversait la foule compacte qui, il est vrai, s'écartait en toute hâte, se collait contre les murs des maisons, ou s'abritait derrière les débris d'anciennes barricades qu'on n'avait pas encore ramassés depuis que l'Américain Montgomery était venu tenter la prise de Québec en 1775. Et le bataillon passait de son pas rythmé faisant résonner le pavé sonore... il passait avec l'air d'un conquérant.

Le peuple hochait la tête et détournait les yeux... ces soldats, après tout, lui faisaient pitié.

Et à l'adresse de ces soldats, presque malades d'arrogance, des quolibets partaient de la foule.

— Allons ! il paraît qu'ils en ont assez !

— Comment voyez-vous ça ?

— Parce qu'ils s'en vont !...

— Au fait, vaut mieux partir de soi que d’être jeté à la porte !

— Pourvu qu’ils n’oublient pas d’emporter leur Haldimand du diable !

— Occupez-vous donc pas, on pourra toujours, un de ces matins, lui faire son compte à cet animal-là !

Des rires éclataient, des coups de sifflet fendaient l’espace.

Des jeunes canadiennes, en robes blanches et en chapeaux enrubannés comme aux jours de printemps, mignonnes, rieuses, applaudissaient.

Les soldats, indifférents en apparence, continuaient de défiler. Mais ils ne quittaient pas la ville... ah ! non... « pas de sacré danger » comme disaient nos braves pères. Seulement, aux jours de fête et de marché et chaque fois qu’il y avait rassemblement de peuple dans la ville basse ou dans la haute, Haldimand qui, à cause de son administration tyrannique, redoutait toujours quelque émeute ou rébellion, faisait parader ses soldats par les rues de la ville pour faire entendre au peuple canadien qu’il tenait la foudre en mains, et pour lui rappeler la puissance invulnérable d’Albion.

Et voilà pourquoi le peuple se moquait de ces soldats fantasques, voilà pourquoi il les prenait en pitié, oui, parce qu’il ne songeait nullement à se révolter. Il savait qu’il était chez lui et qu’il y était maître... Oh ! peut-être pas maître absolu dans le moment, mais cela viendrait comme avant, lorsque l’heure sonnerait ! Non... il ne pouvait songer à secouer le joug qu’on voulait faire peser sur ses épaules, parce que la race française du Canada était trop divisée par les menées surnoises des Américains qui n’avaient pas cessé leur propagande depuis 1775. Non... On reconnaissait le pouvoir établi, on lui obéissait, on le souffrait... seulement, on ne le vénérât pas !

Le bataillon alla s’arrêter sur une place qui donnait sur les quais. Là, demeurait encore une palissade garnie de canons et regardant le fleuve. Là, était un poste permanent d’artilleurs que commandait un colonel, Sir William Buxton, l’un des plus funestes conseillers d’Haldimand, et là, était élevé une sorte de blockhaus au sommet duquel flottait le drapeau anglais. Là aussi était nombreuse et bruyante la foule d’artisans, de bourgeois, de paysans et de matelots. Là, se tenait le grand commerce ainsi que sur les rues adjacentes : c’étaient les étaux de bouchers, les commerçants en quincaillerie, les marchands d’épices, les boutiques de ferronnerie, les

pâtisseries, les boutiques à rayons ; et il y avait les maréchaux ferrants, les serruriers, les armuriers, les horlogers ; et il y avait quantité d'auberges, de tavernes, de cabarets... il y avait même des lupanars, des tripots, des maisons d'agences louches, des bureaux de recrutement militaire, et tout ce mélange hétéroclite se voisinait, se touchait, se serrait, s'étreignait, s'embrassait...

Sur la place même étaient rangées des charrettes pleines de denrées, de fruits, de céréales, C'étaient des cultivateurs qui faisaient le « commerce de gros », ils vendaient en bloc aux commerçants de la ville les plus offrants. Mais au travers grouillaient les marchands d'oignons, les mendiants qui tendaient le chapeau ou l'écuelle, les diseuses de bonne aventure qui, pour « un tout p'tit chelin », vous annonçait l'arrivée d'une fortune, mais ce qu'il y avait surtout, c'étaient les « yeux » d'Haldimand, c'est-à-dire les mouchards, les agents secrets sans scrupule chargés de fournir les Cachots...

Car, disons-le, c'était comme un temps de « terreur » qui régnait sur le pays et sur la ville : pour une parole, un geste, un regard, on vous rapportait au « Conseil », on mettait votre nom sur une liste, puis l'on dépêchait à votre domicile un officier et quatre soldats. Souvent l'heure ne s'était pas écoulée entre « la parole » dite et l'arrestation ! Pour une suspicion on ouvrait un cachot et l'on y jetait un malheureux. Il était même dangereux de penser...

Et pourtant les affaires se faisaient et les bouches riaient. Voulait-on narguer les tyrans ? Peut-être...

Le bataillon anglais s'était donc arrêté sur la place, dos au blockhaus, face au peuple, l'arme au pied. L'officier qui commandait, c'était le lieutenant Foxham qui avait arrêté Du Calvet le lundi de la même semaine.

Une fois le bataillon au repos, il passa devant comme pour en faire la revue. Puis il se tourna vers la place pour scruter le peuple qui s'y massait.

Alors son regard s'éleva vers le balcon d'une auberge située de l'autre côté de la place, et il tressaillit.

Son regard venait d'apercevoir une jeune fille qui, seule, s'accoudait à la balustrade du balcon et laissait errer ses grands yeux bruns et brillants sur la cohue en bas. Elle portait un costume de velours bleu foncé passementé de

soie blanche. Une fourrure de renard bleu entourait son cou, ses mains étaient gantées de blanc et l'une d'elles tenait une petite longue-vue que, de temps à autre, elle promenait ou sur la foule remuante ou sur le fleuve, vers les navires de guerre. Sur la masse épaisse de beaux cheveux châains était posée une petite toque de fourrure sans ornement. On pouvait deviner que sa taille était souple, élancée, et chacun de ses gestes était empreint d'une grande distinction.

Foxham jeta à cette jeune fille un long regard d'admiration. À cet instant l'inconnue regardait du côté de la rue Champlain. Puis, peu après, elle ramena ses regards sur la place, et elle remarqua que l'officier anglais la regardait.

Elle inclina légèrement la tête et sourit.

Foxham rougit vivement, frémit imperceptiblement, puis tira son épée et fit le salut militaire.

La jeune fille lui sourit encore, puis de nouveau reporta ses yeux du côté de la rue Champlain.

À cet instant il se produisit non loin de la place un incident qui, de comique qu'il parut d'abord, faillit devenir tragique.

Un homme ivre était sorti de l'auberge et, en titubant, s'était fait un chemin parmi le peuple. Mais à tout instant il était rudoyé par celui-ci, bousculé par celui-là, et l'homme pestait et jurait en une langue anglaise qui sentait fort l'écossais. Lorsque la bousculade était trop forte, l'ivrogne jetait un juron retentissant contre tous les « frenchmen » du pays.

Des rires et des lazzi lui répondaient.

Comme il était gros et court, on entendait :

— Hé !... tu vas crever ton tonneau !

S'il crachait en marchant et titubant :

— Ah ! ça, il perd son vin l'animal !

S'il jurait trop haut :

— Ah ! mais, dites donc, on a oublié son bouchon !

— C'est tant mieux... S'il fallait qu'il soit bouché, il péterait comme une vessie !

De longs éclats de rire se déroulaient et dominaient le brouhaha.

Passé la place et en entrant dans la rue Champlain, il y avait en plein milieu de la chaussée un immense trou d'eau et de boue que piétons et charretiers évitaient avec beaucoup d'attention. L'ivrogne marchait vers le trou, toujours proférant des jurons à l'adresse des Canadiens. Sur l'entrefaite il croisa un ouvrier canadien, espèce de colosse au visage bon enfant, qui feignit de ne pas voir ni entendre le pochard écossais. Mais celui-ci, comme s'il eût craint de renverser dans le trou, fit un pas de côté et heurta rudement le canadien. Et lui, croyant que l'écossais voulait engendrer chicane, le saisit aux épaules, le souleva et le jeta dans le trou. L'eau et la boue rejaillirent de tous côtés éclaboussant des chapeaux, des corsages, des jupons clairs. L'ivrogne avait poussé un hurlement ressemblant à un cri d'agonie. Malgré les éclaboussures, des applaudissements saluèrent le geste de l'ouvrier.

L'écossais, trop ivre pour se relever de lui-même, se roulait dans la boue, il en buvait, il en mangeait, pour vomir ensuite des flots d'injures et de blasphèmes.

À la ronde on riait à se tenir les côtes.

Et de tous les coins de la basse-ville arrivaient des grappes de curieux. Cinq cents personnes entouraient le trou de boue dans lequel pataugeait l'ivrogne.

Foxham, voyant que nulle main secourable ne se tendait vers le pochard, dépêcha deux soldats à son aide ; mais en même temps il chargeait quatre autres soldats d'aller arrêter le canadien qui avait lancé l'écossais dans le trou.

Le pochard fut tiré de son cloaque et emmené sans que personne n'eût rien à redire naturellement. Mais lorsque les quatre soldats voulurent mettre la main sur l'ouvrier canadien, ce fut une autre affaire : cinq cents voix menaçantes s'élevèrent pour protester, puis la masse humaine se resserra vivement autour des quatre soldats.

Croyant ses hommes en danger Foxham commanda à son bataillon de charger la foule et de la disperser. Les soldats se mirent en marche, le fusil en avant, la baïonnette au clair.

Une imprécation de colère jaillit de la bouche du peuple qui se massa davantage pour faire barrière aux soldats anglais. Des gamins, des ruelles avoisinantes, lancèrent aux soldats des pierres.

Très irrité, Foxham commanda un feu de mousqueterie.

Mais au moment où les soldats épaulaient leurs fusils, au moment où l'ordre de l'officier anglais faisait éclater parmi le peuple une *fureur* terrible, et au moment où ce peuple allait se jeter contre les balles et contre les baïonnettes, une voix française, forte et vibrante, domina tout à coup les cris et les clameurs :

— Frères canadiens, l'heure n'est pas venue de chasser de notre patrie cette soldatesque étrangère... dispersez-vous !

Au son éclatant de cette voix le silence s'était fait. Tous les regards, ceux du peuple et ceux des soldats anglais, s'étaient fixés sur un jeune homme qu'on apercevait juché sur le comptoir d'un maraîcher.

Ce jeune homme paraissait avoir de vingt-huit à trente ans. Il était grand, bien fait, et sa taille athlétique paraissait douée d'une vigueur peu commune. Il était même élégant, drapé qu'il était dans une sorte de lévite grise dont les larges basques tombaient jusqu'à ses genoux. Il portait une culotte noire, des guêtres à ses jambes et des souliers à cuir verni à ses pieds. Sur sa tête était posé un chapeau de feutre noir, de forme ronde et à larges bords. L'un des bords était relevé et retenu à la calotte du chapeau par une rosace blanche au centre de laquelle jaillissait la fleur éclatante d'un lys rouge. Sur ses épaules tombaient les longues boucles de cheveux châains et soyeux. Ses yeux étaient très noirs, très mobiles, très perçants. Sans être provocante, son attitude était digne et grave... il imposait, il dominait.

Or, le peuple regardait ce jeune homme non pas tant avec admiration comme avec stupeur... la stupeur était inouïe, car le peuple demeurerait comme statufié.

Peu à peu, cependant, les bouches comprimées par l'étonnement se mirent à remuer tout bas, un souffle circula, et l'on aurait pu saisir ces paroles à peine balbutiées :

— Quoi ! c'est Saint-Vallier ?

— Mais non... ce n'est pas possible !

— Il est prisonnier aux casernes des Jésuites depuis un an !

— Pourtant... si je n'ai pas la berlue, c'est lui !

— Je le reconnais bien aussi !

— Ah ! c'est donc lui, le fameux Saint-Vallier ?

— Ça, au moins, c'est un brave !

— Quel homme... pour avoir trouvé le moyen de sortir de son cachot !

— Ça m'étonne pas mal... on ne sort pas ainsi des Cachots d'Haldimand !...

Pendant que ces commentaires étaient chuchotés d'une oreille à l'autre, le jeune homme, de son point d'élévation, avait jeté un regard ardent vers le balcon de l'auberge où se tenait toujours, comme indifférente à tout ce qui se passait sous ses yeux, la belle jeune fille que l'officier anglais avait saluée de son épée.

Or, le regard du jeune homme et celui de la jeune fille se rencontrèrent et il y eut comme un échange de pensées entre elle et lui. Puis elle sourit, et lui répondit également par un sourire.

La foule, un instant médusée, reprenait vie.

Le jeune homme descendit du comptoir... on l'entoura, des mains saisirent ses mains pour les serrer. Il murmura quelques paroles ardentes, la foule s'écarta respectueusement, un passage se fit et le jeune homme parut prendre la direction de l'auberge. Mais il avait à peine fait dix pas qu'il trouva devant lui l'officier du bataillon, le lieutenant Foxham.

— Bonjour, monsieur Saint-Vallier ! prononça Foxham avec un sourire ambigu.

Le jeune homme s'était arrêté tout net et un moment il parut se troubler. Mais ce ne fut que l'affaire d'une seconde. Il darda ses yeux noirs et perçants dans les regards de Foxham et demanda avec un sourire ironique :

— Pourquoi m'appellez-vous Saint-Vallier ?

— Parce que je vous reconnais !

— Vous êtes fou, monsieur !... Saint-Vallier est prisonnier de votre général-gouverneur !

— Il l'était, mais...

— Mais...

— Il ne l'est plus, à ce qu'il paraît !

Le peuple à nouveau se pressait autour de ces deux hommes.

Foxham jeta une menace :

— Arrière, peuple !... Soldats !

Les soldats, qui avait un moment abaissé leurs fusils, épaulèrent de nouveau.

— Monsieur, dit le jeune homme d'une voix frémissante, prenez garde de donner un ordre qui vous coûterait cher !

L'officier se mit à rire.

— Croyez-vous ? dit-il. Eh bien ! j'en vais donner un qui va bien vous surprendre !

— Celui de m'arrêter, n'est-ce pas ? ricana le jeune homme.

— Oui, à l'instant !

— Faites !

L'officier tourna la tête vers ses soldats qui se tenaient à vingt pas de là, prêts à obéir au premier signal.

Par un geste foudroyant le jeune homme lança son poing à la mâchoire de l'officier, qui tomba sur le pavé comme une masse.

Une immense clameur s'éleva, et la foule parut se soulever comme une vague mugissante.

Une voix dans le peuple clama :

— À bas les Anglais !

— Feu ! rugit Foxham qui se relevait déjà, écumant de rage insensée. Non ! non !... cria-t-il aussitôt avec violence à ses soldats qui épaulaient leurs fusils... pas sur ce peuple... sur Saint-Vallier !... Feu ! Feu !

Mais aucun coup de fusil n'éclata pour la bonne raison que les soldats du regard cherchaient en vain Saint-Vallier, qui avait subitement disparu...

Il avait disparu en se faufilant au travers de la cohue, alors que retentissait une immense huée à l'adresse des soldats et de leur officier ; et cette cohue avait dissimulé la fuite de Saint-Vallier qui s'était dirigé

rapidement vers l'auberge. Là, il s'était arrêté une demi-minute sous le balcon, avait levé son visage énergique et triomphant vers la belle jeune fille qui le dévorait de ses regards admiratifs.

— Eh bien ! chère Louise, savez-vous où il est ?

La jeune fille pointa sa longue-vue dans la direction d'un petit navire de guerre et dit :

— Là... dans ce brick !

— Merci...

Du bout des doigts le jeune homme envoya un baiser ardent à la jeune fille, s'engouffra dans une allée obscure qui longeait l'auberge sur un côté, pénétra dans une petite cour à l'arrière, entra dans une écurie qu'il traversa, sortit sur une ruelle étroite, courut à travers une agglomération de masures et de baraques et vers la haute-ville.

L'incident avait causé un émoi et un chahut terribles ; un moment on eût pensé qu'une émeute soufflait sur la basse-ville entière.

Foxham, suant la rage, avait jeté des ordres rapides à ses soldats qui, par escouades de dix, se répandirent dans toutes les parties de la ville basse pour couper la fuite à Saint-Vallier. Ils fouillèrent vainement tous les coins et recoins, le jeune audacieux demeurait introuvable.

Foxham était revenu sur la place et il avait élevé vers le balcon un regard penaud ; mais il tressaillit en constatant que la jeune fille, qu'il avait saluée, n'était plus là.

Il sembla alors que la colère le reprenait plus furieuse, il frissonna, pâlit et grommela entre ses dents serrées :

— Oh !... aussi vrai que je m'appelle Daniel Foxham, je saurai bien si cette Louise Darmontel est la complice ou non de ce Saint-Vallier !

Il donna à ses soldats revenus bredouille de leur chasse un ordre violent. Le bataillon se reforma, les tambours roulèrent, les soldats anglais se mirent en marche, gagnèrent la rue Saint-Pierre, puis la rue Sault-au-Matelot et, de là, la haute-ville.

Et le peuple, apaisé, commentait durant ce temps la surprenante apparition de Saint-Vallier.

IV

CE QU'ÉTAIT SAINT-VALLIER

Hector Saint-Vallier était fils unique d'un commerçant de Montréal et, à l'heure où s'ouvre ce récit, orphelin de père et de mère. Il demeurait donc sans parents. La première, sa mère était morte où il atteignait l'âge de deux ans. Il fut confié à la femme d'un brave artisan qui n'avait que deux enfants dont l'un, une fille, encore à la mamelle, et l'aîné, un garçon, à peu près du même âge que Hector Saint-Vallier. Cet artisan se nommait Darmontel. Plus tard, le père de Saint-Vallier ayant découvert de grandes aptitudes pour le commerce chez l'artisan se l'associa, en reconnaissance des soins que sa femme avait donnés au jeune Hector. Celui-ci grandit dans cette famille jusqu'à l'âge de quinze ans, alors que son instruction fut confiée aux Messieurs de Saint-Sulpice de même que celle du jeune Darmontel, Pierre. À peu près à la même époque, la fille de Darmontel, Louise, qui n'atteignait que quatorze ans, fut envoyée au couvent des Ursulines à Trois-Rivières, où vivait un parent de Darmontel qui faisait instruire au même couvent ses deux filles, c'est-à-dire les cousines de Louise Darmontel. Dès ses plus jeunes années Hector Saint-Vallier s'était épris d'une grande tendresse pour Louise qui lui rendait au centuple cette tendresse, sans compter qu'un grand attachement avait uni les deux frères de lait. Ils avaient tous deux grandi comme deux frères jumeaux, et la ressemblance, entre les deux adolescents était si frappante, qu'on était porté à les prendre effectivement pour deux jumeaux. Ils avaient même taille, mêmes gestes, même démarche, même contour de visage, mêmes yeux bruns très foncés, presque noirs. Seuls leurs cheveux n'avaient pas la même nuance : l'un, Hector, avait les cheveux châains ; l'autre, Pierre, avait les cheveux blonds, et il n'y avait, pour ainsi dire, que par les cheveux qu'on pouvait les différencier.

Quand Hector Saint-Vallier arriva à l'âge de vingt ans, son père mourut. Le jeune homme, ayant plus de goûts pour les choses de la loi que pour le

commerce, abandonna sa part du commerce à M. Darmontel et, à la tête d'une petite fortune qui assurait son avenir, il partit pour l'Europe et alla étudier en France et en Angleterre les lois et les choses de la judicature.

Le fils de Darmontel s'était d'abord décidé pour le commerce et avait commencé son apprentissage sous la direction de son père.

Survint tout à coup la mort de M^{me} Darmontel. Ce fut un rude coup pour l'ancien artisan qui, pour échapper au cruel souvenir de cette perte, vendit ses affaires et alla à Québec établir un commerce de ferronnerie. Pierre, son fils, décida alors d'aller à son tour suivre les études que faisait en France Hector Saint-Vallier. Il faut dire que ces deux jeunes hommes étaient inséparables, et durant les deux années qu'ils s'étaient vus éloignés l'un de l'autre, ils avaient beaucoup souffert. M. Darmontel demeura donc seul à Québec avec sa fille Louise, qui était devenue une grande jeune fille, très jolie, très distinguée, que la meilleure société se faisait un honneur et un plaisir d'accueillir. C'était peu après l'invasion du Canada par les Américains. Puis était venue la fameuse campagne de 1776-77 durant laquelle les troupes anglaises, commandées par le général Burgoyne, et les milices canadiennes avaient refoulé hors du territoire canadien les armées de l'invasion américaine et envahi à leur tour le territoire des nouveaux États américains. Cette campagne avait rapporté aux Anglais plus de déboires que de succès notables ; ils avaient espéré dompter la révolution américaine et n'avaient réussi qu'à lui donner un plus vif aiguillon.

Après cette campagne, le gouverneur du Canada, Guy Carleton, avait été remplacé par un camarade de Burgoyne, le général Haldimand, qui avec ce dernier avait fait la dernière campagne. Il fut nommé lieutenant-gouverneur.

En arrivant au pouvoir le général Haldimand prit les rênes avec une main de fer, et pour briser les sympathies qui existaient encore entre une portion de la population française et les Américains, il décida d'enlever à celle-là tous droits civils et politiques. Cette tactique malhabile souleva l'indignation parmi les Canadiens. De tous côtés surgirent les protestations, des hommes influents de la race élevèrent une voix âpre. Haldimand voulut réprimer l'agitation par les prisons.

C'était au moment où Hector Saint-Vallier venait de terminer ses études en Europe c'est-à-dire en 1779, et d'arriver au pays où il allait se livrer à la

jurisprudence. Quant à Pierre Darмонтel, il n'allait revenir au Canada qu'au commencement de 1780.

Saint-Vallier s'était de suite jeté dans le groupe des protestations et des agitateurs et s'était vite acquis une belle réputation de patriote. Il avait parcouru les campagnes pour recommander au peuple de prendre tous les moyens légaux pour défendre les droits qui lui restaient et pour recouvrer ceux qu'on lui avait enlevés. Bientôt sa voix devint une autorité, à ce point qu'il réussit à maîtriser certains groupes, moins éclairés et plus bouillants, qui voulaient le recours à la force armée en demandant l'aide militaire des Américains.

Son nom n'avait pas manqué de sonner aux oreilles du général Haldimand ; aussi avait-il dépêché des agents secrets pour le capturer. Mais Saint-Vallier avait déjoué tous les guets-apens et tous les pièges. Puis, audacieux et téméraire, il était venu en plein Québec clamer ses protestations contre les rigueurs et les violences du lieutenant-gouverneur. Il fut arrêté et enfermé dans une chambre étroite et sombre de l'ancien collège des Jésuites qui avait été converti en casernes et en prison.

Saint-Vallier avait été arrêté vers la fin de cette année 1779.

Le collège des Jésuites avait été bâti de quatre ailes qui formaient un quadrilatère avec cour intérieure. Le bâtiment avait, outre le rez-de-chaussée et les combles, deux étages et faisait face à la chapelle. L'endroit où s'élevaient ces deux constructions avait été désigné d'abord sous le nom de « Place des Jésuites ». Un peu plus tard on l'avait appelée « Place du Collège » à cause de la rue du collège qui traversait la place. Et un peu plus tard encore, cette rue avait été appelée « Rue de la Chapelle » et la place elle-même, « Place de la Chapelle ». Après 1759, la rue et la place changèrent de nom, à l'époque où commence notre récit on désignait généralement l'endroit « Place des Casernes ». Or, durant le cours de notre récit nous rendrons à cette place son ancien et premier nom, « Place des Jésuites ». Lors du siège de 1759, la chapelle avait été partiellement détruite et elle n'avait pas été relevée de ses ruines. Quant au collège, il n'avait souffert que des dégâts relativement minimes.

La chambre où avait été enfermé Saint-Vallier, chambre qui pourrait être appelée plus justement mansarde, était une petite pièce triangulaire placée

dans l'angle sud-est du bâtiment, sous la toiture et n'ayant pour l'éclairer qu'une petite lucarne donnant sur la place, et cette lucarne était grillagée de tiges de fer. Le prisonnier se trouvait là complètement solitaire, car la partie sud-est et est du bâtiment, ayant plus souffert durant le siège de 1759 que les autres parties, et étant peu propre à servir de logement, avait été laissée à la solitude. La moitié de l'aile sud avait été affectée en bureaux de l'administration militaire, salle de mess, et salle d'audiences. L'aile de l'ouest servait de logement aux bataillons anglais qui y avaient été casernés, et l'aile nord servait d'entrepôt d'armes, de munitions de guerre et de provisions de bouche. Mais sous les combles de l'aile nord on enfermait des prisonniers.

Il était donc impossible à Saint-Vallier d'entretenir aucune communication, soit avec les officiers, gardes ou soldats, soit avec les autres prisonniers. Il ne pouvait voir d'autre humain que le sous-officier qui avait été spécialement chargé de la surveillance du jeune homme. Ce sous-officier devait, trois fois par jour, aller porter des aliments à Saint-Vallier avec qui il lui était défendu de lier conversation, puis, une fois toutes les heures, aller, par un judas pratiqué dans la porte massive de la mansarde, jeter un coup d'œil dans le cachot et savoir ce que faisait le prisonnier. Jamais ordres aussi sévères n'avaient été donnés pour les autres prisonniers. Mais comme Saint-Vallier avait attaqué dans ses discours, non seulement l'administration du pays, mais la personne même du lieutenant-gouverneur, celui-ci voulait faire peser sur le jeune homme toute la colère et la haine qui l'animaient. Aussi, pour comble de cruauté, il avait été enjoint au prisonnier de n'avoir pas à mettre le nez à sa lucarne, et les sentinelles qui faisaient la garde sur la place avaient ordre de tirer sur lui si elles le voyaient paraître aux vitres de sa lucarne.

Hector Saint-Vallier ne s'était pas le moins ému en se voyant jeté dans cette espèce de donjon, et il ne s'était pas ému davantage lorsqu'on l'avait prévu de ne pas mettre sa face à la lucarne s'il désirait conserver la vie ; il s'était borné à sourire.

Le cachot n'était pas un lieu inhabitable... il y en avait de pires. On lui avait donné un lit de camp, un siège et une table, de sorte que Saint-Vallier pouvait s'asseoir, marcher ou se coucher. La table lui servait à prendre ses repas qui étaient toujours copieux et bien apprêtés. Donc Saint-Vallier,

pouvait manger à satiété et dormir tout son saoul. Oui, manger et dormir sont deux choses et deux occupations fort précieuses et fort agréables, mais cette existence n'est pas bien bien agréable à un jeune homme ardent et dévoré d'activité. Saint-Vallier se vit donc voué à une terrible torture : la solitude, l'oisiveté, l'ennui ! Mais il ne fit rien voir, au contraire il s'efforça toujours de montrer à son geôlier la meilleure humeur du monde, le visage le plus réjoui. Il s'efforçait de manger toujours avec le plus grand appétit, même s'il n'avait pas faim, il mangeait, quitte à s'en rendre malade, pour montrer qu'il était tout à fait content de son sort. Chaque fois que son gardien entraînait dans la mansarde ou venait poser son œil au judas de la porte, le jeune homme lui disait quelques mots pour rire. Naturellement Saint-Vallier riait tout seul, car l'autre ne devait ni parler, ni rire, ni même sourire. La seule distraction qu'avait le prisonnier était les bruits qui montaient de la place, bruits qui lui rappelaient que le monde vivait encore, et qui lui laissaient l'espérance de revoir un jour ou l'autre ce monde qu'il ne détestait pas. Il avait une autre distraction, c'était la vue du ciel bleu ou nuageux qu'il pouvait apercevoir par sa lucarne, et durant quatre heures de jour il pouvait voir le soleil, les jours de beau temps, entrer dans son cachot et l'égayer et le réchauffer. Car il ne faisait pas toujours chaud dans ce lieu, et l'on avait dû dans l'hiver lui donner l'usage d'un petit fourneau pour réchauffer son cachot, sans quoi il serait mort de froid. Et Saint-Vallier, après avoir admiré un coin de ciel, n'avait qu'à monter sur son escabeau et par la lucarne il pouvait apercevoir des toits de maisons, là-bas la silhouette du Château Saint-Louis, un peu à l'est, et droit en face de lui il découvrait par-dessus les toits et les pignons une lisière du fleuve Saint-Laurent et, au delà, les côtes de Lévis. Mais cela devient par ennuyer d'avoir toujours la même vision, aussi Saint-Vallier finit par oublier qu'il avait une fenêtre, il n'y jeta plus les yeux. Oh ! que de fois il avait été tenté de s'en approcher, de l'ouvrir et de pencher au dehors sa figure qui pâlisait et de regarder passer ceux qui respiraient si bien l'air de la liberté. Oui, mais il y avait défense... et quelle défense ! Il aurait à peine jeté un regard furtif qu'une balle lui aurait percé l'œil droit ou l'œil gauche. Donc il avait fini par se désintéresser complètement des choses du dehors, pour ne plus s'occuper que des choses du dedans, c'est-à-dire des projets futurs qu'il méditait.

L'arrestation de Saint-Vallier — ou mieux sa subite disparition — avait causé une grande consternation non seulement parmi la population française du Canada, mais aussi parmi plusieurs groupes d'Anglais qui avaient eu l'avantage d'apprécier les talents de ce jeune homme. Parmi la population française l'agitation s'accrut et une clameur d'indignation s'éleva contre Haldimand. Car les Canadiens se voyaient privés d'un de leurs plus précieux défenseurs. Saint-Vallier était l'un de ces canadiens qui, à cette époque de luttes continuelles, parlaient avec le plus de facilité la langue anglaise, il la parlait couramment et même avec élégance. Ceci lui donnait donc un avantage énorme pour faire entendre la voix du peuple canadien. Il est vrai qu'il y avait beaucoup d'Anglais dans l'administration, les affaires et le commerce qui savaient suffisamment le français pour le comprendre et le parler, mais ils affectaient de l'ignorer pour forcer les Canadiens d'apprendre leur langue ; c'était un des moyens de faire disparaître peu à peu la langue de France et d'arriver avec succès à l'anglicisation des habitants du pays. Car les Anglais tenaient la race française du Canada pour une race très inférieure, apte à se laisser amener à la honte d'oublier et renier ses origines. Et ce sentiment accroissait leur mépris pour cette race qu'ils pensaient plus tard réduire à l'esclavage.

Il était donc opportun et nécessaire à la classe d'élite de notre nationalité de se familiariser avec la langue anglaise, afin de pouvoir lutter à chances plus égales, car la langue et la plume allaient devenir les principales armes de combat de nos défenseurs. Cette langue et cette plume auraient à combattre non seulement les avances et les menées surnoises des anglo-saxons, mais encore combattre pour empêcher nos concitoyens de se laisser leurrer. Déjà nos lutteurs redoutaient l'admiration sans cesse croissante d'un grand nombre de Canadiens pour le peuple des États américains, admiration qui pourrait coûter si cher à ceux des nôtres qui allaient se jeter tête baissée dans le gouffre yankee.

Ce gouffre, Du Calvet l'avait prévu, Saint-Vallier le prévoyait, plus de la moitié de la race française du Canada le redoutait. Car c'est de ce côté qu'était le vrai, l'irréparable désastre pour la race : trop de Canadiens aveugles devenaient avides de saisir les mains qui, sous le couvert de la sympathie, se tendaient pour prendre, pour serrer peu à peu, pour briser plus tard à tout jamais. Leurs luttes, presque épiques, à ces grands patriotes ne

furent pas vaines : ils arrivèrent, au sein de toutes les difficultés, à conserver au Canada sa race française. Et ces champions, devant la supériorité intellectuelle et morale qu'affectaient les Anglais, n'eurent aucunement et jamais le sentiment de l'infériorité de leur race. Les Anglais, les premiers, marquèrent leur infériorité par leur manque de clairvoyance, et l'illogisme qu'ils ont montré à toutes les époques de l'histoire de la domination anglaise nous porte à croire que leur mentalité a été défectueuse. Si une partie de la population française penchait pour le régime des Américains, et si le gouvernement anglais voulait s'assurer la stable demeure de cette population en Canada, pourquoi alors usait-il de rigueurs et de violences ?... Lorsque des hommes comme Du Calvet, comme Saint-Vallier criaient au peuple : « restez dans vos foyers, demeurez dans votre patrie !... » pourquoi les représentants d'Albion jetaient-ils ces hommes aux cachots ?...

Or, dans sa prison, Saint-Vallier méditait tout cela. Dans le silence et la solitude il préparait un vaste plan de campagne pour donner à la race française du Canada toutes les libertés justes auxquelles elle avait droit, d'accord avec les capitulations qui avaient suivi la campagne de 1759, et tout son ancien prestige.

Mais Saint-Vallier dans sa prison ne vivait pas seul : l'âme de tout un peuple l'y avait suivi. De grandes voix avaient protesté contre l'acte d'Haldimand. Plus tard des personnages importants l'avaient approché pour lui demander la mise en liberté provisoire du jeune homme jusqu'à l'ouverture de son procès. Mais aucune garantie de ces personnages ne pouvait être acceptée parce que la loi de l'HABEAS CORPUS, qui existait en Angleterre, n'avait pas encore été établie en Canada, et le prisonnier, fût-il du plus haut rang, devait attendre en prison son procès.

Saint-Vallier avait quelque peu espéré cette mise en liberté provisoire. Mais il fut déçu quand, un jour, Haldimand dépêcha un officier auprès du jeune homme pour lui dire de renoncer à tout espoir de ce côté.

Saint-Vallier se mit à rire placidement et répliqua à l'officier :

— Monsieur, vous pouvez rapporter au général que je n'ai nul besoin de liberté. Pourquoi en aurais-je besoin ? N'ai-je pas ici la plus grande liberté qui soit ? Mieux que cela, je suis ici plus libre que n'est le gouverneur en

son château. Ici, monsieur, entre ces murs je peux parler à ma guise sans qu'on vienne m'interrompre, sans qu'on me menace du bâillon. Et mettons, si vous voulez, qu'on me bâillonne, il me restera toujours une liberté, une liberté qui, chez tout homme qui n'est pas une brute, est la plus grande des libertés : la liberté de penser !... Allez, monsieur ! Ah ! pardon... quant à cette liberté de corps dont vous êtes venu m'entretenir, vous pourrez dire à monsieur le général, pour qui j'ai beaucoup d'admiration, que j'en userai lorsqu'il me plaira. Le jour où me prendra la fantaisie d'aller respirer l'air de la cité, j'irai tout aussi librement et tout aussi béatement que le meilleur bourgeois de la ville. Allez, monsieur !

Naturellement, ces paroles dites sur un ton moqueur avaient paru une bravade à l'officier anglais qui alla les rapporter au général Haldimand.

Celui-ci se contenta de sourire avec mépris.

Mais Saint-Vallier allait sourire bien autrement... il allait même rire énormément...

Il avait donc durant huit mois médité à son aise, mangé et dormi.

Avril de 1780 était venu. Un matin, le soleil avait inondé le cachot de rayons nouveaux, et par la fenêtre le prisonnier avait vu les toits de la cité prendre un air de printemps : la neige n'était plus. Le ciel était d'un bleu si doux que le jeune homme frémit d'un désir fou d'aller se promener sous sa voûte. Et il pouvait entendre des chants d'oiseaux. Les rumeurs de la cité montaient jusqu'à lui avec un air joyeux. Il percevait les premiers roulements sonores des charrettes. Et lorsqu'il montait sur son escabeau, il découvrait la lisière d'eau verte, légèrement moutonneuse, qu'effleurait timidement une voile blanche, doucement bercée par la brise. Puis cette voile, qui lui parut comme un emblème de la liberté, disparut.

Saint-Vallier descendit de l'escabeau. Il était devenu tout à coup excessivement pâle. Il s'assit lourdement et s'accouda à sa table et appuya son front sur sa main. Pour la première fois le jeune homme découvrait qu'il avait souffert... qu'il souffrait. Durant huit mois il avait attendu son procès, et il n'avait cessé de préparer sa défense et de faire des projets d'avenir. Il avait vécu des rêves de son imagination ardente. Il s'était associé le souvenir et l'image d'une belle jeune fille, Louise Darmontel, qui tout le temps durant ces jours de réclusion était demeurée son ange de

chevet. Mais voilà que les saisons avaient succédé aux saisons, et Saint-Vallier n'entendait jamais parler de son procès, et si ce n'eût été du sous-officier qui lui apportait toujours ses repas aux mêmes heures, et qui venait une fois toutes les heures jeter un regard par le judas de la porte, Saint-Vallier aurait pensé qu'il avait été oublié du monde.

Et alors, avec ces jours de printemps si beaux, si resplendissants, chose singulière, le prisonnier s'assombrit pour la première fois... il commençait de désespérer. Mais il n'eut garde de le laisser voir à son gardien : comme à l'ordinaire, ce dernier ne trouva devant lui qu'une figure réjouie, des lèvres souriantes, des yeux pleins de malice.

Une nuit, et c'était la première fois encore, Saint-Vallier avait pleuré... c'était dans son premier sommeil. Il s'éveilla brusquement, constata que des larmes, dont ses paupières étaient encore humides, avaient mouillé son oreiller. Il se leva d'un bond courroucé.

— Hein ! pleurer, moi... murmura-t-il avec étonnement, non, ce n'est pas possible !

Il frotta ses yeux avec violence à ce point qu'ils firent mal.

— Non... ajouta-t-il, je n'ai pas pleuré... c'est la fraîcheur de la nuit !

Il partit d'un long éclat de rire, et ce rire résonna dans la nuit, hors les murs de son donjon... Des sentinelles dehors, sur la place, avaient vivement tressailli.

Mais Saint-Vallier s'était tu à la même seconde, et sur ses traits livides une expression d'étonnement s'était peinte. Puis il s'était baissé vers le parquet de son cachot pour écouter un bruit singulier qui venait de frapper son ouïe pour la première fois. Et ce bruit semblait se produire sous le lit de camp. Pendant deux heures il entendit, comme un être quelconque qui accomplissait en bas, à l'étage inférieur, une besogne mystérieuse. Mais cet être, était-ce un être humain ? Le bruit cessa tout à coup, Saint-Vallier n'entendit plus rien. Il se recoucha et s'endormit. Il rêva le reste de cette nuit qu'un rat énorme rongerait peu à peu les murs de sa prison pour lui donner la liberté.

Le lendemain il se mit à rire de ce rêve fou, et il n'y pensa plus.

Et pour chasser la souffrance il se replongea dans ses méditations et ses projets ; pour lui le rêve valait mieux que la réalité.

Ce soir-là, il rêva plus tard que d'habitude. Après avoir éteint sa bougie, il s'accouda à sa table et laissa errer son regard dans le ciel étoilé. Il s'endormit là. Il s'éveilla brusquement dans la noirceur, prêta l'oreille, n'entendit nul bruit que le pas monotone et accoutumé des sentinelles sur la place, puis comme sa tête était très lourde, il se jeta tout habillé sur son lit et se rendormit profondément.

Deux heures s'écoulèrent et tout à coup Saint-Vallier bondit sur son lit... car sous ce lit quelque chose remuait. Il entendait une respiration d'homme ou de bête, il ne pouvait préciser, puis il sentit un choc contre le matelas du lit. En même temps une voix, bien humaine celle-là, murmurait :

— Est-ce toi, Hector ?... Que diable ! ne peux-tu ranger ton grabat pour que je me tire de mon trou ?

Saint-Vallier haleta, se jeta en bas de son lit et gronda avec une joie insensée :

— Pierre !... Pierre !...

Il fit entendre comme un rugissement de bête fauve, repoussa violemment le lit de camp, courut à sa table, alluma sa bougie et demeura vacillant de folie devant la silhouette rieuse de Pierre Darmontel, son frère de lait.

Ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre.

— Dis-moi... répète-moi, Pierre, murmura Saint-Vallier, que je ne rêve pas et que je ne suis pas fou !

— Si tu es fou, Hector, je le suis également.

— Mais tu es donc revenu d'Europe ?

— Naturellement, puisque je suis ici.

— Depuis quand ?

— Que je suis ici ?

— Non... depuis que tu es revenu de là-bas ?

— Dix jours exactement.

— Et tu as réussi...

— À te déterrer ? Parfaitement. Tiens regarde, vois mon œuvre ! Deux nuits de travail... c'est simple comme tout !

— Tu es merveilleux !

— Rappelle-toi que je suis fils d'artisan, se mit à rire Pierre Darmontel ! J'ai laissé mes outils en bas, je les reprendrai en m'en allant.

— Mais n'y a-t-il pas de danger pour toi ?

— Aucun... c'est simple comme tout, je te le répète. Donc demain soir, ce serait trop long à t'expliquer, tu pourras aller faire un tour dans l'air de la liberté, pendant que je te remplacerai ici !

Alors les deux jeunes gens se mirent à rire doucement, ils se comprenaient.

Et alors aussi, si Haldimand se fût trouvé là à cette minute, il serait tombé de surprise en reconnaissant deux Saint-Vallier... les deux frères de lait se ressemblaient toujours comme deux frères jumeaux...

V

À FOND DE CALE

On se souvient de l'émoi qu'avait causé l'apparition si inattendue de Saint-Vallier sur la rue Champlain ce samedi, 30 septembre 1780, et l'on était loin de soupçonner seulement qu'à la même minute Saint-Vallier était dans son cachot. Le peuple avait donc de suite pensé que le jeune homme s'était évadé, ou que le gouverneur lui avait donné sa liberté. La surprise fut à son comble lorsque courut par la ville entière que Saint-Vallier n'avait pas une seconde quitté sa prison. L'on commença de croire à la sorcellerie.

Haldimand n'avait pas voulu croire à cette apparition, avant qu'il ne se fût rendu en personne au cachot de Saint-Vallier... et Saint-Vallier y était toujours et bien solidement enfermé et bien gardé et surveillé. Et puis Haldimand avait trouvé Saint-Vallier comme on le lui avait toujours dépeint : de bonne humeur.

— Eh bien ! monsieur le général, venez-vous m'annoncer enfin que mon procès aura lieu bientôt ?...

Le général n'avait pas daigné répondre au prisonnier, cette question à brûle-pourpoint l'avait désemparé, et il s'en était allé satisfait au fond de lui-même que son prisonnier ne lui échapperait pas.

Tout de même, il avait bien fallu expliquer de quelque façon l'apparition du prisonnier sur la rue Champlain, où tout un peuple l'avait vu et acclamé. On avait de suite fait courir qu'un loustic avait voulu se payer la tête des citadins en revêtant l'apparence extérieure de Saint-Vallier, et l'on avait fini, en effet, par accepter cette explication. Seul, le lieutenant anglais, Foxham, ne demeurerait pas convaincu. Pour lui il y avait un mystère qu'il importait de pénétrer. Il connaissait trop bien Saint-Vallier pour confondre ses traits avec un comédien quelconque, et le coup de poing qu'il en avait reçu était une preuve de la vigueur qu'on reconnaissait au jeune Canadien.

Mais, une chose, Foxham, comme Haldimand, comme toute la population de Québec, ignorait la ressemblance qui existait entre Saint-Vallier et Pierre Darmontel. Car jamais les deux jeunes hommes n'avaient été vus ensemble dans la cité. Pierre Darmontel y était venu avec son père après que Saint-Vallier eut pris la route de l'Europe, et encore Pierre Darmontel n'y était demeuré que quelques mois avant son départ pour la France, et il y était tout à fait inconnu. Tout ce qu'on savait, c'est que M. Darmontel, le commerçant, avait un fils qui faisait des études en France et en Angleterre. Les circonstances allaient donc favoriser le truc que les deux jeunes gens avaient imaginé. Et après cet incident de la rue Champlain, Saint-Vallier était devenu l'homme le plus populaire de la cité de Québec. Tout le reste de ce jour des groupes nombreux s'étaient réunis sur la Place des Jésuites, dans l'espoir d'apercevoir le visage de Saint-Vallier derrière les barreaux de sa lucarne. Mais les sentinelles étaient là, et leurs regards ne se détachaient pas de cette lucarne.

.

Neuf heures du soir venaient de sonner aux horloges de la haute-ville.

Là-haut, comme en la ville basse, l'animation du matin n'existait plus. La ville entière était silencieuse, ses rues et ses ruelles noires et désertes. Les habitations étaient obscures à cause de leurs volets clos. La seule vie qui semblait exister venait des tavernes et des cabarets de la basse-ville, ces endroits étaient remplis de buveurs joyeux : artisans, pêcheurs, soldats et matelots.

La température avait brusquement changé dès le crépuscule, un grand vent glacial soufflait du Nord-ouest, et l'on entendait mugir les vagues du fleuve. Les flots étaient très noirs, car nulle étoile ne brillait pour y réfléchir ses rayons, le ciel était couvert de nuages opaques. Mais on apercevait à quelque cent toises du rivage les lumières oscillantes des trois navires de guerre retenus par leurs ancres. Tous trois formaient une ligne horizontale, leur proue tournée vers l'ouest, et séparés l'un de l'autre par un espace d'environ cent toises. Les deux navires qui occupaient les extrémités de la ligne étaient éclairés par deux falots chacun accroché à son mât, tandis que celui du milieu n'avait qu'une seule lanterne à son mât d'artimon. Un veilleur, le fusil à l'épaule, faisait les cent pas le long du parapet du côté de la ville, on découvrait sa silhouette diffuse chaque fois qu'il passait dans le

rayon de lumière de la lanterne. À part ce veilleur qu'on pouvait remarquer sur chaque navire, les trois bâtiments paraissaient déserts et inhabités. Le plus grand silence y régnait. Il faut dire que tous les soirs les officiers et matelots se rendaient en de légères embarcations à la ville où ils passaient la plus grande partie de la nuit. Le plus souvent ils ne revenaient qu'aux petites heures du jour suivant.

Peu après le tintement de neuf heures, on aurait pu distinguer une petite embarcation montée de cinq hommes, dont quatre maniaient les avirons, se diriger vers le plus petit des trois navires de guerre, celui qui occupait le milieu de la ligne. C'était un brick. L'embarcation ne faisait aucun bruit, elle semblait glisser sur la crête des vagues comme une ombre. D'ailleurs il aurait été impossible de saisir le bruit des avirons dans le mugissement des vagues et les sifflements du vent. Le cinquième personnage, qui était enveloppé soigneusement dans un ample manteau noir avec un capuchon qui retombait sur sa tête, demeurait tourné vers le brick duquel il ne détachait pas ses regards perçants. Comme ses hommes, il était silencieux. Le capuchon qui retombait sur sa tête ne permettait pas de voir son visage en entier, mais on aurait pu reconnaître, à l'aide d'une lumière, la figure énergique de Saint-Vallier.

Lorsque l'embarcation ne fut plus qu'à quelques toises du navire de guerre, Saint-Vallier donna à voix basse quelques ordres aux rameurs, qui aussitôt donnèrent à l'embarcation une autre direction. L'instant d'avant ils allaient droit sur le navire, maintenant ils s'écartaient de cette ligne pour prendre une direction sud-ouest. Bientôt ils piquèrent vers le sud, mais l'instant d'après ils tournaient dans la direction nord-est et ramaient encore une fois en droite ligne sur le brick. Saint-Vallier, qui voulait aborder le navire, voyant que le veilleur faisait le guet sur le côté nord, c'est-à-dire à tribord, avait décidé de faire un détour et d'aller aborder par bâbord, c'est-à-dire du côté sud.

— Attention ! souffla-t-il peu après à ses hommes.

Dans la nuit obscure on ne distinguait que difficilement la silhouette du navire. Saint-Vallier n'avait pour le guider que la lanterne pendue au mât d'artimon. Les rameurs arrêtaient leurs avirons et l'embarcation fut poussée contre les flancs du navire par les vagues. Saint-Vallier, à l'aide d'un aviron, avait empêché le choc de se produire. L'embarcation avait approché le

navire à peu près vers le milieu. Rapidement Saint-Vallier lança contre le parapet une courte échelle de corde munie de grappins, puis il grimpa à cette échelle et atteignit la minute d'après le parapet. Il l'enfourcha, prêta l'oreille et essaya de découvrir dans la noirceur et à travers les mâts et les cordages la silhouette du veilleur. Il le vit bientôt passer devant la lumière accrochée au mât d'artimon. Alors il détacha rapidement l'échelle et la laissa tomber dans l'embarcation et jeta cet ordre :

— Éloignez-vous... vous reviendrez au signal convenu !

En moins d'une minute l'embarcation s'était perdue sur les flots noirs.

Alors Saint-Vallier sauta sur le pont du navire au moment où le veilleur revenait de l'arrière, puis il gagna en rampant l'écouille et s'engagea hardiment dans le court et raide escalier. Il se trouva dans un couloir éclairé par une lanterne dont on avait baissé la mèche. Saint-Vallier sourit, décrocha la lanterne et s'en éclaira pour suivre ce couloir. Il arriva en face d'une cloison qui fermait un compartiment de l'arrière du navire. À sa gauche il aperçut un second escalier qu'il descendit pour se trouver dans un autre couloir, qui formait comme un pont intérieur et longeait la paroi du navire à tribord. Mais avant de suivre ce pont, le jeune homme s'arrêta devant une porte au pied de l'escalier à travers laquelle il venait d'entendre certains bruits. Il écouta : c'étaient des bruits d'ustensiles et de vaisselle, et mêlé à ces bruits il saisissait le murmure d'une conversation de deux êtres humains. Saint-Vallier promena autour de lui la lueur de sa lanterne et découvrit une autre porte à sa gauche, mais une porte ouverte donnant sur un compartiment intérieur placé à peu près au centre de bâbord à tribord, et par cette porte il découvrit des bancs et des tables, et sur les tables un pêle-mêle d'écuelles, de tasses et autres ustensiles. Il comprit que ce compartiment était le réfectoire. Il comprit également que la porte fermée à droite était la porte des cuisines. Satisfait, il enfila le couloir en se dirigeant vers l'avant du navire, Il marchait sur la pointe des pieds, bien que ses pas n'eussent pu être entendus à cause du bruit des vagues qui battaient les flancs du navire et du vent qui rugissait dans les mâts et les cordages au-dessus de sa tête sur le pont supérieur. Saint-Vallier marcha ainsi à peu près jusqu'au milieu du navire où se trouvait un passage transversal, très étroit, auquel on arrivait après avoir descendu trois marches. Le jeune homme descendit ces trois marches, puis il fit dix pas et arriva à un autre passage

horizontal, très court celui-là, au bout duquel se trouvait un escalier qui ressemblait plutôt à une échelle.

Avant de s'engager dans cette échelle, Saint-Vallier plongea sa lanterne dans ce qui lui paraissait un trou fort sombre. Il vit en bas une sorte de carré pouvant mesurer environ six mètres sur un sens et sur l'autre. Il sourit et descendit l'échelle. Là, il se trouva devant quatre portes, et quatre portes de fer fermées par des verrous solides et des cadenas. Trois de ces portes étaient plus larges et plus hautes que la quatrième.

Alors Saint-Vallier tira d'une de ses poches un petit carré de papier et l'examina attentivement. Ce petit papier était couvert de lignes et de chiffres.

— Bon ! murmura-t-il, ces portes sont les magasins d'armes, de munitions et de provisions de bouche. Donc la porte que je cherche est celle-ci !

Et il tourna la lueur de sa lanterne vers la plus petite des portes, qui se trouvait juste au pied de l'échelle, à gauche. Alors il constata pour la première fois qu'une faible lueur filtrait sous la porte, mais cette lueur était si faible qu'il fallait la deviner.

— Maintenant, se dit Saint-Vallier, il s'agit de savoir si je suis devant le bon cabanon, c'est-à-dire celui que je cherche. Une chose sûre, il y a là un être humain, un prisonnier. Qui est ce prisonnier ?... Si c'était un matelot qu'on aurait enfermé là pour indiscipline !

Que faire ?

Saint-Vallier n'était pas venu si loin pour rien ; il n'avait pas tant risqué pour le simple plaisir de venir faire une incursion nocturne dans un navire de guerre anglais.

Il frappa doucement à la porte et prêta l'oreille.

Nul bruit...

Il frappa de nouveau et plus fort.

Cette fois il crut entendre le bruit d'un siège qu'on dérange. Il sourit.

Il frappa encore.

Un pas s'approcha de la porte, mais pour s'arrêter aussitôt comme craintif.

Saint-Vallier frappa à nouveau.

Alors, de l'autre côté de cette porte, une voix... mais une voix française demanda :

— Qui est là ?

Saint-Vallier se sentit tellement ému qu'il pensa pousser un cri de joie. Il se contint et demanda à voix basse :

— Vous qui êtes enfermé là, n'êtes-vous pas Pierre Du Calvet ?

— Qui donc parle ainsi et qui êtes-vous, vous qui me connaissez ?

Dans ces paroles le jeune homme saisit une très vive émotion.

— Monsieur, répondit-il, je suis un ami. Tout le pays vient d'apprendre avec consternation votre arrestation ordonnée par Haldimand. Moi, j'ai été informé aujourd'hui même que vous étiez enfermé à bord de ce brick. Or, j'ai voulu m'assurer de la location exacte de votre prison.

— Mais qui êtes-vous ? demanda encore la voix de Du Calvet.

— Saint-Vallier !

Le jeune homme entendit une exclamation de stupeur.

— Mon nom vous surprend ? demanda-t-il.

— Oui... parce que je croyais que monsieur Saint-Vallier était, ainsi que moi-même, prisonnier d'Haldimand.

— C'est vrai, monsieur, je suis bien l'un des prisonniers d'Haldimand.

— Mais alors, vous êtes enfermé voisin de moi ? fit la voix stupéfaite de Du Calvet.

— Pas précisément, monsieur. Ma prison est en la ville de Québec d'où je viens pour découvrir la vôtre. Aussi, comme des explications seraient trop longues, je vous prie de prendre patience et de ne pas désespérer. Je viendrai un de ces soirs vous rendre une plus longue visite. Je vais me contenter d'examiner le cadenas de votre porte, et il faut que je fasse vite pour ne pas m'exposer à être surpris ici.

À la lueur de la lanterne Saint-Vallier examina attentivement le cadenas. Puis il sourit et dit :

— Monsieur, je sais tout ce que je voulais savoir, et le hasard me favorise. Je vous souhaite donc bonne nuit. Je reviendrai un soir, une nuit, je ne sais à quelle heure, car il n'est pas facile de s'introduire ici, en ce sens qu'on y risque gros. Mais je vous laisse l'espérance. On s'occupe de vous et je vous prie de croire que vous respirerez bientôt l'air de la liberté.

— Dieu vous entende, monsieur ! Ah ! c'est la vie que vous m'apportez dans mon tombeau !

— Espérez donc, monsieur !...

Et en même temps que ces paroles le jeune homme grimpa lestement l'échelle. Il refit rapidement le chemin qu'il avait parcouru quelques instants auparavant. Il se vit bientôt au pied de l'écoutille. Alors il respira avec un grand allègement. Il lui avait semblé qu'il était demeuré un siècle dans les flancs de ce navire, où à tout moment il avait redouté d'être surpris par quelque marin ou tout autre personne attachée au navire.

Après avoir remis à sa place la lanterne du couloir, Saint-Vallier monta l'escalier de l'écoutille. Mais en posant ses pieds sur le pont il se heurta à un individu, que peu après il crut reconnaître pour le veilleur. Celui-ci à l'instant même, rude gaillard qu'il était et solide, saisit Saint-Vallier à la gorge et demanda d'une voix sourde :

— Qui es-tu ?

Saint-Vallier ne répondit pas. Sa première pensée fut de faire lâcher son cou et d'empêcher le veilleur d'appeler à l'aide. Une courte lutte s'engagea entre les deux hommes. Saint-Vallier réussit à faire lâcher sa gorge, et essaya de terrasser son adversaire pour le réduire à l'impuissance. Mais le veilleur était plus solide encore qu'il n'en avait l'air, et Saint-Vallier comprit que la lutte pouvait durer longtemps, assez longtemps pour que les matelots et les officiers du navire, en revenant de la ville, s'emparent de lui et le jettent en un cabanon, à fond de cale, tout semblable à celui où gisait Du Calvet.

Mais le veilleur, lui, sentait probablement qu'il ne pouvait soutenir longtemps cette lutte, car il poussa un appel au secours.

Saint-Vallier lui posa une main sur la bouche.

— Animal, gronda-t-il en même temps, as-tu envie de me faire pendre par tes gueux de maîtres !

Mais le cri du matelot, heureusement, fut étouffé par le vent qui mugissait.

Il fallait pourtant mettre un terme à cette lutte. Saint-Vallier aurait pu par un coup de poignard se débarrasser de l'homme, mais il avait horreur de l'assassinat, à moins que sa vie ne fût positivement en danger. Or, ce danger se présenta, quand le matelot glissa rapidement une main à sa ceinture pour y prendre un pistolet. Saint-Vallier ne vit pas le geste, il le devina. Aussi, sa résolution fut-elle vite prise. Plus rapide que le matelot, il saisit un poignard sous son manteau, et juste au moment où son adversaire apprêtait la détente de son arme, il leva le bras et l'abassa avec la vitesse de l'éclair. Par deux fois il plongea la lame du poignard dans l'épaule gauche du veilleur qui lâcha prise, échappa son pistolet et s'écrasa sur le pont. Saint-Vallier leva son poignard pour la troisième fois, et cette fois il l'enfonça dans le cœur du matelot. La mort de ce dernier fut presque instantanée. Alors Saint-Vallier eut cette pensée :

— Si ce cadavre est découvert, la défiance sera mise en éveil sur le navire, et il ne me sera peut-être plus possible d'y revenir.

Sans plus tarder, il souleva l'homme, le porta jusqu'au parapet et le laissa tomber dans les flots du fleuve. Puis il courut au mât d'artimon et agita la lanterne d'une certaine façon pour revenir près de l'écoutille et attendre.

Dix minutes s'écoulèrent, puis une voix monta du fleuve :

— Saint-Vallier, est-ce vous ?

— Oui, répondit Saint-Vallier, approchez. L'instant d'après il attrapait au vol l'échelle de corde et descendait dans l'embarcation qui, à toutes rames, reprit le chemin de la ville.

Saint-Vallier entraîna ses hommes à une auberge de la basse-ville et leur fit servir des eaux-de-vie.

Mais l'un d'eux à ce moment jeta un cri de surprise en regardant le jeune homme avec attention.

— Qu'est-ce donc ? demanda Saint-Vallier.

— Du sang... vous en êtes tout plein, répondit l'homme.

En effet, le jeune homme avait du sang aux mains, au visage et sur sa chemise.

Il sourit, se pencha à l'oreille de ses hommes et murmura :

— N'en dites rien... c'est un pauvre diable d'anglais que j'ai été forcé d'expédier au paradis de ses aïeux !

Puis il jeta sur la table une bourse pleine de pièces d'or en disant :

— Restaurez-vous à ma santé, mes braves, et bonne nuit :

Il quitta l'auberge.

VI

DANS LE CABANON

C'était dans un cabanon placé à peu près au centre du navire que Du Calvet avait été enfermé après son arrestation à Trois-Rivières, c'est-à-dire un cachot étroit qui ne recevait aucune clarté du jour. Ce cabanon, et il y en avait d'autres, était réservé au châtiment de la mutinerie. On jetait le matelot en pleine noirceur pour quarante-huit heures, sans boire ni manger. Il n'y avait ni lit, ni siège, ni luminaire. Si le pauvre diable devenait trop las, il s'étendait sur le parquet.

Pour Du Calvet on avait eu quelques douceurs : on lui avait donné un lit de camp, un escabeau et une petite table ainsi que l'usage d'une lanterne. Trois fois par jour le cuisinier du bord, accompagné d'un matelot, lui apportait des mets abondants et assez bien apprêtés. Du Calvet pouvait donc manger à sa faim, boire et dormir. Mais, tout comme Saint-Vallier, il avait trouvé que ces bonnes choses ne suffisaient pas à l'existence de l'homme, et naturellement, il devait souffrir.

Lorsqu'il était fatigué du lit, il marchait par l'étroit cachot, c'est-à-dire qu'il ne faisait que tourner et retourner. Mais enfin il finissait par se délasser du lit, et quand il était las de cette marche, il reprenait le lit. Les heures qu'il vécut là furent donc des heures interminables ; c'était pour lui une sorte d'éternité : il n'y avait plus ni commencement ni fin. L'inquiétude et l'anxiété ne cessaient de le mordre au cœur. Pas une seconde que sa pensée, sa pensée entière, ne demeurât accaparée par l'image des deux êtres les plus chers qu'il avait en ce monde : sa femme et son fils. Il s'inquiétait d'autant plus qu'après son arrestation, on avait enlevé de sa maison tout son argent et tous ses papiers.

De l'argent, il s'était un peu moqué, il savait que des amis se chargeraient de veiller sur sa femme et son fils. Mais ses papiers !... Là était pour lui la

plus forte inquiétude. N'allait-on pas se servir de ces papiers pour se faire des armes contre lui-même et sa famille ?... Il l'avait redouté. Pourtant, ces papiers ne contenaient rien qui pût le faire passer pour un vulgaire criminel ; c'étaient des papiers d'affaires en général. Mais il s'y trouvait mêlée une énorme correspondance avec les agents de Washington et avec le général de La Fayette et le comte d'Estaing. (Cette correspondance contenait les noms d'une foule de ses amis qui pourraient être plus tard inquiétés par les autorités anglaises. Or, Du Calvet n'aurait voulu pour rien au monde compromettre qui que ce fût, même involontairement ; et voilà que par ces papiers on pourrait trouver matière à incriminer d'autres que lui-même.

À ces pensées et appréhensions Du Calvet avait senti la racine de ses cheveux s'humecter d'une sueur froide, puis son cœur s'était déchiré et son âme s'était meurtrie. Heureusement, cet affaissement de lui-même n'avait duré qu'un moment. Son indomptable énergie avait peu à peu repris le dessus, et tout en souffrant, surtout de la cruelle séparation d'avec sa famille, il essayait d'envisager son sort futur avec calme, et il avait repris la confiance qu'il avait perdue durant les premières heures de sa captivité.

Puis il s'était dit :

— On ne peut certainement pas me faire un crime d'avoir entretenu des relations d'affaires avec les Américains ! Et pourra-t-on m'en faire un pour avoir élevé la voix contre la tyrannie anglaise ? Non !... En ce cas, il faudra bien qu'un jour ou l'autre on me relâche ! Si seulement, l'on me donnait la liberté provisoire en attendant qu'on me fasse un procès !

Du Calvet avait été l'un de ceux qui avaient le plus hautement réclamé l'établissement de la loi de l'HABEAS CORPUS, et, ironie du sort, il allait être l'un de ceux qui en auraient le plus profité, et qu'il allait le plus souffrir de son absence. Car ce n'était pas tant la conviction et la condamnation qui atteignent le plus terriblement l'accusé, coupable ou innocent soit-il, c'est la prison préventive. C'est la période où le prévenu vit heure par heure, minute par minute, dans l'incertitude de son sort, et cette incertitude est pire, cent fois pire, même au cœur du criminel que le remords lui-même. Et que penser de l'innocent qui souffre de l'injustice humaine ?...

Du Calvet en était donc à se demander avec une terrible angoisse, connaissant la haine d'Haldimand et, de ses sbires :

— Que me réserve-t-on ?...

Personnellement, Du Calvet n'entretenait aucune crainte ; que pouvaient lui importer les souffrances corporelles et physiques ? Si on le condamnait à dix années de réclusion, il en serait quitte pour y mourir dans l'oubli. Si c'était la mort, il n'en éprouverait du chagrin qu'à cause de son œuvre qui demeurerait inachevée. Donc, pour lui-même, il ne redoutait rien. Mais sa femme et son fils... que deviendraient-ils ? Comment allaient-ils supporter le contre-coup de sa mort ou de sa condamnation à une longue détention ?... Là seulement était toute sa souffrance, toute sa torture !

Mais quelle folle espérance ! quelle joie inattendue secoua tout son vieux et noble cœur lorsque, tout à coup, une voix amie vint lui parler au fond de son cachot, une voix qui lui dit d'espérer ! L'espérance !... ce mot magique et sublime résume toute l'existence de l'homme !

Cette voix était celle d'un brave défenseur de la race, un de ces ardents, un de ces audacieux qui soulèvent un monde !

Cette voix était celle d'un de ces hommes, plutôt rares à cette sombre époque de l'histoire canadienne, qui pour les libertés, la grandeur, l'honneur de leur pays se dévouent sans tenir compte des plus terribles sacrifices ! Ils sacrifient tout : biens terrestres, foyer, famille ! Ils préfèrent tout perdre des fruits de cette terre plutôt que de penser qu'un jour, quand la mort aura éteint leur esprit, et réduit leurs chairs en poussière, que des mortels pourront venir sur cette poussière de leur « ancien soi » jeter des crachats de mépris ! Oui, cette voix était celle de l'un de ces hommes au dévouement sublime qui, ayant embrassé dans toute son amplitude le devoir du citoyen, n'y veulent pas faillir en se laissant dominer par des sentiments d'égoïsme : ils ont acquis le sentiment de leur devoir à ce point que leur « moi » disparaît complètement, et qu'ils ne se sentent plus qu'une arme pour toujours consacrée à la sauvegarde de l'honneur de leur patrie. Que les dévoyés se moquent d'une telle conception du devoir, c'est leur affaire ; mais quand sonnera l'heure de leur agonie, viendra la vision de leur existence nulle, et ils trépasseront frappés au front par le soufflet de leur propre mépris... ce sera leur juste châtement !

Oui, cette voix française, cette voix canadienne qui était venue souffler dans le cachot de Du Calvet ce mot presque divin « espérance », c'était celle de Saint-Vallier.

Après le départ du jeune homme, le gentilhomme français avait senti un ineffable allègement. Durant cette nuit-là et les quelques jours suivants il trouva moins lourdes les chaînes de sa captivité. Des amis veillaient !... Quelle vision soudaine de liberté ! Son sort n'était plus maintenant entre les mains de sbires, mais aussi entre les mains d'amis chers ! Et ces mains pourraient écarter les coups de l'arme fatale ! Ces mains pourraient, demain peut-être, ouvrir cette porte qui fermait son cachot comme la pierre ferme un tombeau ! Ces mains pourraient le tirer de ce trou trop plein d'une atmosphère terriblement alourdie par les gaz qui émanaient de la lanterne fumeuse, atmosphère en laquelle il se sentait étouffer peu à peu !

Trois jours s'écoulèrent. L'espoir, l'attente, l'anxiété se partagèrent l'esprit de Du Calvet durant ces trois jours.

Puis le soir du troisième jour il fut repris d'inquiétude. À nouveau l'image des siens tant aimés vint obséder son esprit. Il se promenait dans sa cage, amaigri, livide, voûté, tremblant. Du Calvet n'était plus que le spectre de lui-même.

Longtemps ce soir-là il tourna autour de son étroit cachot. Puis, enfin vaincu par la lassitude, il se laissa choir sur son lit de camp et s'endormit.

Il ne dormit pas longtemps. Il s'était éveillé soudainement et son attention avait été attirée par un bruit qui se produisait derrière sa porte. Ce bruit ressemblait à un grincement... à un crissement... Qu'était-ce ?... Il se le demanda. Il était éveillé, mais ses yeux demeuraient fermés, et il finit par croire qu'il rêvait.

Puis le bruit cessa, le glacial silence pesa sur lui comme avant.

Alors Du Calvet ouvrit les yeux, mais ses paupières trop lourdes demeurèrent collées à ses prunelles,

— Allons ! se dit-il, c'est un rêve que je fais !...

Et il se laissa aller tout à fait à ce rêve... il rêvait de liberté... il se revoyait heureux près de sa femme et de son fils !

Combien de temps dura le rêve ? Il n'aurait pu préciser. Mais tout à coup il se trouva sur son séant, écarquillant les yeux...

Un homme venait de pénétrer dans son cachot, et cet homme disait de sa belle voix française :

— Monsieur, je vous ai dit d'espérer... me voici !

Du Calvet ne put retenir ce cri de joie, lui l'homme si contenu :

— Oh ! vie chère !... oh ! liberté exquise !...

Puis se dressant debout, il saisit les mains de l'homme et prononça avec admiration et avec gratitude :

— Saint-Vallier...

— Saint-Vallier, oui, monsieur, répondit le jeune homme en souriant. Ainsi donc vous me connaissiez ?

Et le jeune homme, sans façon, enleva son manteau noir qu'il jeta négligemment sur le lit de camp et apparut vêtu de sa lévite grise.

— Je ne vous avais jamais vu, monsieur, répondit Du Calvet, je vous connaissais de nom. Mais si vous vous rappelez votre visite de l'autre soir...

— Parbleu ! si je me la rappelle...

— Ah ! pardon, mon ami... Tenez, asseyez-vous.

Du Calvet lui indiqua l'escabeau que le jeune homme accepta et lui-même s'assit sur son lit. Et il reprit :

— À propos, voulez-vous me dire le jour que nous sommes ?

— Il est environ deux heures de nuit, monsieur, c'est-à-dire mercredi, 4 octobre.

— Octobre... fit Du Calvet en réfléchissant. Puis il sourit et ajouta : — Monsieur, nous sommes en octobre, dites-vous, mais de quelle année ?

Saint-Vallier tressaillit, le malheureux qu'il voyait devant lui s'imaginait, après dix jours de cachot seulement, que des ans s'étaient écoulés ! Quoi ! cet homme avait donc déjà tant souffert ?... Au fait, pourquoi pas ? Il n'était plus jeune, il n'avait plus devant lui l'existence pleine de luttes, si l'on veut, mais aussi pleine de promesses, tandis que l'autre avec ses vingt-huit ans et toute sa vigueur avait devant lui tout l'avenir ! Oui... cet homme

devait souffrir atrocement non seulement de ses propres souffrances, mais des souffrances d'êtres chers dont il était cruellement séparé ! Oui... cet homme avait un esprit et un cœur tout pleins d'images adorées qui durant de longues années avaient été la force de sa vie ; tandis que lui, ce jeune homme, ne faisait encore qu'entrer dans la vie, et il ne sentait pas encore autour de lui de ces attaches qui, lorsqu'elles se brisent, brisent souvent les cœurs les plus forts, les esprits les plus solides !

Saint-Vallier ressentit pour ce malheureux une immense sympathie.

— Monsieur, répondit-il, nous sommes encore en cette année 1780, vous êtes prisonnier depuis dix jours.

— Dix jours ! s'écria Du Calvet avec surprise. Dites donc plutôt dix ans, mon ami !

— Oh ! je vous comprends, monsieur, sourit le jeune homme. Je sais aussi combien ont dû vous paraître longs ces dix jours de réclusion. Oh ! j'en sais quelque chose, ajouta-t-il avec un léger rire ironique, bien que, à la vérité, je n'aie pas tant souffert que vous. Mais comme vous, je suis séparé du monde des vivants, je suis confiné en une sorte de donjon solitaire sous l'œil vigilant des sbires d'Haldimand.

Du Calvet sursauta.

— Mais, monsieur, s'écria-t-il avec une surprise amusée, êtes-vous un spectre, ou un sorcier ?

Saint-Vallier se mit à rire.

— Non, monsieur, je ne suis ni spectre ni sorcier. J'ai trouvé le moyen, ou plutôt un ami m'a trouvé ce moyen de sortir de ma prison la nuit et, quelquefois, le jour.

Du Calvet regardait le jeune homme avec un air de doute.

— Ne pensez pas, reprit le jeune homme, que je veuille faire du mystère...

— Mon ami, interrompit Du Calvet, vous me dites tout bonnement comme ça que vous quittez votre prison, que vous avez trouvé le moyen d'en sortir à votre gré et à l'heure qu'il vous convient. Or, je me demande ce que doit penser votre gardien lorsqu'il trouve votre cachot désert !

Saint-Vallier sourît largement et répliqua :

— Le gardien n’y voit goutte, parce que Saint-Vallier est toujours en son cachot !

— Je ne vous comprends plus, dit Du Calvet, ahuri.

— Vous allez comprendre : lorsque je quitte ma prison, il se trouve un autre prisonnier pour prendre ma place, un jeune homme comme moi, qui me ressemble quasi trait pour trait... C’est un sosie, comprenez-vous ?

— Si je comprends... sourit Du Calvet avec admiration.

Il prit les mains du jeune homme dans les siennes et les serra avec effusion.

— Ah ! s’écria-t-il en même temps, vous êtes bien celui qu’on m’a dit, jeune, ardent, plein d’audace, et j’ai déjà pour vous la plus grande amitié et la plus vive admiration. Mais expliquez-moi de suite comment vous avez pu pénétrer dans ce cachot ?

— Ce n’est pas sans un rude labeur. J’ai dû crocheter votre cadenas. L’autre soir je l’avais examiné avec l’espoir d’en trouver un semblable pour me procurer une clef. Or, monsieur Darmontel, mon père adoptif, qui est ferronnier et qui fut un temps serrurier, m’a trouvé un cadenas en tout pareil à celui de votre porte. Malheureusement la clef ne fonctionne pas dans ce cadenas. J’ai donc apporté le cadenas neuf, et M. Darmontel m’a expliqué que la clef du vieux cadenas fonctionnerait à merveille dans le neuf. Ce ne sera donc qu’une substitution dont on ne s’apercevra pas.

Et Saint-Vallier avait exhibé un cadenas tout neuf et tout semblable à l’autre.

— Mais ne craignez-vous pas qu’on s’aperçoive de quelque chose tout de même ? Remarquez que l’acier de votre cadenas est plus poli et plus brillant que celui de l’autre.

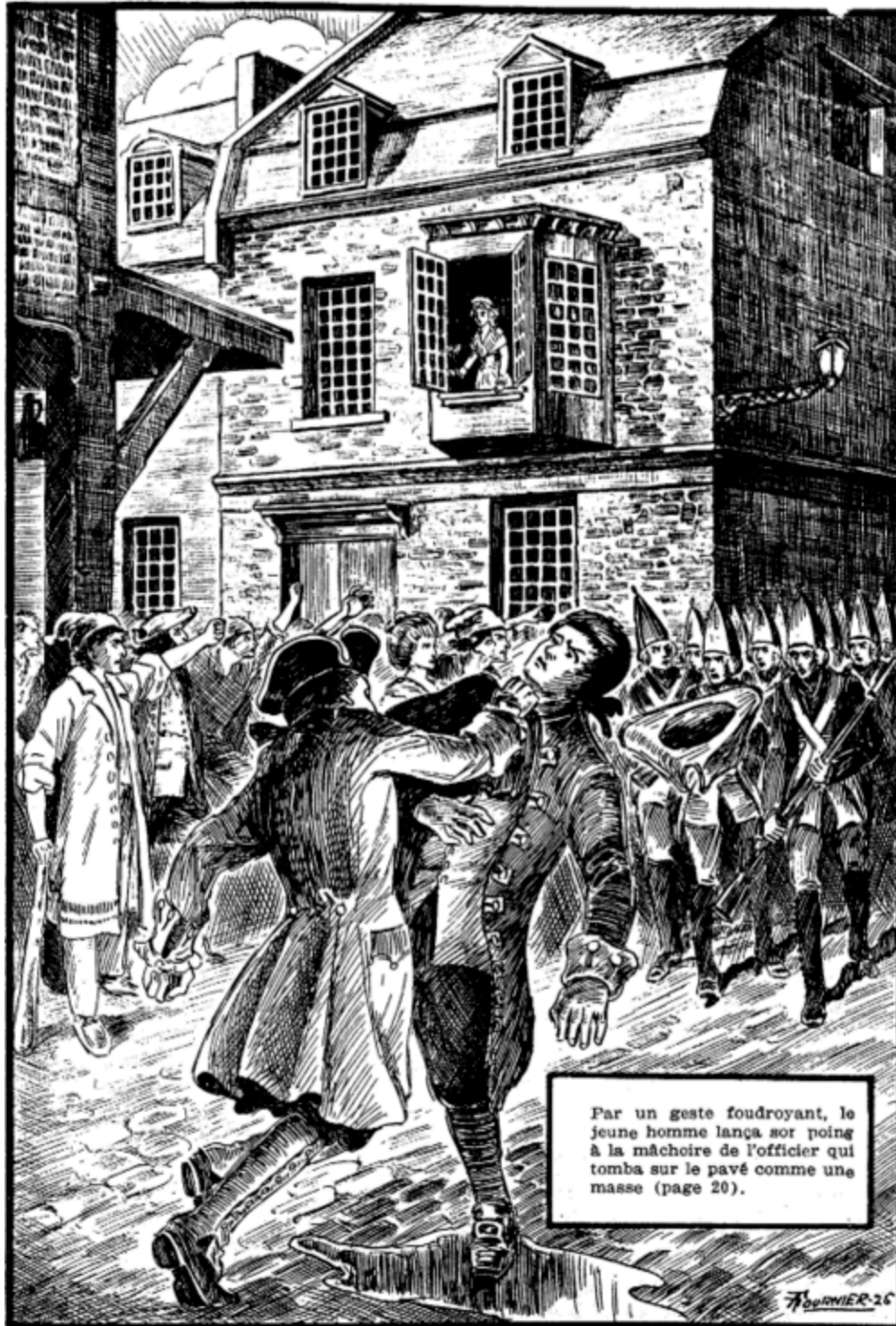
— Oh ! quant à la couleur, se mit à rire Saint-Vallier, je vous garantis qu’on n’y verra que du feu. Mon plus gros risque c’est d’aborder ce navire. Il est vrai que je profite des heures durant lesquelles les officiers et matelots vont à la ville s’égayer.

— Mais si ces officiers et matelots revenaient plus tôt que vous ne pensez et vous trouvaient ici ?

— Je crois bien alors qu’il faudrait en découdre, sourit le jeune homme. Aussi, n’ai-je pas l’intention d’abuser en quoi que ce soit, et nous allons prendre des mesures dès demain pour vous rendre à la liberté.

— Me rendre à la liberté ! fit Du Calvet avec émotion.

— Oui. Mais les moments sont trop précieux pour les longues explications, et je serai bref autant que possible. Voici : demain des personnages influents, ayant à leur tête monsieur Darmontel, iront demander au gouverneur votre liberté provisoire en attendant que votre procès ait lieu. Mais vu que la loi de l’HABEAS CORPUS n’existe pas encore en notre pays, il est bien possible que le gouverneur refuse de vous accorder cette liberté provisoire, comme il me l’a refusée à moi-même.



Par un geste foudroyant, le jeune homme lança son poing à la mâchoire de l'officier qui tomba sur la pavé comme une masse.

— Je suis certain qu’il n’accordera pas plus pour moi cette liberté, dit Du Calvet.

— En ce cas, répliqua avec énergie Saint-Vallier, je vous garantis, moi, cette liberté.

— Vous !...

— Oui. Demain, monsieur, dans la nuit, vous serez en liberté. Naturellement, il sera dangereux pour vous de demeurer dans le pays ; alors je tiendrai à votre disposition un petit navire avec un équipage canadien qui m’est tout à fait dévoué, et ce navire vous transportera en Nouvelle-Angleterre où vous demeurerez, en attendant que vous puissiez revenir dans votre pays adoptif sans danger ni pour vous-même ni pour votre famille.

— Ma femme et mon fils m’accompagneront donc sur ce navire ? demanda Du Calvet avec émotion.

— Pas précisément. Mais soyez tranquille, M^{me} Du Calvet et votre fils iront vous rejoindre.

Du Calvet ne pouvant contenir davantage les sentiments de joie inouïe qui emplissaient son esprit et son cœur, prit le jeune homme dans ses bras et le serra longuement.

— Mon ami ! mon ami !... murmura-t-il.

Il se mit à pleurer doucement.

À l’instant même, dans la nuit silencieuse, un chant joyeux retentit... un chant qui paraissait se rapprocher peu à peu du navire.

— Oh ! s’écria Saint-Vallier en se levant avec précipitation, je parie que ce sont les marins de ce navire qui reviennent ! Je vous laisse, monsieur... mais je reviendrai demain !

Il sortit vivement, referma la porte et posa le cadenas qu’il avait apporté avec lui.

La minute d’après, il s’élançait vers le pont supérieur...

Demeuré seul, Du Calvet, tout heureux de cette vision de liberté qu’on venait de lui montrer, murmura :

— Ô Saint-Vallier ! de ce jour Du Calvet te voue sa gratitude entière, celle de sa femme et celle de son fils ! Ô Canadien ! ô héros !... tu es bien

le digne fils de la race !...

VII

L'INUTILE DÉMARCHE

À peu près à la même heure où Saint-Vallier pénétrait dans le cachot de Du Calvet, deux personnages s'entretenaient du prisonnier dans une pièce, aménagée en living-room, des casernes de la rue Champlain. L'un de ces personnages était ce Daniel Foxham, lieutenant d'infanterie, qui avait opéré l'arrestation de Du Calvet ; l'autre, grand, maigre, sec et âgé d'une cinquantaine d'années, était le colonel Sir William Buxton, l'un des conseillers et factotums du lieutenant-gouverneur. Buxton, tout comme Foxham, était un ennemi irréductible de la race française du Canada.

Le colonel disait :

— Nous avons examiné les papiers que vous avez saisis chez Du Calvet, et ces papiers nous ont fourni des renseignements très importants sur les agissements de cet homme. On peut dire qu'il est condamné !

Et le colonel esquissa de ses lèvres blêmes et pincées un sourire de cruel contentement.

— Mais tenez compte, dit Foxham, que Du Calvet se défendra... il se défendra même âprement, soyez-en sûr !

— Vous voulez dire qu'on le défendra ?...

— N'importe ! Nous savons qu'il a des amis très influents.

— Pensez-vous que ces amis pourront influencer les juges ?

— Peut-être !

— Eh bien ! non, répliqua sèchement le colonel, les amis seront muselés ! Oh ! nous sommes habiles à ce jeu, sourit avec présomption le colonel.

— Oh ! reprit Foxham avec haine, pour ma part je souhaite de tout mon cœur que cet homme soit condamné !

— Il le sera, je vous le répète, parce qu'il importe qu'il disparaisse !... Et d'autres... après ! ajouta sourdement le colonel après une courte pause.

— Oui, oui, dit Foxham, Du Calvet d'abord, les autres ensuite !

— Mais dites-moi, sourit Buxton, vous me paraissez haïr beaucoup ce français ?

— Le haïr ! ricana Foxham... il n'y a pas de mot capable d'exprimer le sentiment qui m'étreint le cœur ! Jamais je n'oublierai le hautain mépris de cet homme, quand j'allai l'arrêter, et non plus l'outrage de son fils à ma personne !

— Son fils aussi ? fit avec curiosité Buxton.

— Monsieur, prononça lentement Foxham et en accentuant chaque mot, ce jeune coq a osé me mettre sur la gorge la pointe d'une épée !

— Ho !... fit le colonel, comme s'il eût été outragé lui-même.

— Et si le général, reprit Foxham, m'avait donné cet ordre « Mort ou vivant », je lui aurais apporté un cadavre... deux cadavres.

— Le lion et le lionceau ? sourit le colonel avec sarcasme.

— Oui... je n'avais qu'un signe à faire à mes soldats... le lion et le lionceau tombaient foudroyés !

— Mon cher Foxham, c'eût été de la mauvaise politique, entre nous, vous savez ?...

— Je comprends. Mais, je me réserve un droit... à plus tard ! répliqua Foxham avec un sourire cruel et mystérieux.

— Je vous comprends également, dit Buxton : après le père...

— Mais bah ! fit Foxham avec négligence, les juges sauront peut-être me venger mieux que je ne le pourrais faire. Néanmoins, j'ai une inquiétude...

— À quel sujet ?

— Au sujet de Du Calvet. Je redoute une chose : qu'il ne réussisse à nous glisser entre les mains, c'est-à-dire que ses amis ne lui ouvrent les portes de son cabanon et ne le fassent évader.

— Quoi donc peut vous inspirer une pareille crainte ?

— Il s'est passé un événement mystérieux, dans la nuit de samedi, sur « Le Requin ».

— Le brick en lequel Du Calvet est prisonnier ?

— Oui.

— Que s'est-il passé ?

— Dans la matinée de dimanche on s'est aperçu de la disparition d'un marin ; ce marin, au cours de la nuit précédente, remplissait les fonctions de veilleur. Il est vrai de dire qu'un officier, la même nuit, en montant à bord, avait constaté l'absence du factionnaire, et il avait pensé que le pauvre diable était allé se coucher dans son hamac. Mais le lendemain l'homme demeura introuvable.

— Il demeura introuvable, dites-vous ? fit le colonel avec surprise.

— On a fouillé vainement tout le navire. Mais peu après le commandant Fordwell a conclu que cet homme avait été assassiné, puis jeté par-dessus bord.

— Ho ! ho ! comment a-t-il pu conclure ainsi ?

— Près de l'écoutille, sur le pont supérieur, on a découvert une large mare de sang qui avait été piétinée, ce qui indiquait qu'une lutte quelconque avait eu lieu à l'endroit même entre deux hommes.

— Ce factionnaire n'aurait-il pas été tué par un de ses camarades avec qui il se serait pris de querelle ?

— C'est l'hypothèse que fit Fordwell d'abord. Mais après enquête, il se convainquit du contraire.

— Mais alors ?...

— Alors, il a supposé qu'un étranger était monté à bord. On a remarqué des empreintes de doigts sanglants sur l'appui du parapet.

— Ces empreintes auraient pu être faites par le factionnaire !

— C'est possible ; mais tout porte à croire que ce factionnaire, après avoir perdu tant de sang, était inanimé et peut-être déjà cadavre quand il fut jeté à l'eau. Il n'est donc plus resté qu'une hypothèse d'admissible : celle d'un inconnu qui serait venu à bord dans la nuit de samedi à dimanche. Puis

cet inconnu aurait été surpris par le veilleur, une lutte aurait suivi et avec le résultat que nous supposons.

— Je me demande, dit le colonel en réfléchissant, quelle affaire cet inconnu pouvait avoir à bord. N’y avait-il sur le navire personne autre que le factionnaire ?

— Si... les deux cuisiniers, qui n’ont eu connaissance de rien.

— Que déduisez-vous de tout cela ?

— Qu’une personne, ou que des personnes inconnues cherchent à délivrer Du Calvet !

— Oh ! si cela était, il s’agirait de prendre des précautions immédiates !

— Voilà pourquoi j’ai désiré vous voir. Si vous vouliez suivre mon avis, le commandant Fordwell aurait ordre de tenir deux sentinelles en permanence devant la porte de Du Calvet.

— Certainement, le commandant recevra cet ordre aujourd’hui même.

— Et pourtant, reprit Foxham, j’aurais mieux que cela !

— Voyons !

— S’il est vrai (naturellement c’est une supposition que je fais) que la prison de Du Calvet est connue, il importerait de le transférer dans une autre prison, mais en grand mystère, en pleine nuit, et avec toutes les précautions utiles pour que cette fois on ne puisse avoir la moindre idée de l’endroit de sa réclusion.

— Vous avez raison.

— J’ai mieux que cela encore.

— Allons, Foxham, vous m’intéressez beaucoup !

— Faites-moi confier par le général la surveillance du prisonnier !

— Vraiment ? Mais où le garderiez-vous ?

— Ici, sourit le lieutenant. Nous avons ici, juste sous nos pieds, deux excellents cachots auxquels on arrive... Tenez ! venez voir de vos yeux...

Foxham se leva et conduisit le colonel Buxton dans une petite pièce voisine aménagée en chambre à coucher.

— Ah ! ah ! fit Buxton, c’est ici votre chambre ?

— Et c'est ici l'unique entrée comme l'unique sortie des deux cachots en question.

— Est-ce par cette trappe ? interrogea Buxton.

— Précisément. Comprenez-vous ?

— Je comprends que pour délivrer Du Calvet il faudrait d'abord vous passer sur le corps !

— C'est vous qui le dites.

— Mais lorsque vous vous absentez ?...

Foxham sourit.

— Il y a, dit-il, dans mon bataillon deux hommes qui me sont dévoués corps et âme !

— Je comprends de mieux en mieux. C'est entendu, Foxham, je rapporterai au général ce que vous m'avez dit de cet incident survenu sur « Le Requin », et je lui parlerai de vos suggestions et de vos désirs. Allons ! il est déjà tard... à demain !

— À demain ! répondit Foxham.

Le colonel Buxton s'en alla.

Le lieutenant sourit avec haine et triomphe et murmura :

— Ho ! Du Calvet... tu ne m'échapperas pas, je le jure !

Une ordonnance entra et dit :

— Monsieur, la voiture que vous avez commandée attend !

— Ah ! tiens, fit avec surprise Foxham, j'avais oublié que Miss Margaret donne ce soir une petite fête intime à laquelle j'avais promis de me rendre. Quelle heure est-il, Jack ?

— La demie de minuit est sonnée, monsieur !

— Ah ! diable, je serai en retard ! N'importe ! j'aurai toujours le temps de faire une courte apparition, on ne quitte jamais Margaret avant quatre ou cinq heures du matin !

Le lieutenant pénétra dans sa chambre, arrangea rapidement sa toilette et sortit. L'instant d'après, une voiture l'emportait vers la haute-ville.

.

Vers les onze heures du jour suivant le colonel Buxton pénétra hâtivement dans le living-room du lieutenant Foxham. Celui-ci venait de se lever seulement, attendu qu'il n'était entré qu'aux petites heures du matin.

— Eh bien ! demanda Foxham, avez-vous parlé au général ?

— Oui... mais il y a du nouveau !

— Quoi donc ?

— Vos suppositions et celles du commandant du « Requin » n'étaient que trop justes !

— Hein ! s'écria Foxham en pâlisant, venez-vous m'apprendre que Du Calvet s'est évadé ?

— Non pas, heureusement, répliqua le colonel ; mais il est certain à présent qu'on travaille à sa délivrance !

— Et qui donc ? Le savez-vous ?

— Non, on ignore. Mais on a découvert des indices qui justifient toutes vos hypothèses.

— Parlez vite, monsieur, j'ai hâte de savoir !

— On a découvert ce matin que le cadenas qui ferme la porte de Du Calvet a été changé.

— Changé !... Foxham ouvrait des yeux effrayants.

— On y a substitué un cadenas tout semblable, mais plus neuf et de fabrique plus récente. J'ai constaté de mes propres yeux cette substitution, seulement il faut y regarder à deux fois, la différence n'est presque pas sensible. Les portes voisines sont fermées avec des cadenas en tout semblables à celui qu'on a enlevé.

— Mais comment a-t-on pu découvrir la substitution ?

— Un peu de limaille de fer au pied de la porte a attiré l'attention du cuisinier, lorsqu'il se rendit ce matin au cachot avec les aliments du prisonnier. Et puis, le matelot qui l'accompagne s'est aperçu que la clef ne tournait pas aussi facilement que la veille au soir et les jours précédents.

— Et vous avez constaté que Du Calvet est toujours dans son cabanon ?

— Toujours, soyez tranquille. Mais voyez-vous l'idée ? Celui qui a fait cette substitution voulait avoir une clef à sa disposition.

— Pourtant, murmura Foxham pensif, il me semble qu'il n'était pas nécessaire de changer le cadenas, c'est une faute grossière qu'on a commise.

— Mais non, cette faute on l'a faite malgré soi, parce que l'un des cadenas était de fabrique plus ancienne que l'autre.

— Je ne comprends pas, dit Foxham.

— C'est simple cependant : le mécanisme de ces deux cadenas doit différer quelque peu ; mais si peu que cela soit, il est arrivé — comme nous le supposons — que la clef du nouveau cadenas ne fonctionnait pas dans l'ancien, tandis que celle de l'ancien fonctionne dans le nouveau, quoique moins facilement. Comprenez-vous ?

— Oui, un peu. Oh ! j'avoue que je ne suis pas un expert dans ce genre de mécanisme.

— Eh bien ! voyez encore : si la clef du cadenas nouveau avait fonctionné dans l'ancien, l'on n'aurait pas fait la substitution qui aurait été inutile. Mais il s'est trouvé que cette clef ne travaillait pas, alors on a tout simplement croché le vieux cadenas pour le remplacer par le nouveau. Et cela nous explique, car l'opération était très délicate, que celui ou ceux qui s'occupent de Du Calvet sont gens du métier.

— En ce cas, on peut donc aisément expliquer la disparition du factionnaire sur « Le Requin » dans la nuit de samedi à dimanche ?

— Parfaitement. Et, comme vous le disiez hier, il est très urgent de transférer Du Calvet dans un autre cachot.

— Ici ? interrogea anxieusement Foxham.

— Oui, le général est d'accord avec nous.

— C'est bon, sourit Foxham avec haine, cela sera fait dans le cours de la nuit prochaine. Mais allons sur « Le Requin », je veux de mes yeux étudier cette affaire de cadenas. Avez-vous interrogé Du Calvet ?

— Pas moi, mais le commandant Fordwell. Le prisonnier a refusé de répondre, se contentant de dire qu'on avait la berlue.

— Oh ! sourit Foxham tandis qu'un éclair terrible illuminait rapidement ses regards, je voudrais bien trouver un indice qui me mît sur la trace de l'audacieux qui a pénétré jusqu'au cabanon de Du Calvet, car je vous jure,

colonel, que cet homme n'aurait plus nulle chance de m'ôter ma vengeance !

Puis, subitement et aussi rapidement que passe la lueur d'un éclair, un nom traversa sa pensée... un nom qui le fit frissonner et de haine et d'effroi :

Saint-Vallier !...

Mais Foxham n'eut garde de faire part à Buxton du soupçon qu'il venait d'avoir, il voulait se réserver pour lui seul la solution d'un mystère dans la confiance de ses chefs et pourrait en même temps lui procurer une montée en grade.

Il esquaissa un nouveau sourire, un sourire tout à fait indéchiffrable et pénétra dans sa chambre pour s'habiller.

Quelques instants après, les deux officiers anglais se rendaient à bord du « Requin ».

.

À peu près à la même heure, quatre des plus gros bourgeois de la cité de Québec, et parmi eux un commerçant anglais sympathique à la race française du Canada, ayant à leur tête M. Darmontel, se présentaient devant le lieutenant-gouverneur pour lui demander la liberté de Du Calvet en attendant qu'il fût traduit devant ses juges ; ces quatre personnages se portaient garants du gentilhomme huguenot.

— Monsieur le gouverneur, avait dit Darmontel qui s'était fait le porte-parole de ses compagnons, voici un bon sujet de l'Angleterre, un citoyen intègre, un homme honorable, un père qui souffre terriblement dans sa captivité. L'âge et la constitution de ce grand travailleur, qui se voit tout à coup réduit à la plus entière oisiveté, ne pourront supporter longtemps les affreuses souffrances de la réclusion. Cet homme, qui a pour sa famille une véritable adoration, ne pourra vivre longtemps ainsi séparé de sa femme et de son fils. Vous voyez donc là un malheureux, et non un malfaiteur. Et si, monsieur le gouverneur, ce malheureux a pu commettre quelque faute que vous avez jugée répréhensible, nous vous assurons qu'il est prêt à en souffrir toute la responsabilité et à paraître devant les juges que vous lui choisirez. S'il a commis une faute, c'est donc qu'il en sait le mobile et les raisons, et ces raisons il les fera valoir devant ses juges qui pourront ensuite

décider du plus ou moins de gravité de la faute. C'est un homme honnête et loyal, il dira la vérité qu'il n'oserait taire pour éviter un châtiment, et votre justice n'aura rien souffert ; au contraire, elle en sera plus honorée et respectée par la générosité que vous aurez montrée à l'égard de monsieur Du Calvet. Encore une fois, je vous déclare que nous nous rendons responsables de sa personne, et nous vous promettons solennellement qu'au jour de l'assignation devant ses pairs Du Calvet sera présent. Monsieur le gouverneur, vous connaissez assez notre dévouement à notre pays comme notre loyauté au grand pays et au grand roi que vous représentez, pour que vous soyez tout enclin à nous accorder l'immense faveur que nous venons solliciter à vos pieds, et nous sommes déjà persuadés que vous accueillerez favorablement notre humble demande.

Haldimand était demeuré froid, sévère, hautain.

Il répondit d'une voix sourde et rude :

— Messieurs, je comprends bien les sentiments qui vous ont fait entreprendre cette démarche auprès de nous. J'ai bien le regret de ne pouvoir accéder au désir que vous exprimez. Je suis forcé de me conformer aux lois qui régissent cette administration dont je ne suis que le serviteur. Et ces lois sont formelles : nul prisonnier ne pourra, durant la période, préventive, jouir d'une liberté provisoire ! C'est clair, et je ne saurais accorder à l'un une faveur que je dois refuser à l'autre.

Il se leva avec une brève inclination de la tête et un geste de la main, ce qui signifiait que ces messieurs devaient se retirer et qu'il ne servait de rien d'insister.

Les quatre personnages se retirèrent, très désappointés et fort mécontents. Toutefois, Darmontel parut se raviser et il revint de quelques pas pour faire entendre ces paroles qui pouvaient être très dangereuses pour lui et les siens :

— Monsieur le gouverneur, rappelez-vous que si l'on ne sait rendre justice à son prochain, on ne peut, son tour venu, attendre justice des autres !

Et il s'en alla, grave et solennel.

Haldimand lui lança un regard terrible.

Mais Darmontel était déjà dehors, avec ses compagnons, où, avec une sourde colère, il s'écria :

— Eh bien ! messieurs, puisque l'on ne veut pas nous donner justice, nous nous rendrons justice à nous-mêmes ! Mes amis, ajouta-t-il à voix basse et ardente, soyez tranquille, je connais un homme... je connais un brave, un audacieux qui, ce soir, cette nuit, ouvrira à Du Calvet la porte de son cachot !...

Alors sur les lèvres des trois autres personnages ce nom passa comme dans un souffle :

— Saint-Vallier ?...

— Oui... répondit Darmontel avec un sourire tranquille.

VIII

L'ÉCHEC

La nuit était calme et froide, le firmament très étoilé.

Sur le brick, « Le Requin », une lanterne brûlait au mât d'artimon.

Sur le pont du navire, il n'était nul veilleur cette nuit-là et tout était silencieux.

Tout à coup, sans que le moindre bruit ne se fût produit, une ombre humaine enfourcha le parapet à bâbord. Cette ombre humaine, un moment, demeura immobile ; puis elle sauta légèrement sur le pont et s'avança doucement vers l'écoutille, pencha son oreille et écouta. Aucun bruit dans l'intérieur.

L'ombre humaine revint au parapet, se pencha et, dans un murmure presque insaisissable, prononça ces paroles :

— C'est bien, mes braves, allez ! Vous attendrez le signal convenu !

En bas, sur le flot sombre, une légère embarcation se détacha des flancs du navire et s'éloigna silencieusement.

Puis l'homme qui avait ainsi parlé, et qui n'était autre que Saint-Vallier revêtu de son large manteau noir et la tête encapuchonnée, regagna l'écoutille et descendit lentement l'escalier. Mais cette nuit-là il n'y avait nulle lanterne.

Saint-Vallier demeura un moment indécis dans l'épaisse obscurité qui l'environnait de toutes parts.

— Allons ! se dit-il, cela vaut peut-être mieux, et puis je connais suffisamment mon chemin pour ne pas m'égarer.

Hardiment il longea le couloir, atteignit le second palier, le descendit pour s'engager ensuite le long du pont intérieur.

Au bout de cinq minutes il était arrivé sans encombres devant la porte du cabanon habité par Du Calvet.

Comme les soirs précédents, il perçut le faible rayon de lumière qui filtrait sous la porte.

Il prêta un moment l'oreille, puis il ne put retenir un tressaillement ; son ouïe très fine avait saisi comme un murmure de voix humaines... un tout petit chuchotement... un souffle !

Il résolut de frapper à la porte avant d'introduire la clef dans le cadenas. Mais le silence était devenu si solennel autour de lui qu'il eut peur d'attirer, par le plus petit bruit, l'attention d'être humains peut-être couchés au-dessus de lui.

Mais Saint-Vallier était un de ces audacieux qui ne connaissent pas la peur : il décida d'ouvrir le cadenas. Doucement il réussit à tâtons à mettre la clef dans le trou du cadenas, puis la tourna lentement. La clef fonctionnait à merveille, et Saint-Vallier se réjouit à la pensée que la substitution qu'il avait faite n'avait pas été découverte. Donc, Saint-Vallier eut la certitude que ses deux visites précédentes sur le navire n'avaient pas été le moins soupçonnées, et que Du Calvet était toujours là et l'attendait dans l'impatience et l'inquiétude.

Il retira le cadenas, toujours sans faire de bruit, et tira doucement la porte lourde.

À la même seconde un ricanement sinistre résonna dans le cabanon, et Saint-Vallier fit un pas de recul pour demeurer comme médusé.

Devant lui, ce n'était pas Du Calvet qu'il voyait, non ! Dans le cabanon il y avait cinq hommes, et l'un de ces hommes ajustait froidement Saint-Vallier avec un pistolet, et l'homme qui tenait le pistolet, c'était le lieutenant Foxham.

Saint-Vallier le reconnut de suite dans la pâle clarté que jetait la lanterne posée sur la petite table. Il recula d'un autre pas en ayant soin de ramener sur son visage le capuchon, de sorte qu'on ne pouvait voir que ses yeux.

La voix de Foxham venait de tonner :

— Arrête !... un pas de plus et je fais feu !... Qui êtes-vous ?

Saint-Vallier réfléchissait déjà rapidement.

Il venait de comprendre que son truc avait été déjoué, que Du Calvet avait été tiré du cabanon pour être enfermé dans un autre cabanon ou cachot, et que lui, à moins d'un miracle, était un homme mort ou à peu près. Car là, devant lui, il reconnaissait un ennemi mortel, Foxham ! Jamais, en sa vie, Saint-Vallier n'avait couru un tel danger.

S'il était soudain reconnu par Foxham, c'était la mort certaine : ou Foxham le tuerait là comme une bête venimeuse, ou il le ferait prisonnier pour être ensuite exécuté par les ordres d'Haldimand. C'était donc la mort certaine qui le guettait d'un côté ou de l'autre. Mais pis que cela... c'était également la mort certaine pour son sosie, Pierre Darmontel, du moment que le subterfuge serait éventé, et c'était peut-être exposer M. Darmontel et sa fille aux pires représailles d'Haldimand, que deux morts d'homme ne pourraient satisfaire. Sans compter que c'était aggraver le cas de Du Calvet, c'était peut-être le vouer à une mort qu'on ne méditait pas encore contre lui, et c'était frapper du même coup. M^{me} Du Calvet et son fils !

Saint-Vallier ne put s'empêcher de frissonner à ces terribles pensées !

Et, dans une seconde de faiblesse, il se sentit perdu... il vit Pierre Darmontel perdu... il vit Du Calvet perdu... il sentit que tout sombrait sous ses pieds... il entrevit un gouffre insondable...

Pourtant il n'eut pas peur !

La seconde de faiblesse ne fut qu'un éclair.

Saint-Vallier, avec son audace, sa souplesse, son agilité, son sang-froid, entrevit, après le gouffre, une lueur de vie et d'espoir. Si peu que c'était, il voulut conserver tout de même cette lueur.

— Qui êtes-vous ? interrogea encore une fois la voix menaçante de Foxham.

Lentement, doucement, Saint-Vallier introduisait la main droite sous son manteau.

— Vous voulez le savoir ? dit-il en déguisant sa voix.

— Parlez, répliqua Foxham, ou je fais feu !

— Voici ! cria Saint-Vallier.

À la seconde même il tirait un pistolet et le déchargeait sur le groupe d'hommes devant lui. L'un d'eux tomba foudroyé, mais ce n'était pas Foxham. Car, à la même seconde également, ce dernier déchargeait à bout portant son pistolet sur le jeune homme, de sorte que les deux détonations se confondirent presque en une seule.

Saint-Vallier se sentit atteint à l'épaule gauche.

Par un rapide mouvement il lança son pistolet contre la lanterne qui se brisa et s'éteignit.

Foxham jeta un cri de rage ;

— Saisissez-le ! hurla-t-il à ses hommes.

Mais que faire dans la noirceur d'encre qui venait d'envelopper choses et êtres !

Saint-Vallier venait de prendre son poignard à l'instant même où des bras cherchaient à se saisir de lui. Il se mit à frapper au hasard de son arme, et cette arme pénétrait dans les chairs, elle grinçait, elle déchirait, elle perçait... Les soldats et Foxham lui-même s'étaient rejetés dans le fond du cachot, qui maintenant retentissait des rugissements de fureur de Saint-Vallier et des cris de douleur et des râles d'agonie de ses ennemis. Et le jeune homme, comme un tigre ivre de sang, frappait toujours... il sentait du sang chaud rejaillir sur lui, son haleine féroce se mêlait à l'haleine épouvantée des soldats anglais, les jurons et les imprécations se confondaient... Et Saint-Vallier frappait si fort et si rapidement que son bras commença de faire mal. Il songea à fuir...

Foxham venait de pousser un terrible appel au secours.

Et Saint-Vallier, aussitôt, entendit une vague rumeur de voix humaines s'élever dans les flancs du navire.

Il fit un bond au hasard, mais à reculons... il heurta le cadre de la porte du cabanon... d'un autre bond il se trouva au pied de l'échelle qu'il grimpa en moins de trois secondes. Puis il courut au pont intérieur, dans la noirceur toujours, mais certain de trouver sa voie.

Il n'était pas à moitié chemin qu'à l'extrémité opposée parut la clarté d'une lanterne, cette clarté venait vers lui, derrière il distinguait des ombres humaines, et ces ombres accouraient...

Le poignard sanglant levé et tête baissée, Saint-Vallier se rua contre ces ombres. Un choc violent se produisit... il y eut des cris de stupeur, de colère, d'épouvante, des blasphèmes... Saint-Vallier joua plus que jamais de son poignard, enjamba des corps humains, passa... et, essoufflé, haletant, chancelant, il arriva au pied de l'écoutille.

Derrière lui survenait comme une meute en furie.

Il monta l'escalier. Sur le pont il chercha à découvrir l'embarcation qui l'avait amené, mais il ne la vit nulle part et il sourit de contentement.

La meute enragée arrivait au pied de l'écoutille.

Saint-Vallier traversa vivement le pont du navire à tribord, sauta sur le parapet...

À ce moment précis une dizaine de matelots surgirent sur le pont et aperçurent la silhouette sombre du jeune homme qui venait de sauter sur le parapet. Cinq ou six coups de feu éclatèrent... ! Saint-Vallier piqua une tête dans les flots noirs...

L'instant d'après, une dizaine d'hommes, Foxham en tête, se penchaient ardemment au-dessus du parapet et, silencieux, prêtaient l'oreille vers les flots immobiles.

Nul bruit...

Alors Foxham se mit à rire sourdement.

— Mes amis, dit-il, vos balles ont atteint une cible... un cadavre est là !

Oui, mais en bas c'étaient quatre cadavres qu'il y avait et une dizaine de blessés...

.

Un cadavre ! avait dit Foxham.

Mais pas celui de Saint-Vallier encore !

Non !... Saint-Vallier nageait entre deux eaux, doucement, silencieusement, rapidement dans la direction de Québec.

Quatre hommes venaient d'amarrer à un quai une légère embarcation, et tous quatre tournés vers le fleuve demeuraient immobiles et silencieux. Puis l'un d'eux dit :

— Pauvre Saint-Vallier... il a trop risqué !

— Il a dû trouver son tombeau sur ce maudit brick, proféra un autre.

Et les quatre hommes tinrent leurs regards dans la direction du navire anglais sur lequel ils voyaient des lueurs de lanternes s'agiter.

Mais voilà que leur attention fut tout à coup attirée par le bruit que fait un nageur. Ces hommes n'eurent pas le temps de prononcer une parole de surprise, qu'un homme grimpait agilement sur le quai et apparaissait, ruisselant d'eau et vacillant.

Il allait parler... mais il s'écrasa lourdement devant les quatre hommes stupéfaits.

— Saint-Vallier ! murmura l'un d'eux.

Les quatre hommes se penchèrent sur le corps du jeune homme.

— Il est évanoui ! dit l'un.

— Transportons-le à l'auberge ! émit un autre.

— À l'auberge ? Non pas, protesta un troisième. Il faut le conduire chez M. Darmontel !

— Tu as raison ! admit celui qui avait proposé l'auberge.

L'un de ces hommes partit aussitôt pour aller à la recherche d'une voiture.

Il revint après un quart d'heure conduisant un cheval vigoureux attelé à une calèche.

Saint-Vallier, toujours inconscient, fut déposé dans la voiture.

Chez Darmontel, le commerçant et sa fille, Louise, attendaient dans la plus vive anxiété le résultat de l'expédition de Saint-Vallier. Mais en voyant paraître ce corps tout mouillé et inanimé, une terrible angoisse les mordit au cœur.

Louise Darmontel, en pleurs, se jeta sur le corps inanimé en gémissant :

— Ô Hector !... Hector !...

Un moment, M. Darmontel redouta qu'elle ne s'évanouît.

De suite il donna des ordres pour qu'on allât chercher le médecin de la famille.

IX

DANS LE DONJON

Il était environ trois heures du matin, quand deux hommes pénétrèrent dans la loge du gardien de nuit aux casernes des Jésuites.

Le gardien, à la vue de ces deux personnages, quitta vivement un grabat où il venait de s'assoupir, fit le salut militaire, et attendit qu'on l'interrogât.

Ces deux personnages étaient le colonel Buxton et le lieutenant Foxham.

— Mon ami, dit Buxton sur un ton autoritaire, conduis-nous au cachot de Saint-Vallier !

Quoique étonné par cette visite et cette demande surtout, et sachant à quel rang appartenaient ces visiteurs, le gardien n'osa hésiter une seconde.

— Venez, messieurs ! dit-il.

Il prit une lanterne sur sa table, ouvrit une porte au fond de la loge, enfila un corridor au bout duquel était un escalier montant vers les étages supérieurs. Arrivé sous les combles, les trois hommes traversèrent une grande pièce toute dénudée qui avait dû autrefois servir de dortoir. Puis le gardien ouvrit une porte et pénétra dans un corridor donnant sur la façade de l'édifice. Or, pendant ce trajet de la loge du gardien à ce corridor, Foxham avait murmuré à Buxton ces paroles :

— Si Saint-Vallier est dans sa prison et s'il y est couché et dort, je veux être fusillé à l'aube !

— Parce que vous êtes certain qu'il est au fond du fleuve ? demanda Buxton.

— Oui... si l'homme, qui est venu cette nuit sur « Le Requin » pour tenter la délivrance de Du Calvet, est bien Saint-Vallier que j'ai cru reconnaître !

— Et s'il occupe encore son donjon ? interrogea Buxton.

— Je me serai trompé, ou bien ce Saint-Vallier a le diable au ventre !

— Voilà, messieurs ! annonça le gardien en s'arrêtant devant une porte fortement verrouillée et cadénassée, porte qui aboutissait à l'extrémité du corridor que les trois hommes venaient de parcourir.

— Ouvre ! commanda Foxham d'une voix sourde et légèrement tremblante.

Le gardien décadénassa la lourde porte et l'ouvrit. À la clarté de la lanterne les trois hommes découvrirent un individu, étendu sur le lit de camp, les couvertures remontées jusqu'au menton et dormant tranquillement.

Foxham prit des mains du gardien la lanterne et l'approcha du visage du dormeur.

C'était bien Saint-Vallier...

Au mur il vit la lévite grise accrochée, le chapeau avec sa rosace blanche et son lys rouge, un long manteau brun avec collet en fourrure. Foxham toucha de sa main gauche la lévite et le manteau : ces deux vêtements étaient parfaitement secs. Par terre il aperçut une culotte noire, des guêtres, des souliers. Il tâta également la culotte : elle était sèche !

Alors Foxham tourna son visage pâle vers le colonel qui, muet et immobile, attendait que le lieutenant se prononçât.

— Colonel, dit Foxham la voix excessivement altérée, j'ai mal vu là-bas... ce n'était pas Saint-Vallier !

Les trois hommes s'en allèrent.

Après que la porte eut été refermée, les verrous poussés et le cadenas fermé, et après que des pas se furent perdus dans l'éloignement, une tête se souleva de dessus l'oreiller du lit de camp, puis une voix se mit à ricaner en murmurant ces paroles :

— Ah ! ces bons Anglais... sont-ils un peu naïfs tout de même !... N'empêche, ajouta-t-il, que si Hector ne revient pas bien vite, je vais geler tout vif ici !

En effet, il faisait très froid dans ce donjon.

Le jeune homme décrocha du mur le manteau, l'étendit par-dessus ses couvertures, renfonça sa tête dans l'oreiller et parut s'endormir.

.

Chez Monsieur Darmontel, un vieux médecin français qui, après 1760, s'était décidé à demeurer sur le sol Canadien, venait de déclarer que Saint-Vallier, avec sa blessure à l'épaule, n'était pas en danger. La balle du pistolet de Foxham n'avait que troué les vêtements et labouré la chair. Mais le jeune homme demeurait toujours inconscient à cause de ses forces qu'il avait totalement épuisées.

Près du lit sur lequel demeurait le blessé, Louise Darmontel se tenait inquiète et très pâle.

Le médecin et M. Darmontel s'étaient retirés dans une pièce voisine, et Louise demeurait seule avec ce corps inanimé, mais que la vie n'avait pas abandonné.

Louise tenait ses yeux humides fixés sur le visage très livide du jeune homme, et dans ses regards on pouvait lire un amour puissant. Elle le regardait avec extase, ce beau cavalier ! Car il était vraiment beau ce Saint-Vallier, beau de cette mâle hardiesse qui caractérisait chacun de ses traits, beau de cette noble et fière audace qui dictait ses paroles et ses gestes, beau de ce courage sublime qui ne reculait devant aucun danger, beau de cette farouche virilité qui en faisait un homme dans toute la plénitude du mot. Courageux, brave, hardi et généreux... voilà les quatre qualités dominantes de ce jeune homme qui avait été comme le frère de lait de Louise Darmontel. Oui, Saint-Vallier avait comme sucé le lait à la même source vigoureuse où avait puisé de ses petites lèvres la jeune fille. Puis tous deux avaient grandi côte à côte ; lui avait atteint sa vingt-huitième année, Louise, sa vingt-sixième qu'elle dépassait de quelques mois. Ils étaient tous deux d'âge suffisamment mûri pour se lancer dans la grande aventure du mariage sans trop redouter les conflits. Ils s'étaient d'abord aimés comme frère et sœur ; et plus tard, lorsque Saint-Vallier avait atteint la vingtaine, et elle sa dix-huitième année, ils s'étaient aimés de cet autre amour qui tisse l'éternel lien entre l'homme et la femme, entre l'époux et l'épouse. Puis Saint-Vallier était parti pour l'Europe après avoir échangé des promesses avec Louise.

Elle était belle aussi, cette Louise, mais d'une beauté peut-être un peu grave. Elle avait été très chaleureusement accueillie dans la société de cette époque, puis vivement recherchée et courtisée. De jeunes Canadiens de bonne famille et de jeunes Anglais de la meilleure société avaient soupiré après sa main. Louise avait dû se soustraire courtoisement à cet entourage, pour la bonne raison qu'elle était fiancée. Mais l'un de ces jeunes Anglais avait été plus tenace que les autres : c'était le lieutenant Daniel Foxham. Mais un jour Louise s'était vue obligée de mettre un terme aux attentions trop empressées de Foxham. Très dépité, celui-ci avait cherché à savoir quel était l'heureux mortel sur qui la jeune fille avait jeté son dévolu. Quand il eut appris que ce mortel était Saint-Vallier, de ce jour il résolut de faire disparaître ce rival heureux. L'opportunité se présenta, lorsque le jeune Canadien, revenu d'Europe, commença d'élever une voix protestataire contre l'administration tyrannique du général Haldimand. Foxham fit tout en son pouvoir pour déchaîner contre le jeune audacieux les colères et les haines, jusqu'au jour où il fut chargé d'arrêter ce rival dont il avait souhaité la mort.

Disons que Foxham appartenait à une honnête famille de la bourgeoisie londonienne ; son père tenait à Londres un gros commerce de merceries, de sorte que Louise Darmontel, fille d'un commerçant en feronneries, ne se trouvait donc pas d'un rang inférieur à celui du jeune anglais. Il s'était donc ardemment épris pour la belle canadienne, mais lorsqu'il se vit écarté sa jalousie devint si violente qu'il jura de se venger des dédains de la jeune canadienne en frappant son fiancé, Saint-Vallier.

L'arrestation du jeune homme avait porté un rude coup à Louise Darmontel, et sachant que le coup venait, pour une bonne part, de Foxham, elle avait résolu de changer de tactique vis-à-vis du lieutenant et de se servir de lui pour arracher Saint-Vallier à sa prison. Chaque fois qu'elle avait eu par après l'avantage de rencontrer le lieutenant, elle n'avait pas dédaigné de lui adresser le meilleur sourire. Foxham s'était remis à espérer. Puis Louise Darmontel, toujours dans le but de sauver Saint-Vallier, s'était liée d'amitié avec Miss Margaret Toller, une cousine de Foxham, âgée de vingt ans, assez jolie, mais que Foxham n'aimait pas à cause de ses cheveux trop roux, de son visage trop blanc veiné de bleu, de l'inélégance de sa démarche, et surtout à cause de ses bavardages. Car Miss Toller passait pour une

véritable pie, elle disait tout ce qu'elle savait, et gare, paraît-il, à qui lui aurait confié un secret important ! Miss Toller aimait Foxham, beaucoup même, et lui se donnait l'air de la courtiser parce que son père, le major Gerald Toller, était l'un des plus puissants personnages de la « cour » d'Haldimand.

C'est donc par l'entremise de cette Margaret Toller que Louise avait pu apprendre l'endroit précis où Du Calvet avait été mis sous verrous. Naturellement, Miss Toller n'avait nullement soupçonné les intentions de Louise Darmontel, de sorte que Foxham n'avait pu se douter comment et par quel jeu de circonstances le cachot de Du Calvet avait été découvert.

Pendant que Louise Darmontel évoquait ces anciens souvenirs de date non encore lointaine, Saint-Vallier reprit ses sens. En apercevant Louise à son chevet, il sourit doucement, puis tout comme s'il fût sorti d'un sommeil ordinaire, il se mit sur son séant et dit d'une voix à peine altérée :

— Ma chère Louise, je vous remercie de suite pour avoir pris soin de ma pauvre personne. Tout de même, le fameux bain que j'ai pris !

Et il se mit à rire.

— Ainsi donc, mon pauvre ami, dit la jeune fille très grave, vous avez échoué dans votre tentative ?

— Hélas, oui ! Du Calvet avait été enlevé de son cachot à bord du « Requin ».

Saint-Vallier narra son aventure.

— Et vous ne savez pas encore, demanda la jeune fille, en quel endroit le malheureux a été conduit et enfermé ?

— Non, Louise, je ne sais rien encore. Vous comprenez bien que je n'ai pas pris le temps de demander ce renseignement à Foxham. Comme vous le voyez, j'avais autre chose à faire. Je ne m'inquiétais pas beaucoup du sort de Du Calvet, parce que je supposais qu'il avait été transporté ailleurs, et que vous sauriez bien découvrir sa nouvelle prison.

— En effet, sourit la jeune fille, je saurai bien m'en informer.

— Ce n'est toujours pas Foxham qui vous donnera cette information, se mit à rire Saint-Vallier.

— Je prendrai celle-ci à la source où j'ai puisé la première.

- Miss Toller ? demanda le jeune homme.
- Oui... elle sait tout ce qu'elle désire savoir.
- Comme elle dit tout ce qu'elle sait !



« Monsieur le gouverneur Haldimand rappelez-vous que si l'on ne sait rendre justice à son prochain, on ne peut, son tour venu, attendre justice des autres. »

— Oh ! mon cher, il ne faut pas trop s'y fier. Tout dépend de l'humeur du moment. Pour tirer de Margaret un renseignement précieux, il importe de choisir l'heure, autrement on s'expose à ne rien apprendre.

— Et à se compromettre aussi, peut-être ?

— Du moins à compromettre nos projets. Mais Margaret est excessivement naïve et pas défiante pour un sou, c'est l'avantage qu'elle m'offre. Elle ne pourrait s'imaginer que j'aie aucun intérêt à travailler à la délivrance de monsieur Du Calvet, de sorte qu'elle n'ira jamais se vanter qu'elle m'a fourni tel ou tel renseignement. Ensuite, tout comme Foxham, elle te croit bel et bien toujours en ton donjon.

— C'est mieux ainsi. Mais je crains bien que Foxham ne commence à avoir des doutes sur la petite comédie que nous jouons, Pierre et moi.

— Cette comédie pourrait tourner en tragédie... J'ai peur, Hector !

— De quoi, Louise ? que je sois tué ?

— Oui.

— Bah ! je vous ai dit que je vivrais cent ans !

— Ne plaisantez pas, reprocha doucement la jeune fille. N'avez-vous pas failli la perdre cette vie, il y a à peine deux heures ? oui, cette vie sur laquelle peut-être vous comptez trop ?

— Oui, mais vous constatez que je ne l'ai pas perdue ! Eh bien ! Louise, c'est ce qui prouve que je vivrai cent ans, car jamais la mort ne m'a frôlé de si près que cette nuit ! Elle me guettait de tous côtés, elle me tenait pour ainsi dire, et cependant je lui ai échappé. Comprenez que si j'avais à mourir à l'âge où je suis, je serais mort à cette heure, et il ne vous resterait plus qu'à laisser pleurer ces beaux yeux qui me regardent avec un doux reproche.

Et le jeune homme, prit une main de Louise et la baisa avec ardeur. Puis il reprit en se levant tout à fait :

— Il ne faut pas trop se laisser aller aux sentiments du cœur, ma chère amie, car nous sommes en pleine lutte, en pleine bataille. À plus tard l'amour, le doux amour !... Et j'oublie ce brave Pierre qui doit être diablement inquiet de ne pas me voir revenir. Quelle heure est-il, Louise ?

— Trois heures et demie, Hector.

— Trois heures et demie ! répéta le jeune homme en tressaillant. J'avais dit à Pierre que je serais de retour vers une heure. En ce cas je cours à mon donjon.

— Vous n'y pensez pas ! s'écria Louise avec effroi. Vous êtes blessé... vous êtes à peine remis... vous grelottez... vous grelottez... vous chancelez !

Oui, le jeune homme paraissait avoir peine à se tenir sur ses jambes.

— Bah ! dit-il négligemment, c'est une faiblesse passagère. Tenez ! je me remets déjà... j'ai eu un étourdissement, cela m'arrive des fois. Bonne nuit, Louise ! N'oubliez pas de vous enquérir du cachot de Du Calvet !

— Vous partez ?

— Oui, oui... n'oubliez pas !

Elle le conduisit jusqu'à la porte où ils échangèrent un baiser.

Peu après Saint-Vallier se dirigeait à grands pas vers la Place des Jésuites.

Avant d'atteindre la Place, Saint-Vallier enfila à sa droite un passage tortueux. Puis il se glissa entre deux hangars, franchit une palissade démolie à plusieurs endroits et se trouva bientôt derrière le bâtiment qui servait de casernes.

L'endroit était excessivement obscur et il était difficile de se diriger avec précision vers un point déterminé. Pourtant Saint-Vallier marchait d'un pas assuré, au travers de piles de bois de chauffage et d'amas de pierres, et atteignit l'angle nord-est du bâtiment. La toiture, à cet angle, avait été, lors du siège de 1759, trouée par les boulets des canons, et une partie du mur de l'aile est s'était effondrée entre le toit et le deuxième étage. Cet effondrement avait occasionné dans le mur une crevasse d'une largeur variant entre quarante et soixante centimètres, et suivant une ligne oblique à partir du deuxième étage, sous la partie effondrée, jusqu'aux fondations. Mais la crevasse, à ce point, n'avait pas dix centimètres de largeur. Saint-Vallier tourna l'angle de l'édifice et marcha vers la crevasse. Là, à l'aide des pieds et des mains il se hissa à une hauteur d'environ deux mètres, où la crevasse s'ouvrait suffisamment pour permettre à un homme de taille ordinaire de passer. À cette hauteur, Saint-Vallier se trouvait entre le plancher inférieur et le plancher supérieur du rez-de-chaussée. Il sauta sur le

plancher inférieur, traversa des débris de matériaux quelconques et se dirigea, à tâtons cette fois, vers l'angle nord-est où il trouva un escalier. Il monta au deuxième étage, traversa une pièce tout encombrée des débris de la toiture défoncée, puis arriva à un corridor longitudinal. De chaque côté de ce corridor s'alignaient des chambres, et ce corridor aboutissait à une vaste pièce occupant l'angle sud-est de l'édifice, et au-dessus de cette pièce se trouvait la mansarde qui servait de prison à Saint-Vallier.

Cette pièce était remplie de lits, de tables, de bancs, de matelas et autres objets qui avaient servi, dans le temps, aux élèves qui venaient étudier chez les Jésuites. Tous ces objets avaient été jetés là par les autorités militaires dans un pêle-mêle indescriptible. Rarement un être humain pénétrait là. À de rares intervalles un soldat de la caserne y venait chercher un matelas ou un autre objet quelconque dont il avait besoin.

Saint-Vallier grimpa sur une table après y avoir posé un escabeau, puis il monta sur cet escabeau et de ses deux mains souleva un étroit panneau dans le plafond.

Il appela à voix basse :

— Pierre !

L'instant d'après la voix de Pierre Darmontel demandait par le trou :

— C'est toi, Hector ?

— Oui, Pierre. Je t'ai fait attendre, n'est-ce pas ?

— Oh ! tu sais, j'ai dormi comme un prince ! Seulement, il est venu des intrus qui m'ont réveillé.

Tout en ce disant le jeune homme poussait de côté le lit de camp, et Saint-Vallier à la force des bras se hissait au travers de la trappe.

— Des intrus ? fit Saint-Vallier avec surprise en se dressant debout dans son cachot.

— Oui... je ne m'attendais pas à cette visite nocturne.

Et Pierre Darmontel raconta la visite de Buxton et de Foxham accompagnés du gardien de nuit.

— As-tu reconnu ces personnages ?

— Hélas ! non... L'un d'eux est venu me poser sa lanterne sous le nez. J'ai bien eu l'envie de lui demander le but de sa visite, et j'aurais pu savoir à qui j'avais affaire ; mais je n'ai pas osé. Sais-tu ce que j'ai pensé ? qu'on venait pour s'assurer si tu étais toujours dans ta prison.

— Je le pense aussi. Pierre. Je me méfie beaucoup de Foxham, et je ne serais pas étonné, s'il m'avait reconnu, qu'il chercherait à savoir comment je m'y prends pour sortir d'ici. Mais je suis bien tranquille tant qu'on n'aura pas surpris la ressemblance de traits et de taille que nous avons tous deux.

— Quant à moi, Hector, sois sûr que je ne me montrerai pas dans la ville tant que tu ne seras pas libéré par Haldimand.

— Ô Haldimand ! murmura Saint-Vallier avec un sombre défi, je ne redoute ni tes cachots ni tes sicaires ! Malgré ta puissance malgré la vigilance des esclaves qui te servent, ces cachots, nous les ouvrirons ! Nous rendrons la liberté à tous ces malheureux frères canadiens qui souffrent atrocement de ta tyrannie ! Et un jour, peut-être, ces mêmes cachots deviendront ton tombeau et celui de tous tes stipendiaires !

Puis le jeune homme fit un court compte-rendu de son aventure de la nuit.

L'instant d'après les deux frères de lait se séparaient : l'un, Darmontel, refaisait le chemin que venait de parcourir Saint-Vallier ; l'autre, se couchait à son tour et s'endormait profondément.

X

DURANT LE BAL

Le jeudi soir, 23 novembre de cette année 1780, le lieutenant-gouverneur du Canada donnait, en son Château Saint-Louis, un grand bal à l'aristocratie de la cité de Québec. La salle des audiences et l'immense salon qui y attenait — salon qui avait été agrandi et remodelé par le général Murray — étaient remplis d'une foule brillante dans laquelle dominait l'élément militaire. Le rouge écarlate des justaucorps, les dorures des épaulettes, les reflets des croix et des médailles, les étincellements des fourreaux d'épée et de sabre se mêlaient curieusement sous des gerbes de lumière puissantes, à l'éclatement des soies chatoyantes et des brocarts et aux scintillements des pierres précieuses dont était parée la gent féminine,

Peu de Canadiens assistaient à cette fête : on n'y remarquait que deux ou trois conseillers et quelques officiers et bourgeois qui n'avaient pu refuser l'invitation qui leur avait été faite par le lieutenant-gouverneur, sans s'exposer à nuire considérablement aux intérêts qu'ils défendaient.

Darmontel y était ainsi que sa fille Louise. Le commerçant, comme on s'en doute bien, avait une grande répugnance à assister à ces fêtes, mais il n'avait pu refuser d'y accompagner sa fille. Louise avait un intérêt puissant d'assister, ce soir-là, à ce bal du lieutenant-gouverneur, car elle voulait essayer de savoir en quelle prison on avait enfermé Du Calvet. La chose était très délicate. Comment s'y prendrait-elle ? Elle ne le savait pas, elle comptait beaucoup sur les circonstances.

Il était un peu après neuf heures lorsque Louise Darmontel et son père firent leur apparition dans le grand vestibule du Château, où se pressait une foule d'invités. L'entrée de Louise parut créer une sensation. Elle apparaissait dans une magnifique robe de soie bleue passementée de fines dentelles blanches. Elle ne portait ni bijoux ni pierres précieuses, mais son

éclatante beauté pouvait se passer de ces parures. Ses pieds étaient chaussés de petits souliers de satin bleu sur hauts talons qui grandissaient sa taille élancée. Sa lourde chevelure châtain était arrangée en une exquise torsade sur le sommet de sa tête, tandis que deux papillotes délicieuses tombaient admirablement sur ses oreilles. Mais la sensation ne provenait pas uniquement de la beauté de Louise, mais aussi de l'apparition de M. Darmontel. Car on savait les rudes paroles qui avaient été dites au gouverneur Darmontel lors de sa démarche pour obtenir la liberté provisoire de Du Calvet, et il faut croire que des menaces avaient été prononcées à l'adresse du commerçant. En effet, Haldimand n'avait pas pardonné à Darmontel les paroles qu'il avait dites avant de se retirer après l'audience. On croyait donc que Darmontel en paraissant à cette fête voulait faire acte d'audace et de défi, bien que, à la vérité, Haldimand lui eût adressé une invitation.

À son arrivée, Louise Darmontel avait été de suite entourée, puis entraînée dans les salons par une escouade de jeunes Misses commandée par Margaret Toller.

Quant à Darmontel lui-même, après avoir été salué assez courtoisement par Haldimand, il s'était joint à un groupe de commerçants anglais qui discutaient les affaires du pays, et surtout les choses politiques qui concernaient les États américains, qui avaient proclamé leur indépendance, mais que l'Angleterre n'avait pas encore reconnus comme politiquement indépendants.

Louise avait donc été de suite séparée de son père. Elle s'était beaucoup réjouie intérieurement de tomber sitôt dans le sillage de Margaret Toller, qui était comme la reine de cette jeunesse féminine de la société anglaise.

— Ah ! dear ! s'était écriée Miss Margaret, excessivement rousse et habillée de couleurs trop voyantes, mais babillarde et gaie à l'excès, on avait pensé que tu ne viendrais pas à cette fête !

Puis un flot de banalités entremêlées de rires jeunes et argentins s'était mis à couler entre toutes ces jeunes filles qui, enlacées, envahissaient les salons. On entendait au loin la musique d'un orchestre qui venait d'attaquer un air de danse. Des jeunes hommes, militaires pour la plupart, vinrent

offrir le bras aux jeunes filles qui entouraient Louise Darmontel et Margaret Toller, de sorte que peu après les deux amies se virent seules.

— Ma chère Louise, dit Margaret, il se trouve ici un spectre vivant qui s'ennuie à mourir et que je crois sur le point de retourner à sa tombe.

Elle se mit à rire aux éclats.

— Je le plains, sourit Louise.

— Comme moi, n'est-ce pas ? Oh ! c'est qu'il fait vraiment pitié ! Suis-moi !

— Où veux-tu me conduire ? demanda Louise.

— À mon spectre vivant !

— Décidément, tu me fais peur ! se mit à rire Louise à son tour.

— Oh ! il n'est pas dangereux ! Mais il est fort boudeur !

— Qui donc encore, Margaret ?

— Mon cousin, Daniel.

— Le lieutenant Foxham ?

— Justement. Tiens ! vois-le... il vient de ce côté ! Je parie qu'il me cherche... poor pet !

Elle rit longuement.

— S'il te cherche, reprit Louise, cours à lui ! Ce n'est pas moi...

— Ce n'est pas toi ? interrompit Margaret. Le savons-nous ? J'ai dit « moi »... mais il se peut fort bien que ce soit... Ah ! mais, tiens, il nous a aperçues. Viens, Dear, je suis sûre que nous ne serons pas trop de deux pour le décharger de ses soucis !

Louise se laissa emmener à la rencontre de Foxham. Le lieutenant avait en effet une mine fort sombre.

Mais à la vue de Louise il sourit et s'inclina courtoisement.

De suite Margaret disait après un court éclat de rire :

— Tâchez donc, Daniel, de vous faire une mine plus réjouie ! Ne sommes-nous pas assez joyeuses... ou peut-être pas assez belles ?

Elle cligna vers Louise un œil narquois.

— Joyeuses ? fit Foxham en essayant de rire, je crois bien. Belles ?... mais vous êtes ravissantes !

— Oh ! dear ! oh ! dear !... s'écria Margaret en entourant la taille de Louise, voici notre Daniel déjà ressuscité !

Foxham, en effet, s'était tout à coup déridé, et il avait lancé à Louise Darmontel un regard très ardent et très admiratif.

À ce moment, un jeune officier anglais s'approchait du groupe, s'inclinait, puis offrait son bras à Margaret pour la danse qui commençait.

Louise se trouva subitement seule avec Foxham qui lui dit gracieusement :

— Mademoiselle, je voulais vous prier de m'accorder la faveur de danser avec vous, mais comme je désire causer un peu auparavant, voulez-vous me permettre de vous demander cette faveur à la deuxième danse ?

— Comme il vous plaira, monsieur, répondit aimablement Louise.

Elle accepta le bras du lieutenant qui la conduisit dans le vestibule devenu tout à fait désert depuis que la danse avait commencé. Au moment où ils avaient traversé le grand salon plusieurs regards s'étaient posés avec admiration sur le couple, car ce couple, disons-le, était beau. Certes la rayonnante beauté de Louise Darmontel y était pour beaucoup ainsi que sa gracieuse élégance ; mais Foxham ne la déparait pas. En dépit de son air trop souvent hautain, il possédait beaucoup de distinction et d'élégance. Son visage était régulier et son teint très coloré, et des yeux noirs, brillants et mobiles, animaient merveilleusement ce visage et ce teint. Foxham était ce qu'on appelle un beau garçon ; malheureusement toute sa personne décelait un manque d'aménité et de sympathie.

Il était venu au pays au commencement de la campagne de 1776, et il avait été attaché en qualité de lieutenant à l'état-major du général Burgoyne. Comme beaucoup de jeunes officiers anglais du temps, Foxham était venu en Amérique dans l'espoir de se tailler une belle place dans les cadres de l'armée anglaise. Ce n'était pas une nature mauvaise, mais très facile à l'empreinte. Il avait de suite reçu le germe des préjugés, contre la race française du Canada, qui rongeaient l'entourage au sein duquel il vivait. Quand on est jeune et qu'on a de l'ambition, on s'imagine qu'il est nécessaire de singer ceux qui occupent un rang supérieur au nôtre et qui

sont susceptibles de nous aider à parvenir ; on ne copie pas seulement leurs dehors, on s'efforce de penser comme ils pensent, d'agir comme ils agissent, quitte à mal penser et à mal agir. Foxham était jeune et ambitieux... il singea, et il singea au point de devenir une brute ! D'ailleurs, c'est là où mène généralement la manie de copier les autres. Donc, s'il en était venu à tant détester les Canadiens, il s'était rendu non moins détestable auprès d'eux. Et après, était-il concevable que ce jeune homme, pétri de haine de race après avoir été pétri de préjugés, pût désirer sincèrement de lier sa destinée à celle d'une jeune fille canadienne ? Il faut donc croire que Foxham plaçait Louise Darmontel bien au-dessus de sa propre race, ou bien qu'il s'était ingénié à se faire accroire que la jeune fille était d'une race étrangère à la race canadienne ! Mais ce qu'il faut croire avant tout, c'est que Foxham aimait la fille d'Ève tout en méprisant, sans se l'avouer peut-être, la fille de race !

Lorsqu'il se vit seul avec Louise dans le vestibule, il entama le premier la conversation et en langue française, ce qui surprit grandement la jeune fille ; car le plus souvent Foxham affectait d'ignorer notre langue.

— Mademoiselle, dit-il, j'avais bien redouté de ne pas vous voir à cette fête ce soir, ainsi que me l'avait fait penser Margaret.

— Étiez-vous donc vraiment désireux de me voir ?

— De vous voir et de vous parler, sourit Foxham.

— Mais d'abord, monsieur Foxham, dites-moi pourquoi vous me parlez ce soir en langue française ?

— En êtes-vous si surprise ?

— Terriblement surprise... puisque je vous en demande le motif ! se mit à rire la jeune fille.

— Aimez-vous mieux que je m'exprime en ma langue ?

— Non pas... au contraire !

— Oh ! je sais bien que je ne parle pas votre langue admirablement !

— Vous la parlez très bien ; c'est pourquoi je m'étonne que vous ne la parliez pas plus souvent.

— Je n'ai pas l'opportunité.

— Si... lorsque vous me rencontrez, par exemple...

— C'est vrai... mais je vous rencontre généralement dans un milieu où l'on ne parle que l'anglais, alors...

— Pensez-vous qu'il serait indélicat de votre part de m'adresser la parole en ma langue, même lorsqu'il n'y a autour de nous que des personnes de votre race ?

— Je ne dis pas que ce serait indélicat... Mais l'on ne sait jamais qui l'on peut blesser quand on s'exprime dans une langue qui n'est pas comprise de tout le monde. Mais ce soir, nous sommes seuls...

— C'est donc votre unique motif ? interrompit Louise avec un sourire légèrement moqueur.

— Unique, vous le dites.

— Eh bien ! figurez-vous que moi je pensais que c'était purement parce que vous détestiez notre langue !

— Avez-vous pu supposer... fit Foxham avec une feinte surprise.

— J'ai fait mieux que supposer, sourit finement Louise, parce que vous n'aimez guère les Français, ou, tout au moins, les Canadiens !

— Au contraire, mademoiselle, reprit Foxham avec un sourire ambigu, j'estime beaucoup les Canadiens ; vous en avez bien la preuve lorsque je vous...

— Oh ! moi, monsieur Foxham, j'ai toujours pensé que je suis une exception !

Elle riait ingénument.

Foxham la regarda longuement et avec une admiration de plus en plus grandissante.

— Oui, murmura-t-il avec une sorte d'ivresse intérieure que traduisaient librement les rayons de ses yeux noirs, vous... vous êtes exceptionnellement belle !

— Je me rappelle, sourit Louise, que vous m'avez déjà, une fois ou deux, dit la même chose !

— Je la répète... et je veux la répéter même au point de me rendre banal. Et je vais vous répéter encore que je...

— Monsieur Foxham, interrompit Louise en riant candidement, je vous préviens que vous allez briser tout le charme que j'éprouve à demeurer ainsi avec vous !

Foxham rougit violemment et balbutia :

— Mademoiselle, vous avez parfois une façon de dire certaines choses...

— Non pas une façon qui vous déplaît, j'espère ?

— Elle pêche par manque de sincérité.

— Mais non...

— Si fait... qu'avez-vous à me repousser le plus souvent ?

— Parce que vous vous avancez trop ! rit doucement Louise.

— C'est vrai, répliqua narquoisement Foxham. Ce n'est pas ma faute, j'oublie toujours qu'il y a l'autre !

— L'autre ?... fit naïvement Louise en reprenant son sérieux et en regardant Foxham avec attention.

— Oui... Saint-Vallier !

— Mais... il est mort ! fit Louise avec une profonde gravité.

— Mort !... s'écria Foxham en sursautant.

Il demeura un moment tout effaré. Mais le sourire légèrement amer de Louise lui fit retrouver son attitude d'avant.

— Je dis mort, monsieur Foxham, parce que c'est tout comme. Car je crois bien que Saint-Vallier, que les autres... que, aussi, votre... nouveau prisonnier...

— Mon nouveau prisonnier ? fit avec surprise Foxham.

— Monsieur Du Calvet, oui... Je crois bien que ces pauvres misérables sont à peu près morts... car un jour ou l'autre ils seront condamnés et exécutés !

— Quoi donc vous fait croire ça ? Mais d'abord... pardon ! vous dites « mon prisonnier », pourquoi ?

— Ai-je dit votre prisonnier ?... Je voulais dire « vos prisonniers » !

— Mais ils ne sont pas mes prisonniers, mademoiselle, je ne suis qu'un subalterne et j'obéis aux ordres qu'on me donne, rien de plus !

— Et vous agissez à contre-cœur ?

— Je vous le jure.

— Et, s'il n'en tenait qu'à vous-même, les cachots déjà trop remplis seraient tous ouverts ?

— Je vous prie de le croire.

Louise regarda le jeune homme avec un sourire sceptique et demanda encore :

— Vous videriez tous les cachots...

— Tous, je vous le répète, mais uniquement pour vous faire plaisir !

— Ah ! pour me faire plaisir... et même celui de... ?

Foxham comprit.

— Même celui-là, affirma-t-il... mais à une condition !

— Laquelle ?

— Que... qu'il disparaisse !

— Le cachot ? se mit à rire Louise.

— Non... le prisonnier qui est dedans !

— Ah !... et s'il disparaissait ?

— Mais auparavant je poserais une deuxième condition...

— Voyons ! fit négligemment Louise.

— Vous la connaissez bien ?

— Dites quand même, je peux confondre.

— Rappelez-vous la demande que je vous ai faite le printemps dernier.

— Je me la rappelle, monsieur, répondit gravement Louise ; mais rappelez-vous également que je vous ai demandé un an pour réfléchir !

— Un an... se mit à rire Foxham avec ironie. Dans un an, pensiez-vous, l'autre aurait tout le temps de se faire libérer ?

— L'autre encore ?... s'écria avec un emportement simulé la jeune fille. Vous croyez donc bien ?...

— Tant qu'il vivra, mademoiselle, je croirai !

— Ah ! monsieur, vous devenez insupportable ! Reconduisez-moi au salon !

— Pardon ! demeurez... Je vous ai dit que j'ai quelque chose de particulier dont je veux vous entretenir.

— Eh ! mais, s'écria Louise avec impatience, dites-le bien vite ce quelque chose ! Voilà un quart d'heure que nous perdons notre temps en futilités ! Si encore vous aviez les chagrins... que j'ai !

— Vous avez des chagrins, mademoiselle ?

— De gros chagrins ! C'est peut-être ce qui me rend un peu brusque avec vous et fort peu aimable !

— Vous êtes très aimable, au contraire !

— Merci.

— Mais ces chagrins... je les partagerais peut-être, si je les connaissais !

— Monsieur Foxham, reprit Louise avec gravité, ne savez-vous pas l'affront qu'a subi mon père auprès du gouverneur...

— Je ne sais rien de cet affront, affirma Foxham avec une mine sincère.

— Vous ne savez pas que le gouverneur a refusé à Monsieur Du Calvet sa liberté provisoire ?

— Quoi ! fit Foxham avec étonnement, allez-vous m'apprendre à présent que vous sympathisez avec ce Du Calvet ?

— Lui ! fit Louise en haussant les épaules avec une petite moue d'indifférence, je ne le connais pas. Mais savez-vous ce que je me suis laissé dire ?

— Voyons !

— Que sa pauvre femme se meurt d'ennui et de désespoir en sa demeure aux Trois-Rivières !

— Oui, c'est bien malheureux... répliqua hypocritement le lieutenant.

— Or, c'est une femme, monsieur, et je suis femme... comprenez-vous ?

— Oui, oui, je vous comprends. Mais on s'occupe de cette malheureuse.

— C'est bien le moins. Margaret est fort active ainsi que quelques dames anglaises auprès du gouverneur pour qu'il prenne en pitié cette pauvre

femme !

— Je sais. Je suis allé à Trois-Rivières la semaine dernière pour faire enquête.

— Est-ce le général qui vous a envoyé ?

— Oui... Et depuis, ajouta Foxham en jouant la plus parfaite conviction, je croyais que Du Calvet avait été mis en liberté !

— En liberté ! fit avec émotion la jeune fille.

— Cette rumeur n'a-t-elle pas couru durant quelques jours ?

— Je la croyais fausse !

La jeune fille se doutait bien que Foxham cherchait à la tromper. Mais depuis un instant Louise Darmontel était fort troublée par cette pensée : « Pourquoi Foxham a-t-il été envoyé à Trois-Rivières ? »...

Il avait dit pour faire enquête, mais la jeune fille avait un autre pressentiment. Car si Foxham était allé à Trois-Rivières la semaine d'avant, son voyage avait été tenu très mystérieusement en secret. Donc il était allé comme la première fois, accomplir quelque terrible besogne ! Car Foxham commençait à passer pour le pourvoyeur officiel des Cachots d'Haldimand ! Et quelle besogne avait-il pu accomplir ? Louise se le demandait avec inquiétude ! Et pour que Foxham, à présent, parlât de ce voyage, il fallait donc croire que la besogne avait été accomplie et que rien n'en avait transpiré ! Maintenant, Louise avait hâte de voir la fête prendre fin pour qu'elle pût causer avec son père de ce qu'elle venait d'apprendre, et elle avait encore plus hâte d'en instruire Saint-Vallier ?

La musique qui dirigeait la danse, après s'être tue un moment, reprenait.

— Ah ! dit Foxham, voici la deuxième danse... venez-vous ?

— Allons ! dit simplement Louise.

.

Vers une heure de la nuit, un peu après la collation offerte à ses invités par le lieutenant-gouverneur, et alors que la foule quittait peu à peu le Château, Louise Darmontel et Margaret Toller demeuraient presque seules dans le grand salon. Elles étaient assises sur une causeuse et s'entretenaient à voix basse.

— Ma chère Louise, disait Miss Margaret, comme je te l'ai promis, j'ai beaucoup travaillé pour qu'on porte secours à cette pauvre madame Du Calvet ! Il paraît que le général va s'occuper d'elle incessamment.

— Mais alors, son mari n'est pas encore en liberté ?

— Pauvre homme ! soupira la jeune anglaise.

— Mais n'a-t-il pas couru qu'il avait été remis en liberté ?

— Oui, on l'a dit, mais ce n'étaient que des bruits. Autant que j'ai pu savoir, le pauvre diable n'est pas près de se voir en liberté !

— C'est terrible !

— On dit que son dossier est effroyablement chargé !

— On dit ça... Louise était devenue très pâle.

— Son procès doit avoir lieu bientôt.

— N'a-t-on pas essayé de le faire évader ? demanda Louise en essayant de prendre un ton indifférent.

— Il y a déjà longtemps, oui. Oh ! c'est toute une histoire. Des inconnus étaient parvenus à découvrir son cachot à bord du « Requin ».

— Vraiment ? Je n'avais pas appris cela.

— C'est qu'on a tenu la chose secrète autant que possible. Mais depuis lors le gouverneur a fait enfermer ce pauvre Du Calvet dans un cachot ignoré de tout le monde.

Louise se mit à rire.

— Pourquoi ris-tu ainsi ? demanda Margaret.

— Parce que cette fois-ci le pauvre homme va bien mourir de faim.

— Pourquoi ?

— Si son cachot est ignoré de tout le monde ?

— Oui ignoré de tout le monde, c'est vrai, affirma Miss Margaret avec une grande conviction. Mais, je dis de tout le monde, sauf, bien entendu, du gouverneur, de Foxham...

— Tiens, en voilà deux déjà !

— De son gardien, naturellement...

— Trois, fit narquoisement Louise. Puis elle éclata de rire et ajouta : — Maintenant prends garde qu'il n'y ait un quatrième, et alors ce ne sera plus du tout « tout le monde » !

Margaret Toller se pencha à l'oreille de Louise et murmura :

— Eh bien ! oui, il y a un quatrième... moi !

— Toi ?...

— Oh ! j'ai surpris le secret par pur hasard. Mais je n'en ai jamais soufflé mot, et toi, prends bien garde de ne jamais me trahir.

— Pauvre enfant, répliqua Louise, quel intérêt aurais-je à te trahir ?

— Je n'en ai rien dit, tu penses bien, à mon cousin. Un soir, que j'étais allée le relancer à sa caserne, je l'ai surpris revenant de la cave où sont les cachots... deux cachots secrets !

— Vraiment ?

— J'ai donc déduit que dans l'un de ces cachots il y avait ce Du Calvet.

— Oh ! il y a longtemps... mon cousin me les avait fait voir... brrr...

— C'est donc bien affreux ?...

— C'est épouvantable... dans la plus profonde noirceur, dans l'humidité, parmi la vermine, dans... brrr...

— Pauvre malheureux, je le plains ! soupira Louise.

— Qui plains-tu ?

— Ce... Du Calvet !

— En effet... s'il est là !

— Ces cachots ne reçoivent donc pas l'air ?

— L'air de la cave... pas de fenêtres, tu comprends ? Il n'y a qu'une sortie comme il n'y a qu'une entrée : par la chambre de mon cousin où se trouve une trappe.

— Si ce n'était pas si barbare, on pourrait croire que c'est presque ingénieux, ces cachots ! se mit à rire Louise.

À cet instant M. Darmontel venait chercher sa fille pour quitter le château.

Les deux jeunes filles s'embrassèrent, et Louise sortit du salon au bras de son père.

En pénétrant dans le vestibule elle croisa Foxham, qui lui jeta un long regard d'amour. Louise lui décocha un sourire charmant.

Dix minutes après elle et son père quittaient le Château et prenaient le chemin de leur demeure.

— Mon père, dit Louise, je possède le grand secret !

— Le cachot de Du Calvet ? demanda avec une forte émotion Darmontel.

— Oui, aux casernes de la rue Champlain ! Et le geôlier, devinez-vous qui il est ?

— Non.

— Foxham !

— En ce cas, hâtons-nous d'arriver afin que Pierre aille informer Saint-Vallier de la chose. Car, tu le sais, on va commencer le procès de Du Calvet la semaine prochaine, et, autant que j'ai pu en apprendre ce soir, il est à peu près certain qu'on va le condamner à au moins dix années de réclusion.

— Il est donc urgent de le sauver au plus tôt.

— Demain, si c'était possible, répondit M. Darmontel.

XI

DRAMES DE NUIT

Il était deux heures de nuit lorsque M. Darmontel et sa fille entrèrent dans leur demeure.

Dans un petit salon ils trouvèrent Pierre Darmontel en compagnie d'un jeune homme, presque un adolescent, aux yeux sombres, au visage pâle et défait.

Devant Darmontel et sa fille le jeune homme s'inclina gravement.

Pierre le présenta.

— Mon père, dit-il, voici monsieur Louis Du Calvet, le fils de ce malheureux père que nous essayons de sauver.

Le jeune homme s'inclina de nouveau.

— Et voici ma sœur ! ajouta Pierre en désignant Louise.

La jeune fille sourit gracieusement à ce grand et fier jeune homme.

— Ah ! mon cher enfant, nous avons tout fait pour faire libérer votre père ! Malheureusement nous n'avons pu réussir.

— Je vous suis bien reconnaissant, monsieur, des efforts que vous avez faits pour sauver mon pauvre père. Ah ! s'il n'y avait que lui encore...

— Que dites-vous ? fit M. Darmontel avec inquiétude.

— Ah ! monsieur... tous les malheurs fondent sur nous ! Après les cachots de ce monstre...

— Ah ! oui, interrompit Darmontel avec indignation, pour peu que cela continue, la moitié de notre race sera bientôt emmurée dans les Cachots d'Haldimand ! C'est terrible !

— Hé ! s'écria Louis Du Calvet avec une grande colère, s'il n'y avait que les cachots... Mais il y a une bande d'assassins à ses ordres qui parcourent

le pays !

Et le jeune homme, suffoquant de colère, rugissant, se mit à marcher avec agitation par le salon.

— Que nous apprenez-vous là ? demanda Darmontel surpris.

— Mon père, intervint Pierre Darmontel, monsieur Du Calvet vient de m'informer d'une affreuse nouvelle. Pendant qu'il était absent à Montréal, où il était allé chercher un médecin renommé pour venir au secours de sa mère qui se mourait de chagrins, des assassins sont venus qui ont mis fin aux jours de madame Du Calvet !

— Horreur ! crièrent Louise et son père.

— Oui, monsieur, affirma Louis Du Calvet en s'arrêtant devant le commerçant et en croisant les bras, j'ai trouvé le cadavre de ma mère percé de balles de pistolet !

— C'est horrible ! c'est horrible ! murmura Darmontel en prenant sa tête à deux mains.

Livide et chancelante, Louise ne pouvait parler. Tout son noble et généreux cœur se brisait devant la douleur qu'elle devinait chez le fils du grand patriote. Et Louise maintenant était d'autant plus horrifiée par la mort atroce de M^{me} Du Calvet, qu'elle se rappelait ce que Foxham avait dit de sa mission mystérieuse à Trois-Rivières. Ah ! cette mission... elle la connaissait bien à présent : Foxham avait conduit à Trois-Rivières une bande d'assassins !

— Oui, c'est horrible ! répétait Darmontel qui n'en pouvait croire ses oreilles.

— Horrible ! monsieur, rugit le fils de Du Calvet... Nous ne sommes plus en pays civilisé, mais en pays de barbares ! Et à présent, après ma mère, qui me dit que mon père n'a pas subi le même sort ?

— Monsieur, dit Louise, je pense que votre père est encore vivant.

— Ah ! mademoiselle, merci pour cette parole d'espoir !

— J'ai appris, ce soir, reprit la jeune fille, que votre père avait été transféré dans un autre cachot, et que ce cachot est situé dans les caves de la caserne de la rue Champlain.

— La caserne de la rue Champlain, dites-vous ?

— Et il a pour gardien le lieutenant Foxham.

— Foxham ! gronda le jeune homme. Celui qui est venu arrêter mon père ?

— Oui, monsieur, et celui, peut-être, qui a assassiné votre mère ! acheva Louise.

Louis Du Calvet bondit, ses yeux en flammes jetaient des éclairs sinistres.

— Vous dites, mademoiselle, que Foxham... Ah ! au fait, on m'a dit là-bas que c'étaient des soldats commandés par un officier qu'on n'a pu reconnaître ! Et vous dites que c'était lui ?

Le jeune homme haletait, ses dents grinçaient dans sa bouche tordue par la fureur et la haine.

— Je dis que c'est lui, mais j'ajoute « peut-être », monsieur, parce que le lieutenant Foxham s'est rendu à Trois-Rivières la semaine dernière pour y accomplir une mission secrète !

— Oh ! mais c'est lui ! mademoiselle, c'est lui ! Il n'y a plus de doute ! Oh ! merci... merci...

Et le jeune homme gagna rapidement la porte du salon.

— Où allez-vous ainsi, mon ami ? demanda M. Darmontel, inquiet.

— Où je vais, monsieur ?... Je cours tuer ce Foxham et arracher mon père à son cachot !

Et avant qu'on n'eût pu le retenir, le jeune homme s'était élancé au dehors, dans la nuit que blanchissait la neige qui commençait de tomber.

Alors Louise cria à Pierre Darmontel :

— Pierre, cours au cachot d'Hector et préviens-le de ce qui se passe ! Peut-être pourra-t-il empêcher quelque horrible catastrophe !

Pierre ne se fit pas répéter deux fois la même chose, il partit dans la direction des casernes des Jésuites où, en sa mansarde, dormait doucement Saint-Vallier.

.

Louis Du Calvet courait vers la ville basse. Les Casernes de la rue Champlain !

Foxham !

Les cachots secrets !

C'étaient les trois seules pensées qui demeuraient en lui.

Mais où était cette rue Champlain en la basse-ville ?

Où se trouvait située la caserne ?

Durant un quart d'heure il erra dans les ruelles de la ville basse. Par hasard il croisa un batelier qui revenait de quelque voyage nocturne.

Le batelier lui indiqua la rue Champlain.

Louis Du Calvet reprit sa course... maintenant il savait où aller.

Tout en courant, il s'assura que sous son manteau il avait toujours une courte épée et des pistolets. Car il venait de se jurer que cette fois il ne ménagerait pas la vie de Foxham : il lui ferait rendre son père d'abord, puis il le tuerait pour venger la mort de sa mère !

Il arriva en vue des casernes. Tout était désert et silencieux.

Le jeune homme s'approcha à pas furtifs. Par une fenêtre il voyait filtrer un pâle rayon de lumière. Il fut bientôt devant cette fenêtre, pratiquée à moins de deux mètres du sol. Les volets n'étaient pas fermés. À l'intérieur d'épais rideaux empêchaient le regard de pénétrer. Mais ces rideaux se trouvaient légèrement entr'ouverts, et le jeune homme allait jeter un regard à l'intérieur du bâtiment, quand son attention fut attirée par un murmure de voix qui arrivait, non du bâtiment, mais du dehors et non loin de lui, à sa gauche. Il jeta les yeux dans cette direction et il perçut un autre rayon de lumière, et en même temps, dans la nuit moins noire à cause de la neige qui tombait, il aperçut une sorte de hutte de forme ronde qui se trouvait à quelques pas de l'entrée principale de la caserne.

Il marcha à pas de loup vers cette hutte et vers le rayon de lumière. Cette lumière passait à travers la vitre qui servait de fenêtre. Le jeune homme glissa un regard à l'intérieur et vit deux soldats en train de jouer aux dés à la clarté d'une lanterne. Il comprit que c'étaient deux sentinelles qui cherchaient à tuer le temps. Les deux hommes parlaient de temps en temps à voix basse. Louis Du Calvet ne crut pas devoir les déranger, ces hommes

ne lui étaient pas nuisibles et il reprit le chemin de la fenêtre éclairée, à l'extrémité de la caserne.

Il regarda vivement entre les deux rideaux. Il ne vit qu'une table, mais derrière cette table un officier anglais en train de retirer son épée qu'il déposa sur la table. Et cet officier, c'était Foxham.

Le jeune homme n'en voulut pas voir davantage : roulant un pan de son manteau autour de son bras, il enfonça deux carreaux de la fenêtre et d'un bond sauta dans le living-room de Foxham.

Devant cette étrange apparition le lieutenant pâlit d'effroi.

Louis Du Calvet marchait sur lui l'épée à la main, menaçant, terrible.

— Rendez-moi mon père ! cria le jeune homme. Ensuite, je vengerai ma mère !

Foxham, d'un geste rapide saisit son épée sur la table et attendit, tremblant.

— Allons ! bandit, parle ! vociféra le jeune homme hors de lui.

— Ah ! ah !... ricana Foxham, tu me crois donc le gardien de ton père ?

— Je te sais son bourreau !

— Prends garde ! dit Foxham.

— À quoi ?... à ton épée ?... Aux pistolets de tes assassins qui ont tué ma mère ?... Aux cachots de ton maître Haldimand ?... Allons ! je n'ai pas peur ! Je veux que tu rendes la liberté à mon père !

— Va demander cela au général Haldimand !

— Je n'ai pas d'affaires à ce tyran. C'est l'esclave à qui j'ai affaire en ce moment, c'est à toi qui es le bras qui exécute, et c'est toi qui agiras ou qui mourras !

Ce disant Louis Du Calvet porta un rude coup droit à Foxham qui, par un singulier miracle, esquiva le coup.

Puis les épées s'engagèrent rapidement, Louis Du Calvet attaquait par un jeu rapide comme l'éclair, Foxham paraît ou mieux il arrivait à esquiver les coups par la retraite. Il reculait vers la chambre à coucher, peut-être dans l'espoir de s'y barricader en attendant que le bruit de cette lutte attirât l'attention des soldats endormis dans leur dortoir.

Mais il ne put arriver à cette chambre sans que l'épée agile du jeune français ne l'eût blessé au bras gauche, à la poitrine et à l'épaule. Foxham se sentait perdu...

Mais, tout à coup, les deux sentinelles que Louis Du Calvet avait vues jouer aux dés dans leur guérite entrèrent le fusil à la main. Elles avaient été attirées par le bruit des vitres que le jeune français avait cassées et ensuite par le cliquetis des épées.

En voyant les deux sentinelles Foxham soupira joyeusement.

— Rends-toi ! cria-t-il à Louis Du Calvet.

Pour toute réponse le jeune homme fondit de nouveau sur son ennemi, et il allait peut-être le percer de part en part, lorsque le lieutenant, dans un cri d'épouvante clama :

— Tirez... soldats !

Ce cri arrêta le jeune homme, qui jeta un regard terrible aux deux sentinelles.

Mais avant que celles-ci eussent épaulé leurs fusils, un homme apparaissait dans la fenêtre brisée, deux coups de pistolet abattaient les deux sentinelles, puis bondissait à l'intérieur, enlevait dans ses bras puissants Louis Du Calvet, et avant que Foxham fût revenu de sa surprise, prenait la fuite par la même fenêtre.

Foxham se vit seul avec deux cadavres, mais il avait reconnu, dans l'homme qui avait emporté le fils de Du Calvet, Saint-Vallier.

— Dieu me damne ! jura-t-il avec rage, Saint-Vallier encore ! Quoi ! cet homme est donc un démon ! Cet homme sort-il de sa prison à son gré et à sa fantaisie ? Oh ! cette fois je veux en avoir le cœur net.

Il quitta brusquement le living-room, traversa une antichambre, enfila un couloir et arriva peu après à un dortoir. Il poussa violement la porte et commanda d'une voix de tonnerre :

— Quatre hommes sur le champ !

Deux cents hommes sautèrent sur leurs lits, et deux cents têtes hagardes se soulevèrent pour voir ce qui se passait.

— Quatre hommes ! commanda encore Foxham d'une voix impérative.

Quatre des soldats qui se trouvaient près de la porte, s'habillèrent hâtivement et cinq minutes après répondaient à l'appel.

— Sortez ces deux cadavres ! ordonna Foxham revenu en son living-room. Puis vous clouerez des planches à cette fenêtre brisée. Ensuite, pendant que je m'absenterai, deux d'entre vous demeureront ici même, et les autres iront faire le guet dehors pour remplacer ces deux imbéciles (il indiquait les cadavres des deux sentinelles tuées par Saint-Vallier) qui ont manqué à leur devoir.

Une fois ces ordres donnés, Foxham pénétra dans sa chambre, revêtit un long manteau de couleur foncée, passa un poignard à sa ceinture, enfonça un feutre noir sur sa tête et quitta la caserne en grommelant :

— Allons, Saint-Vallier ! cette fois, c'est entre toi et moi !...

Il s'élança vers la haute-ville... vers les Casernes des Jésuites.

Une demi-heure ne s'était pas encore écoulée depuis la disparition de Saint-Vallier emportant Louis Du Calvet, que Foxham pénétrait dans la loge du gardien de nuit.

À la vue du lieutenant qu'il reconnut, le gardien esquissa une mimique de surprise.

— Ah ! ah ! tu me reconnais ? demanda Foxham d'une voix agitée.

— Je vous reconnais, monsieur... vous êtes le lieutenant Foxham ! Le gardien fit le salut militaire.

— Et tu sais quelles relations j'ai parmi les autorités ?

— Oui, monsieur !

— Eh bien ! écoute. D'abord, dis-moi si Saint-Vallier est dans sa prison ?

— Pourquoi n'y serait-il pas ? Avez-vous appris qu'il a été libéré ? Eh bien ! moi je sais que sa libération n'a pas encore été exécutée, attendu que je reviens précisément de son cachot et...

— Et qu'il est là ?... acheva Foxham, la voix tremblante.

— Naturellement.

— Eh bien ! mon ami, si tu avais été là une demi-heure plus tôt, tu aurais découvert que le cachot était vide !

Le gardien regarda Foxham avec un air qui pouvait se traduire ainsi :

« Tiens ! j'avais pensé tout à l'heure que cet homme devenait fou... à présent il l'est tout à fait ! »

Mais Foxham était pressé et il voulait aller droit au but, aussi reprit-il :

— Mais n'importe ! ce n'est pas le temps des explications, voici : tu vas me conduire au cachot de Saint-Vallier et tu vas m'aider à accomplir une besogne dont j'ai été chargé par un haut personnage ! Est-ce assez clair ?

Le gardien malgré lui frissonna sous le regard terrible que laissait peser sur lui Foxham.

— Oui, monsieur, répondit-il, je vous comprends !

Il prit de suite sa lanterne et se dirigea vers la porte de sa loge disant :

— Suivez-moi !

Lorsque les deux hommes furent devant la porte du cachot, Foxham à voix basse dit au gardien :

— Ouvre doucement, sans bruit, si possible, et qu'il ne se réveille pas s'il dort !

Le gardien obéit. La porte fut ouverte sans bruit.

Alors Foxham prit la lanterne des mains du gardien, l'éleva au-dessus de sa tête et jeta un regard perçant vers le lit de camp. Il eut à ses lèvres livides un sourire de cruelle satisfaction : oui, Saint-Vallier était là... Saint-Vallier dormait... Saint-Vallier ronflait !

Foxham remit la lanterne au gardien et lui souffla à l'oreille :

— Demeure dans le corridor en ayant soin que ta lanterne éclaire suffisamment le cachot.

Le gardien obéit. Puis Foxham, un peu tremblant, très livide, pénétra tout à fait dans la mansarde, tira son poignard et marcha sur la pointe des pieds vers le lit de camp.

La lueur de la lanterne parvenait à jeter une blafarde clarté, mais suffisante pour permettre à Foxham d'accomplir sa triste besogne.

Bientôt il fut près du lit.

Il leva son poignard, puis doucement, très doucement, écarta les couvertures, mit à nu la gorge du dormeur et avec une rapidité effrayante par trois fois il enfonça la lame de son poignard.

Or, tout ce qu'entendit le gardien, ce fut un soupir !

Foxham, près de sa victime, le poignard sanglant à la main, écoutait...

— Allons ! murmura-t-il, Saint-Vallier est mort...

Il sourit.

Il essuya le poignard aux couvertures du lit, le remplaça sous son manteau et revint au gardien qui n'avait rien vu, et qui n'avait entendu qu'un soupir.

— Tu connais, dit Foxham, la voix légèrement tremblante, une vieille citerne en arrière de cet édifice et dont on ne se sert plus ?

— Oui, je la connais... mais elle sert de puisard à présent !

— Tant mieux. Tu vas m'y guider, tout en m'aidant à emporter l'homme qu'il y a là !

— Hein ! Saint-Vallier... s'écria le gardien avec épouvante.

— Oui, Saint-Vallier, répliqua Foxham avec un sourire terrible, mais Saint-Vallier mort !

— Mort !...

Le gardien chancela.

— Allons ! ricana Foxham, ce n'est pas le temps de s'évanouir. J'ai des ordres, et je n'ai pas le temps de moisir ici ! Viens !

Le gardien suivit.

Le cadavre fut roulé dans une couverture et emporté par les deux hommes. Arrivé au rez-de-chaussée, le gardien ouvrit une porte et dit à Foxham :

— Il y a une autre porte, qui donne sur la cour en arrière, et si cette porte est fermée à clef, nous ne pourrons sortir par là.

— Va voir, dit Foxham, afin que nous ne nous promenions pas inutilement avec ce cadavre.

Le gardien se perdit dans un corridor. Il reparut au bout de quelques minutes et dit :

— Cette porte est justement fermée à clef et je ne peux l'ouvrir ; je n'ai que cette clef qui ne fonctionne pas.

— Alors comment et par quel chemin arriver à cette citerne ?

— Il va falloir passer par en avant, et traverser la place.

Foxham parut méditer profondément.

Sur la place il y avait des sentinelles, et le lieutenant ne voulait pas qu'elles fussent mises au courant de la mission qu'il était venu accomplir. Il paraissait assez perplexe, lorsque le gardien dit tout à coup :

— Il y a dans la cour intérieure une autre citerne, et la porte qui y donne accès n'est pas fermée à clef.

— Eh ! que ne le disais-tu plus tôt ! réprimanda Foxham. Allons ! une citerne ou l'autre... va !

Cinq minutes plus tard les deux hommes furent près de la citerne. Le lourd couvercle fut soulevé, puis le cadavre hissé et poussé dans le trou.

On perçut tout au fond un bruit sourd d'eau lointaine que heurte un corps pesant et qui rejaillit ensuite contre des parois... Puis le silence se rétablit.

Foxham sourit largement, laissa retomber doucement le couvercle de la citerne, et murmura :

— Maintenant, Saint-Vallier n'est plus !

Il glissa une bourse dans la main du gardien en lui recommandant ceci :

— Tu iras remettre le cachot à l'ordre demain matin, ou cette nuit si tu aimes mieux, et avant de dire quoi que ce soit de cette affaire, tu attendras qu'on t'interroge !

— Et si l'on m'interroge, que dirai-je ?

— Ce que tu as vu et fait ! répliqua froidement Foxham qui s'en alla.

XII

LES CACHOTS SECRETS

Tandis que Foxham achevait sa terrible besogne aux Jésuites, une autre scène se passait aux casernes de la rue Champlain.

Cinq hommes venaient d'approcher à pas de loup des casernes, et celui qui marchait en tête avait dans chacune de ses deux mains un pistolet, il portait un long manteau noir et sa tête était encapuchonnée. Si Foxham se fût tout à coup trouvé en face de cet homme, il eût été pétrifié par la stupeur sinon par l'épouvante : cet homme n'était autre que Saint-Vallier lui-même !

À quelques pas de la caserne, Saint-Vallier arrêta ses hommes et leur murmura ces ordres :

— Il y a là deux sentinelles dont il importe de s'emparer, sans faire de bruit, et de les réduire à l'impuissance, il ne faut tuer qu'en cas d'absolue nécessité !

— C'est bon, dit un des quatre hommes, je me charge de cette besogne avec Duchêne.

— Et moi je les ligoterai, reprit Saint-Vallier, tandis que vous les maintiendrez, j'ai des cordes solides.

Saint-Vallier reprit sa marche suivi de ses hommes.

Les deux sentinelles, pour se dégourdir, marchaient devant la caserne tout en causant à voix basses ; ils étaient en train de commenter l'incident qui s'était passé une demi-heure auparavant, lorsque Foxham les avait éveillés et leur avait fait emporter les deux sentinelles tuées dans le living-room par les balles de Saint-Vallier. Trop intéressés à leur conversation les deux factionnaires n'entendirent pas Saint-Vallier et ses hommes s'approcher. Et

soudain, sans même avoir le temps de jeter un cri d'alarme, ils furent saisis, renversés, bâillonnés et ligotés.

— Allez les jeter dans cette guérite ! commanda Saint-Vallier.

Cette opération avait été faite rapidement et sans bruit.

Puis Saint-Vallier entraîna ses hommes vers l'entrée principale des casernes.

Là, il commanda à deux de ses hommes de demeurer en faction et de le prévenir en cas de danger, et se fit suivre par les deux autres.

Saint-Vallier connaissait les aires de la caserne, il l'avait visitée une fois. En entrant, on se trouvait dans une grande salle, qui était la salle commune des soldats. Au fond il y avait une porte donnant sur un corridor qui conduisait au dortoir d'un côté, et de l'autre vers l'antichambre qui précédait le living-room de Foxham. La salle était à demi éclairée par une lanterne accrochée à une solive du plafond. Saint-Vallier décrocha la lanterne et dit à ses deux compagnons :

— Suivez-moi sans bruit !

Il se dirigea vers le corridor qu'il suivit jusqu'à l'antichambre. Là, il s'arrêta pour écouter une conversation à voix basse qui partait du living-room.

— Attention ! souffla-t-il à ses deux compagnons.

Il frappa rudement dans la porte.

— Qui va là ? demanda en anglais une voix à l'intérieur, mais une voix inconnue à Saint-Vallier.

Celui-ci ne répondit pas. Et comme rien ne bougeait, il frappa encore.

Cette fois il entendit un pas s'approcher de la porte, puis cette porte fut ouverte. Dans l'entre-bâillement un soldat apparut.

Saint-Vallier sauta dessus et le renversa.

— Ligotez ! commanda-t-il à ses hommes.

Ceux-ci s'empressèrent d'exécuter l'ordre.

Mais l'autre factionnaire jeta un cri d'alarme.

Saint-Vallier bondit jusqu'à lui et, lui mettant un poignard sur la gorge, dit à voix ardente et basse :

— Si tu cries encore, je te tue !

Le pauvre diable devint livide de peur.

Alors les compagnons de Saint-Vallier, qui avaient bâillonné et ligoté le premier factionnaire, s'approchèrent.

— Celui-ci, maintenant ! dit-il. Ah ! diable, nous allons manquer de cordes ! Maintenez-le, ajouta-t-il.

À l'aide de son poignard il coupa des lisières d'étoffe dans son manteau et en bâillonna et lia solidement le factionnaire.

— Et de quatre ! dit-il. Allons ! je pense maintenant que je vais pouvoir travailler en paix.

Il enjoignit à ses compagnons de faire le guet et il pénétra dans la chambre à coucher de Foxham. Il vit la trappe, l'ouvrit et hardiment descendit à la cave.

Il se trouva bientôt devant deux cachots faits de grosses pierres et fermés par des portes de fer solide et cadénassées.

Il examina durant un moment le cadenas du premier cachot, puis il tira d'une poche de son habit un petit poinçon qu'il introduisit dans le trou destiné à la clef. Il tourna le poinçon en tous sens... il travailla longtemps la sueur au front.

— Diable ! murmura-t-il à la fin, voici un cadenas compliqué !

Il prit sa lanterne et examina le second cadenas, il paraissait de même fabrique.

Comme s'il eût été découragé, il se mit à promener la lumière de sa lanterne autour de lui, et comme s'il eût cherché un outil quelconque pour briser le cadenas. Les rayons de la lanterne firent briller un objet au plafond. Saint-Vallier leva la tête et aperçut, accrochée à une solive, une clef. Il sourit, prit la clef, l'examina et pensa :

— Il n'y a aucun doute que cette clef sert à ouvrir ces cadenas, et c'est une précaution du gardien qui, pour ne pas s'exposer à la perdre, la laisse accrochée à ce clou.

Il alla de suite au premier cachot et introduisit la clef dans le cadenas. Mais avant de tourner, il écouta. Aucun bruit ne venait de l'intérieur de ce cachot pas plus que de l'autre.

Saint-Vallier fit jouer la clef, retira le cadenas et tira à lui une porte massive et très lourde qui grinça lugubrement dans ses gonds.

Pâle et agité tout à coup, il projeta les rayons de sa lanterne dans le cachot... il était vide !

Saint-Vallier tressaillit violemment.

— Oh ! se dit-il, est-ce que Du Calvet aurait été de nouveau changé de cachot ?

Il frémit à la pensée que peut-être, après qu'il eût emporté Louis Du Calvet, Foxham, par prudence, aurait transféré son prisonnier dans un autre cachot et en un autre endroit de la ville.

Il repoussa avec rage la porte du cachot vide et passa à la seconde porte.

Cette porte s'ouvrit plus difficilement, et l'on eût dit qu'elle était rouillée.

Saint-Vallier commençait de perdre tout espoir... mais il frissonna de joie lorsque la lumière de la lanterne lui fit voir une silhouette humaine couchée sur un tas de paille humide.

Il entra et regarda un moment cet homme qu'il eut peine à reconnaître : c'était le fantôme de Du Calvet... c'était un squelette !

Saint-Vallier le toucha au front, et il pensait toucher un cadavre !

Du Calvet ouvrit des yeux étonnés et souleva sa tête.

— Monsieur Du Calvet, murmura Saint-Vallier, je vous apporte enfin la liberté !

Du Calvet se dressa dans un bond, saisit le jeune homme dans ses bras et balbutia :

— Oh ! mon ami... mon ami... Vous êtes donc un ange envoyé par Dieu !

— Monsieur, interrompit Saint-Vallier, nous n'avons pas une seconde à perdre... venez ! Un navire à moi, à bord duquel vous attend déjà votre fils, va vous transporter loin de ces lieux maudits... loin des cachots d'Haldimand ! Venez...

— Mon fils ! avez-vous dit, monsieur ?... s'écria Du Calvet chancelant et presque fou de joie.

— Oui, oui, venez !

Et Saint-Vallier, sachant combien les minutes étaient précieuses, poussa Du Calvet vers l'escalier. Mais lui, faible, titubant, ne pouvait à peine marcher. Le jeune homme l'aida à monter.

L'instant d'après ils étaient dans la chambre à coucher de Foxham, et Saint-Vallier, en soupirant avec un grand allègement, laissa retomber la trappe.

Puis il se dirigea vers la porte qui ouvrait sur le living-room en disant à Du Calvet :

— Suivez-moi !

Mais alors il tressaillit... il venait de remarquer, par la porte qu'il avait laissée entr'ouverte, qu'il n'y avait plus de lumière dans le living-room.

Il ouvrit brusquement la porte en élevant sa lanterne... Mais au même moment une voix bien connue de Saint-Vallier rugissait cet ordre :

— Feu !

Cinq... dix... vingts coups de feu retentirent, des éclairs jaillirent de tous côtés, des balles ricochèrent contre les murs, une épaisse fumée de poudre emplit la chambre.

Mais ni Saint-Vallier ni Du Calvet n'avaient été atteints par les balles !

— En avant Du Calvet ! rugit Saint-Vallier en prenant ses pistolets... faisons-nous un chemin au travers de ces maudits !

Dans la fumée qui s'évaporait déjà Saint-Vallier distingua des ombres humaines devant lui. À tout hasard il déchargea ses deux pistolets, et se rua tête baissée...

Mais un choc violent dans sa poitrine l'envoya rouler à trois pas de là, et au même instant un homme se jetait sur lui, levait un poignard à lame aiguë et étincelante et par cinq fois enfonçait... plongeait comme avec une sorte de furie sauvage l'arme dans la poitrine du jeune homme... Saint-Vallier poussa un rugissement sourd, gigota terriblement durant une minute, puis il demeura inanimé.

Alors Foxham se releva, avec son arme sanglante à la main, livide, mais triomphant et murmurant :

— Oui, cet homme avait décidément le diable dans le ventre ! Mais cette fois je veux être écorché vif, si ce damné Saint-Vallier n'est pas mort pour tout de bon !

Quant à Du Calvet, il n'était pas revenu ni de son horreur ni de son épouvante, qu'il était saisi et emporté de nouveau à son cachot.

Pendant vingt minutes Foxham et ses soldats demeurèrent immobiles autour du cadavre de Saint-Vallier. Foxham n'avait pas abandonné son poignard, prêt à frapper qu'il était encore si seulement le cadavre à ses pieds eût remué le moins.

Puis il poussa du pied ce cadavre et dit :

— C'est bien fini...

Et il ajouta, comme s'il se fût parlé à lui-même :

— Mais comment a-t-il pu faire pour se tirer hors de la citerne, à moitié mort qu'il était, me dépasser et arriver ici avant moi !...

Les sourcils froncés, il médita. Puis hochant la tête, il regarda ses hommes autour de lui et dit :

— Il faut faire disparaître ce cadavre !... Attendez ! ajouta-t-il au moment où des soldats allaient soulever le corps de Saint-Vallier.

Foxham s'était repris à réfléchir, il avait une idée, une idée qui le faisait sourire étrangement... cruellement. Mais, cependant, sa pensée le ramenait malgré lui à la citerne des Jésuites !

Foxham commençait à croire à la magie ! Oui... il fallait que ce Saint-Vallier fût sorcier !...

Mais n'importe : sorcier ou non, il y avait là un cadavre... un vrai cadavre celui-là... et, il n'y avait plus de doute possible, ce cadavre était celui de Saint-Vallier !

Foxham ricana sourdement.

Puis il appela quatre de ses hommes, les attira à l'écart et dit à voix basse :

— Vous allez prendre ce cadavre, le charger sur un brancard, puis vous vous dirigerez à la haute-ville et vous irez le déposer devant la porte de Darmontel. Tenez ! prenez ceci !

Et Foxham mit dans leurs mains une lourde bourse.

Puis il ordonna aux autres soldats de se retirer.

Quelques instants après, le cadavre de Saint-Vallier était emporté à la haute-ville.

Et Foxham ricanait encore en songeant :

— Oh ! si elle me dédaigne... je serai toujours bien vengé !

Il pensait à Louise Darmontel...

XIII

L'APPARITION

Saint-Vallier avait été déposé devant la porte de M. Darmontel et laissé pour mort. Mort ?... Certes, cette fois Foxham en était certain.

Il approchait quatre heures du matin.

La neige avait cessé de tomber, et il n'en avait tombé que juste pour couvrir et blanchir les toits des maisons et le pavé des rues. Mais le froid grandissait en même temps que commençait de souffler une bise du nord.

Tout à coup le supposé cadavre commença de s'agiter faiblement... puis un long soupir souleva la poitrine oppressée de Saint-Vallier qui, péniblement et lentement, se souleva, s'appuya sur un coude et regarda avec étonnement autour de lui.

Il frotta ses paupières et essaya de se mettre debout... il retomba en gémissant.

Durant cinq minutes il demeura tout à fait immobile, mais respirant avec difficulté. De nouveau il se souleva et, cette fois, mais non sans d'inouïs efforts, il réussit à se remettre sur pied.

— Où suis-je ? bégaya-t-il.

Il promena de nouveau ses regards autour de lui et ne parut pas reconnaître les lieux.

Il prit sa tête à deux mains et gagna la rue qu'il se mit à suivre en titubant comme un homme ivre.

Où allait-il ?... Il ne se le demandait même pas ! Il paraissait obéir à un instinct... mais à un instinct sûr, car au bout de vingt minutes de marche il se trouvait devant la crevasse qui s'ouvrait dans le mur des casernes des Jésuites.

Avec beaucoup de difficultés il parvint à se hisser, puis à se glisser par la crevasse tout en murmurant :

— Que doit penser Pierre ?... Car il est tard... j'aurais dû être de retour depuis longtemps !...

Saint-Vallier arriva sous la trappe de son cachot, monta sur la table et sur l'escabeau et frappa au panneau.

Rien ne répondit à son appel.

Il frappa encore... il s'impatienta...

Là-haut rien ne bougeait !

Il souleva le panneau, appuya ses deux mains aux bords de la trappe et par un prodigieux effort s'enleva de ses bras. Mais le lit de camp posé au-dessus du trou l'empêcha d'aller plus loin. Par un nouvel effort — et c'était invraisemblable cette fois ! — Saint-Vallier s'accrocha de son bras gauche au bord de la trappe et de sa main droite repoussa le lit de camp. Puis, ayant maintenant la voie libre, il se hissa tout à fait dans son cachot.

Il tressaillit fortement en apercevant la lumière d'une lanterne qui venait à lui, et il constata, avec le plus grand étonnement que la porte de sa mansarde était ouverte. Il s'avança pour la refermer... mais à la même minute l'être humain qui venait avec sa lanterne s'arrêta, éleva son luminaire dont le rayon frappa Saint-Vallier en plein visage.

Le jeune homme recula...

L'homme à la lanterne, qui n'était autre que le gardien qui revenait pour mettre le cachot à l'ordre pour obéir aux instructions de Foxham, poussa un cri terrible, se rua en avant, repoussa la porte, la verrouilla et la cadenassa. Puis, comme s'il eût eu le diable à ses trousses, il prit sa course vers sa loge, comme un fou se jeta hors de la caserne, dit quelques mots rapides aux sentinelles de la Place et gagna la basse-ville.

Au bout d'un quart d'heure il arrivait, tout essoufflé, devant la caserne de la rue Champlain.

— Qui vive ! cria une sentinelle.

— Haldimand !... répondit le gardien.

C'était le mot de passe.

— Que veux-tu ?

— Parler au lieutenant Foxham.

La sentinelle s'approcha et reconnut un soldat de la caserne des Jésuites.

— Que lui veux-tu à Foxham ? demanda la sentinelle.

— Je veux lui parler... Il pense que Saint-Vallier est mort, mais il est vivant !

La sentinelle fit un saut en l'air.

— Hein ! s'écria-t-elle abasourdie, Saint-Vallier est vivant !

— Il est dans son cachot !

L'autre chancelait...

— Allons ! dit le factionnaire au bout d'un moment comme s'il fût sorti d'un rêve, viens, je vais te conduire !

Le lieutenant était en chemise et se préparait à se mettre au lit, très satisfait de la besogne qu'il avait accomplie. Il n'en demeurait toujours pas moins intrigué par l'apparition de Saint-Vallier qu'il avait frappé d'un poignard et jeté ensuite dans la citerne des Jésuites. Ce Saint-Vallier avait plus que le diable au corps !...

Mais en voyant accourir le gardien qui l'avait aidé à lancer Saint-Vallier dans la citerne, et surtout en le voyant apparaître livide et tremblant d'épouvante, Foxham fut pris d'une vive et terrible appréhension.

— Que viens-tu m'apprendre encore ? demanda-t-il la voix agitée.

— Que Saint-Vallier est dans son cachot !

Foxham bondit, saisit le gardien à la gorge, serra à l'étouffer et rugit, hors de lui :

— Imbécile ! viens-tu ici expressément pour te moquer de moi ?

— Monsieur, hoqueta le pauvre diable à demi étouffé... je viens... de renfermer... Saint-Vallier dans son cachot !

Le lieutenant lâcha prise, ahuri, hébété.

Le gardien fit le récit de l'apparition qu'il avait vue : c'est-à-dire Saint-Vallier debout dans son cachot, tout ensanglanté, chancelant, déchiré... c'était un spectre affreux !

Foxham sentait la peur pénétrer dans ses moelles.

— Je veux voir de mes yeux, prononça-t-il, les dents serrées.

Il s'habilla à la hâte et se dirigea avec le gardien vers les casernes des Jésuites.

Mais quelle ne fût pas la stupéfaction du gardien lorsque, après avoir tiré la porte du cachot de Saint-Vallier, il constata que celui-ci avait disparu !

— Allons ! tu as rêvé ! ricana Foxham, Saint-Vallier est bien mort ! Regarde, le cachot est vide !

Le gardien entra, tremblant, avec sa lanterne à la main.

Alors Foxham poussa un cri d'étonnement, se baissa rapidement et se mit à examiner le trou de la trappe pratiquée dans le plancher : Saint-Vallier n'avait pas remis le lit en place et n'avait pas refermé le panneau.

Ce fut pour le lieutenant la clef du mystère : il apprenait comment Saint-Vallier sortait et rentrait dans son cachot !

Oui, mais...

En effet, il restait un mais... c'est-à-dire un autre coin du voile mystérieux sous lequel il ne pouvait voir. Comment se faisait-il, lorsque Saint-Vallier était hors de sa prison, que son gardien constatait sa présence dans le cachot ?... Avait-il le don d'ubiquité ?... Ou par une poudre magique trouvait-il le pouvoir de se rendre invisible ou visible et à tel endroit qu'il lui plaisait ?... Ou bien possédait-il véritablement un don de sorcellerie ?... Foxham était plutôt enclin à pencher pour cette dernière hypothèse, car il ne manquait pas de sorciers à cette époque qui accomplissaient des prodiges ! Et si vraiment Saint-Vallier était sorcier...

À cette pensée Foxham sentit une sueur froide couler le long de sa nuque !

Non... le mystère pour Foxham était loin d'être approfondi, pour la bonne raison qu'il ignorait la ressemblance entre Pierre Darmoncel, qu'il avait assassiné croyant tuer Saint-Vallier et qu'il avait jeté dans une citerne, et Saint-Vallier lui-même. Il ignorait encore que le fils de M. Darmoncel était revenu d'Europe.

Foxham s'en retourna à sa caserne, mais pas tranquille du tout, s'imaginant que Saint-Vallier n'était pas mort, bien qu'il l'eût vu percé de

coups et inanimé à ses pieds ! Et si Saint-Vallier n'était pas mort, alors sa vie à lui, Foxham, ne valait plus grand chose ! Car Saint-Vallier allait sûrement se venger !... Et qui sait si déjà Saint-Vallier ou son spectre ne le guettait pas sur quelque coin de ruelle pour le poignarder à son tour ?... Foxham, à présent, courait, avec des pistolets dans ses mains, un poignard aux dents, la peur sur la nuque ! Il se croyait poursuivi par le terrible Saint-Vallier...

.

Non... Saint-Vallier n'était pas mort, mais il n'en valait guère mieux.

Au cri jeté par le gardien, au choc de la porte qui fut poussée violemment, au bruit des verrous, le jeune homme parut revenir à lui. Un frisson d'angoisse le secoua en entier, il se demandait pourquoi Pierre Darmontel n'était pas là !... Car dans la seconde où le cachot avait été éclairé par la lanterne du gardien, Saint-Vallier avait vu le lit défait, le cachot vide... et il lui avait même semblé qu'il avait aperçu du sang quelque part... c'était peut-être sur les couvertures du lit de camp ! De sa main droite il tâtonna le lit... oui, les draps étaient mouillés ! Était-ce du sang ?... L'obscurité ne lui permettait pas de voir !...

Il demeura un moment debout au milieu du cachot, immobile, sa tête dans les mains. Puis, comme s'il eût obéi à un nouvel instinct, il s'approcha de la trappe, se laissa glisser lentement au travers et s'en alla...

Bientôt il était dehors, dans l'air froid de la nuit, il suivait exactement le chemin qu'il avait parcouru de la demeure de M. Darmontel aux casernes ; sans le savoir il refaisait le même chemin. Il marchait très lentement, il s'arrêtait, respirait en râlant, repartait, titubait terriblement, hoquetait...

Et il parut surpris en se voyant au bout d'une demi-heure environ devant la porte de M. Darmontel. Sa tête tourna, il oscilla... pour ne pas tomber il se retint avec une énergie farouche au cadre de la porte. Puis d'une main tremblante il parvint à saisir le heurtoir... il n'eut pas la force de le soulever. Il laissa échapper ce nom en même temps qu'un sourd gémissement :

— Monsieur Darmontel !...

Il s'écrasa lourdement sur les dalles du portique.

Un cri de femme retentit à l'intérieur de la maison jusque-là silencieuse, des lumières brillèrent par les croisées et cinq minutes après M. Darmontel et deux serviteurs apparaissaient sur le portique et découvraient le corps sanglant et inanimé de Saint-Vallier.

Rapidement M. Darmontel donna des ordres brefs aux serviteurs qui soulevèrent avec précautions le corps sanglant et le transportèrent dans un salon.

Louise, à demi vêtue, folle de douleur, demeurait anéantie dans un fauteuil.

Saint-Vallier était là, les vêtements en lambeaux et tout souillés de sang, la poitrine percée de coups et couverte de sang coagulé, le corps rigide...

M. Darmontel, la gorge déchirée par un sanglot, murmura indistinctement, mais assez pour que Louise entendît :

— Pauvre garçon... il est mort !

Louise se dressa dans un bond, jeta un cri de folie, et tomba à la renverse sur le tapis du salon où elle demeura sans mouvement. Elle était évanouie...

M. Darmontel faillit perdre la tête...

Il jeta un juron sonore, appela d'une voix rude les deux femmes de service qui étaient couchées à l'étage supérieur, rudoya ses deux serviteurs pour la première fois, puis leur cria avec rage :

— Eh bien ! idiots que vous êtes, qu'attendez-vous pour aller chercher le chirurgien ?

L'un des serviteurs s'élança hors de la maison.

Il s'écoula trois quarts d'heure avant que le serviteur revînt amenant le vieux médecin français que nous connaissons. Pendant ce temps les deux femmes de chambre de Louise s'étaient occupées de la jeune fille qui, au bout de dix minutes, avait repris possession de ses sens. M. Darmontel et son autre domestique avaient transporté le corps inanimé et rigide de Saint-Vallier dans une chambre provisoire en attendant l'arrivée du médecin.

Malgré les ordres de son père Louise était revenue près de son fiancé.

Le vieux médecin français, aidé des femmes, avait lavé les plaies du jeune homme et appliqué des tampons sur les blessures d'où le sang s'était

remis à couler. Il avait réussi à arrêter tout à fait l'hémorragie. Puis il avait déclaré à Louise et à son père, muets de consternation et de douleur, qu'il y avait encore un peu de vie dans le corps du jeune homme.

— Pour être vrai, ajouta-t-il, ce n'est qu'un souffle qui l'anime, un souffle qui peut s'éteindre de seconde en seconde !

Louise était désespérée, et renversée sur une bergère au chevet du lit, elle pleurait.

— Ainsi, demanda M. Darmontel au médecin, vous désespérez de le sauver ?

— Monsieur, je ne veux rien promettre. Une fois cette hémorragie arrêtée, je panserai les blessures qui sont affreuses et profondes et je ferai le nécessaire pour ranimer ce souffle que je devine !

Et le vieux médecin peu après se mit à l'œuvre.

À huit heures du matin il quittait la demeure de M. Darmontel promettant de revenir le midi. Il avait défendu à qui que ce soit de pénétrer dans la chambre du blessé avant son retour.

Cette fois Saint-Vallier avait été transporté dans la chambre même de Louise qui occupait un des angles de la maison au rez-de-chaussée.

Malgré les ordres formels du médecin, Louise, vers dix heures de la matinée, ne put résister au désir d'aller jeter un coup d'œil dans la chambre.

Sans bruit, elle ouvrit la porte, regarda le blessé dans la demi-obscurité qui régnait, vit son visage livide... mais elle sentit une joie immense gonfler son cœur lorsqu'elle entendit une respiration presque régulière... Saint-Vallier paraissait dormir tranquillement !

Et encore Louise Darmontel ne put résister à un autre désir... ce fut une poussée irrésistible : elle approcha sur la pointe des pieds jusqu'auprès du blessé et posa un baiser tendre sur son front !

Les lèvres de Saint-Vallier, comme en un rêve, s'écartèrent doucement et sourirent !

Louise pensa de s'évanouir de joie... elle s'enfuit !

XIV

LA MAIN DU TYRAN

Il était deux heures de l'après-midi, samedi, le 25 novembre, quand M. Darmontel vit entrer dans sa boutique quatre soldats que commandait un sous-officier.

Le sous-officier s'approcha du négociant et lui dit :

— Monsieur, j'ai un devoir urgent à accomplir vis-à-vis de votre personne : j'ai reçu ordre de vous arrêter immédiatement.

— De m'arrêter ? fit M. Darmontel avec surprise. Mais pour quelle raison ?

— Monsieur, je n'ai que des ordres, et pas d'explications !

— Qui vous a donné ces ordres ?

— Le général.

— Haldimand ?

— Le général Haldimand, oui.

Darmontel était renversé. Quoi ! il y avait donc encore des cachots à remplir ?... Il se rappela les paroles sévères qu'il avait dites à Haldimand, lorsqu'il s'était présenté pour demander la liberté provisoire de Du Calvet. Il comprit de suite que le général Haldimand aujourd'hui se vengeait. Il comprit encore que la résistance était impossible.

Cet homme, qui n'avait connu jusque-là que des jours heureux, vit, comme tant d'autres, hélas ! les malheurs fondre sur lui.

Il avait à l'âme la terrible douleur de la disparition de son fils, Pierre Darmontel, qu'il croyait enfermé dans un cachot, ou tombé sous les coups des sicaires d'Haldimand. Saint-Vallier, son fils adoptif, était étendu sur un lit de souffrances et suspendu entre la vie et la mort. Et si Saint-Vallier

mourait, il entrevoyait sa fille Louise, aux prises avec tous les malheurs et seule au monde.

Darmontel voulut faire face au malheur comme un homme, il se raidit.

— Monsieur, dit-il au sous-officier, vous me laisserez bien le temps de régler certaines affaires ?

— Impossible, répondit froidement le sous-officier, mes ordres sont explicites : je dois vous conduire sans retard au couvent des Récollets.

— Au Couvent des Récollets ?

— Où vous serez gardé à vue en attendant votre procès.

— C'est-à-dire, où je serai prisonnier, sourit amèrement Darmontel.

— N'importe ! je n'ai pas d'explications, je vous l'ai dit.

— C'est bon, je suis prêt à vous suivre.

On le fit monter dans une berline qui partit au grand trot de ses deux chevaux vers le Couvent des Récollets.

Et pour la millième fois, la main du tyran s'appesantissait sur un honnête citoyen canadien...

.

Tandis qu'on arrêta Darmontel à sa place d'affaires, quatre autres soldats se présentèrent à sa demeure, et ces soldats étaient conduits par le lieutenant Daniel Foxham.

Au serviteur qui vint ouvrir, Foxham demanda à voir et à parler à Louise Darmontel.

Le lieutenant et ses quatre soldats furent introduits dans le vestibule, et Foxham conduisit, seul, dans un petit salon attenant.

— Je vais prévenir mademoiselle, dit le serviteur, très pâle, qui devinait qu'un malheur allait encore frapper cette famille.

Au bout de cinq minutes Louise parut.

À la vue de Foxham, elle ne se troubla nullement, parce qu'elle avait été prévenue par le serviteur et elle voulut paraître forte. Aussi affecta-t-elle une grande froideur en demandant :

— Que me voulez-vous, monsieur ?

— Mademoiselle, répondit Foxham avec un sourire hypocrite, je vous prie de me pardonner le dérangement que je vous cause. J'ai reçu ordre de me faire remettre la personne de monsieur Saint-Vallier.

— Monsieur Saint-Vallier ! fit Louise avec le plus grand sang-froid. Il n'est pas en cette maison... il est mort ! Ne le saviez-vous pas ?

Elle esquissa un sourire ironique que saisit parfaitement le lieutenant anglais.

— Mademoiselle, répliqua Foxham, ne cherchez pas à m'induire en erreur, ce serait temps perdu. Je sais que Saint-Vallier est vivant et qu'il est en cette maison en laquelle il s'est réfugié, après avoir été blessé dans une bagarre la nuit dernière ou la nuit d'avant. Et si vous ne me croyez pas, je veux bien vous indiquer la chambre où il repose en ce moment.

Louise se troubla malgré tous ses efforts pour demeurer calme et froide.

Foxham sourit longuement.

— Mademoiselle, ajouta-t-il, je ne me pardonnerais jamais d'user de la moindre violence avec vous. Néanmoins, je dois vous prévenir que j'ai là, dans le vestibule, quatre soldats de mon bataillon qui, sur un signe de moi...

— Monsieur, s'écria Louise avec indignation, si vous êtes un gentilhomme, vous ne permettrez pas à ces soldats de pénétrer ici.

— Mademoiselle, ils n'entreront que sur un signe de moi, je vous l'ai dit.

— Mais vous ne ferez pas ce signe !

— Si vous me laissez exécuter mes ordres, je ne le ferai certainement pas. J'emmènerai monsieur Saint-Vallier hors de cette maison où mes soldats s'en empareront seulement.

— Je vous ai dit que monsieur Saint-Vallier n'est pas en cette maison !

— Voulez-vous me laisser vous guider à l'appartement qu'il occupe ?

— Mon Dieu... oui, puisque vous persistez autant !

Louise croyait que Foxham cherchait uniquement à l'intimider pour la faire parler, et qu'il n'oserait pas faire des recherches par la maison. Foxham, bien qu'il fût certain que Saint-Vallier était là, pour avoir fait espionner la maison et les gens qui l'occupaient, parut revenir de sa certitude à cette tranquille réponse de la jeune fille. Il pensa que son

espionnage avait été surpris et que Saint-Vallier avait été transféré en lieu sûr. Toutefois, il ne voulut pas paraître battu, il demanda avec un sourire contraint :

— Me permettez-vous de prendre les devants ?

— Certainement, monsieur, répondit Louise avec calme, espérant que Foxham allait se raviser, ou que, s'il conduisait Louise vers une pièce quelconque, ce ne serait pas celle qu'occupait Saint-Vallier. Foxham en serait donc pour sa propre confusion.

— Foxham sourit encore et dit :

— Veuillez donc me suivre tout en me pardonnant cette manière peu courtoise d'agir ; mais vous comprendrez que je suis forcé d'obéir aux ordres de mes supérieurs.

Il traversa le petit salon, franchit la porte par laquelle Louise était entrée, traversa un passage qu'une porte vitrée séparait du vestibule, suivit ce passage, passa devant la porte ouverte d'une bibliothèque, tourna sur un couloir à gauche et s'arrêta devant une porte en disant :

— Ici, mademoiselle, je vous prie d'entrer la première.

Louise était très pâle. Elle avait vu Foxham aller aussi sûrement que s'il se fût trouvé chez lui. Et cette porte devant laquelle le lieutenant venait de s'arrêter était la porte de son boudoir. Elle essaya encore, avec un grand calme apparent, de faire retraiter Foxham.

Cette porte, dit-elle, est celle de mon boudoir.

— Je le sais, mademoiselle, répondit froidement Foxham.

— Vous le saviez ?... Louise ne put cacher sa surprise.

Foxham sourit et répliqua :

— Ne m'avez-vous pas fait un jour la description de cette demeure que votre père était en train de faire construire, il y a à peine un an ?

En effet, la jeune fille se rappela cet incident. Elle se le reprocha amèrement. Ah ! avait-elle été assez naïve ? Mais aussi aurait-elle pu prévoir les terribles événements qui semblaient se succéder depuis quelque temps avec une rapidité effrayante ?... Oui, pour entretenir la conversation, une fois qu'elle se trouvait seule avec Foxham dans une fête au Château, et

pour faire une diversion à un sujet de conversation que Foxham remettait sans cesse sur le terrain, celui de l'amour, Louise s'était mise à parler de la maison que son père faisait construire, et elle avait fait une esquisse verbale de la disposition des principales pièces. Voilà comment Foxham, par le souvenir de cette conversation, arrivait à trouver aussi facilement le boudoir de la jeune fille.

Elle se trouva donc tout à fait confuse devant Foxham qui souriait avec ironie.

Mais elle se domina aussitôt pour dire avec un léger sarcasme :

— Eh bien ! monsieur, entrez puisque vous êtes si curieux d'examiner le boudoir d'une jeune fille.

Et elle ouvrit la porte.

— Ce n'est pas la curiosité, mademoiselle, qui me pousse, et je vous assure que je ne jetterai pas le moindre regard curieux dans cette pièce que je ne veux que traverser seulement.

Et Foxham entra pour marcher en droite ligne à une autre porte en face de lui, de l'autre côté du boudoir.

Il allait ouvrir lui-même cette porte, lorsque Louise le devança pour lui barrer le chemin et lui dire d'une voix tremblante d'émotion :

— Ici, monsieur, je vous arrête !

— Pourquoi ? ricana Foxham.

— Parce que vous avez voulu voir mon boudoir et non cette chambre !

— Cette chambre... qui est la vôtre ?

— Si vous le savez, c'est déjà assez !

— Je ne crois pas, car c'est précisément là que j'ai affaire !

— Vous n'avez aucune affaire dans la chambre d'une jeune fille... c'est un sanctuaire, monsieur, que vous n'avez pas le droit de profaner !

— Pardon ! mademoiselle, cette chambre n'est plus la vôtre du moment qu'elle est habitée par une autre personne, et que cette personne appartient à mon sexe !

— Comment le savez-vous ?

— Qu'importe ! Je suppose que j'ai bien le droit de faire des perquisitions dans une maison suspecte, du moment que j'en ai reçu l'ordre !

— Mais... vous savez bien que je ne cache rien ! s'écria Louise que la colère faisait trembler.

— Pardon ! répliqua durement Foxham, vous y cachez un prisonnier en rupture de captivité !

— Ah ! s'écria Louise avec un geste farouche, vous perdez la tête ! Vous n'entrerez pas dans cette chambre, je vous le défends !

Et la jeune fille s'appuya résolument le dos à la porte et croisa les bras.

Foxham la regarda longuement... dans son regard il y avait une surprenante admiration, mais il y avait aussi un terrible sentiment de jalousie.

Après un silence il se pencha un peu vers la jeune fille et à voix basse prononça :

— Louise Darmontel... je t'aime... je te l'ai dit !... Eh bien ! là, est Saint-Vallier !... Veux-tu être ma femme ?... Saint-Vallier est libre... il restera libre... jamais il ne sera inquiété !

Louise ricana avec mépris.

— Vous êtes tout à fait fou, monsieur ! Vous savez bien que je ne serai jamais votre femme ! Je suis fiancé à Saint-Vallier... Lui, mort, je serai veuve pour toujours !

— Mais il est vivant ! rugit la voix tremblante de Foxham.

— Qu'importe !

— En ce cas, il est mon prisonnier !

— Pas encore !

— Prenez garde ! menaça sourdement Foxham les yeux chargés d'éclairs.

— Je vous défie !

Foxham se rapprocha, et Louise vit à portée de sa main la poignée de l'épée du lieutenant. Foxham scanda ces paroles :

— Voulez-vous que j'appelle mes hommes ?

— Prenez garde à votre tour, Foxham !

Et aussi rapide que la pensée, Louise Darmontel saisit la poignée de l'épée, la tira, et en menaça de la pointe le lieutenant qui recula, surpris et effrayé.

— Appelez vos hommes, maintenant ! gronda la jeune fille. Franchissez cette porte ! ajouta-t-elle avec un défi redoutable.

Foxham poussa un rugissement de rage, et s'élança vers la porte du boudoir que Louise m'avait pas refermée.

— Arrêtez ! cria Louise en courant après lui l'épée à la main.

Foxham se retourna, terrible.

Devant lui Louise Darmontel haletait... elle chancelait !

— Où allez-vous ? demanda-t-elle dans un souffle.

— Chercher mes soldats ! répondit Foxham.

— C'est inutile, balbutia la jeune fille avec un sombre abattement. Tenez ! reprenez votre épée !

Et, vacillante, le sein en tumulte, la tête perdue, la jeune fille se laissa tomber sur un siège et murmura dans un geste vague et d'une voix indistincte :

— Allez ! monsieur, complétez votre besogne de tyran !

Foxham rougit violemment. Un moment il parut indécis, et ses regards allèrent de la porte de la chambre à la porte du boudoir. Puis il considéra, comme avec pitié, Louise qui pleurait silencieusement, la figure cachée dans ses mains.

Mais bientôt il parut prendre une résolution définitive, il marcha vers la porte de la chambre et l'ouvrit brusquement.

Il promena un rapide coup d'œil à l'intérieur où ne régnait qu'un demi-jour, puis il tressaillit, reporta son regard surpris et confus vers Louise et demanda, la voix tremblante :

— Où est Saint-Vallier, mademoiselle ?

Louise Darmontel bondit sur son siège, regarda avec étonnement le lieutenant arrêté sur le seuil de la porte, puis courut à lui, le repoussa, et entra dans la chambre... Elle fit entendre un cri de joie insensée...

— Oh ! Saint-Vallier ! Saint-Vallier !...

La chambre était déserte, le lit défait et vide... mais l'une des fenêtres était ouverte... celle qui donnait sur un jardin à l'arrière de la maison.

Elle courut à cette fenêtre, suivie par Foxham, se pencha dehors et aperçut des traces de pas sur la mince couche de neige...

Elle se retourna vers Foxham, et, triomphante, ivre de joie, elle clama :

— Allez ! Foxham... franchissez encore cette porte si vous voulez Saint-Vallier !...

Fin de la première partie.

DEUXIÈME PARTIE

I

DU CALVET

Avec cette constitution faite de fer, avec volonté inflexible qui trempait son tempérament comme un acier, avec cette énergie contre laquelle tout venait irrémédiablement se briser et devant laquelle tout obstacle disparaissait, Saint-Vallier, demi mourant et prévenu par le serviteur qui avait admis dans la maison Foxham et ses soldats, oui... Saint-Vallier trouva la force de se soulever, de se mettre debout, de s'habiller à la hâte et de se glisser par la fenêtre qui ouvrait sur le jardin. Et faible, la tête en feu, oscillant à chaque pas, il s'en alla à la basse-ville, chez des artisans qui étaient pour lui des amis sûrs.

Ces artisans, à la nuit venue, le conduisirent chez des paysans de la campagne environnante qui, connaissant Saint-Vallier et l'aimant, s'engagèrent à le soigner et à le défendre quoi qu'il leur en coûtât.

Lorsque Saint-Vallier arriva chez ces paysans, il était sans connaissance.

Et la même nuit, Louise Darмонтel, avertie par les artisans, et connaissant l'arrestation de son père et instruite de la confiscation de tous les biens du commerçant, prit tout l'argent qu'il y avait dans la maison et les bijoux, fit louer une voiture, et avec ses serviteurs et le vieux médecin français alla se réfugier auprès de son fiancé.

Sous les soins attentifs et continus du médecin, sous la garde incessante de Louise, Saint-Vallier revint à la vie, à la force. Mais durant quatre mois il était demeuré entre la vie et la mort. Sa constitution prodigieuse, sa forte envie de vivre, l'amour qu'il avait pour Louise Darмонтel contribuèrent à sa guérison.

Le 15 de mai 1781, Saint-Vallier épousait Louise Darmontel et prenait aussitôt avec sa jeune femme la route des États américains.

Et c'était au moment où les ennemis implacables du jeune canadien, Foxham, le colonel Buxton et Haldimand lui-même, venaient d'apprendre, après l'avoir cru mort, que Saint-Vallier était encore vivant. Sa tête venait d'être mise à prix pour la somme de mille livres sterling.

Le lendemain de son départ, en effet, toute la campagne environnante était battue par des escouades de soldats et d'agents secrets, toutes les maisons, toutes les chaumières furent impitoyablement perquisitionnées, et les paysans rudoyés, menacés, brutalisés... Saint-Vallier et sa femme étaient partis au bon moment.

Ce fut peu après, vers le commencement de juin, qu'eut lieu le premier procès de Du Calvet. Ce ne fut pas précisément un procès... on le fit paraître devant des juges qui essayèrent de lui faire avouer sa participation aux entreprises des Américains contre le Canada ; on voulut lui faire avouer qu'il avait trahi la couronne d'Angleterre. Dans ce tribunal sectaire et fanatique, acheté bien à l'avance par les ennemis les plus mortels de la race française du pays, Haldimand était présent. Que si un juge tentait, pour un motif quelconque, d'atténuer l'importance ou la légalité d'une accusation portée contre le gentilhomme français, Haldimand s'interposait pour que l'acte d'accusation demeurât tel qu'il avait été dressé.

Seul contre tant d'ennemis, Du Calvet, malade, livide, affaibli physiquement et mentalement... Du Calvet, qui n'était plus que l'ombre de lui-même, se raidit, retrouva cette belle énergie qu'avait brisée une effroyable captivité, se redressa, essaya de se défendre. Ses lèvres blêmes et desséchées n'étaient plus remuées que par les vibrations intérieures et énergiques de son âme française. Ses yeux pleins de fièvres et rougis lançaient de telles lueurs, lorsqu'il regardait ses ennemis, que ceux-ci n'en pouvaient supporter l'éclat. Et lorsque sa voix âpre et mordante vibrait ainsi :

— Messieurs, vous dites que j'ai trahi la couronne d'Angleterre ! Cette accusation est terrible, pensez-y ! Prenez garde que cette arme redoutable que vous osez manier contre moi, ne se retourne soudain en vos mains et ne frappe des vôtres à la face !

Les Anglais avaient peur... des cœurs tremblaient d'anxiété, des regards se cachaient. Et tous ces ennemis sentaient comme une malédiction tomber sur leurs têtes, lorsque la voix de Du Calvet, devenue caverneuse, ajoutait :

— Qu'on me condamne... je préfère la mort, même la mort ignominieuse, à l'obscurité humide de vos cachots ! Cette mort ne sera qu'apparente ! Vous tuerez le corps, si vous voulez, mais jamais ! oh ! jamais, entendez-vous ? jamais, ô bourreaux monstrueux ! vous ne tuerez l'âme noble, fière et généreuse qui vit et palpite sur ce sol fertilisé par le plus pur sang de la France !...

Les juges, impressionnés, remués, troublés, ne purent s'accorder sur un verdict de culpabilité, et Du Calvet, majestueux, reprit le chemin de son cachot.

Quelques jours plus tard, il allait être transféré au Couvent des Récollets où les autorités allaient avoir un peu plus d'humanité en lui faisant donner une petite chambre éclairée et saine. La Providence avait fait qu'il se trouvât voisin de Darmontel avec qui il put, par la suite, s'entretenir à travers la muraille qui les séparait. C'est là que, durant deux années consécutives, Du Calvet allait tant souffrir et vieillir, c'est là qu'il allait puiser tant de haine contre les ennemis de notre race, c'est là qu'il allait préparer cet admirable livre qui, plus tard, rallierait à la cause canadienne et française la majorité des Anglais, livre qui demeurerait comme un bloc de granit posé en terre canadienne, étalant sur sa table de pierre les premières libertés du Canada français que la Constitution de 1791 allait victorieusement proclamer !

Ô Du Calvet ! que l'hommage de la race ne cesse de s'élever vers toi ! Tu fus, ô grand patriote, le premier lutteur acharné de notre cause, tu fus le premier martyr de nos libertés ! Que ton nom au sein de la race demeure impérissable ! Qu'un jour... plus tard, quand sonnera le glorieux triomphe de cette race dont tu fus l'héroïque chevalier, tout ce peuple, plein de la même fougue qui fit palpiter ton âme, s'agenouille devant ton piédestal ! Que du haut de cette fière citadelle de la Nouvelle-France, qui connut ton long martyr, se hausse vers nos cieux rayonnants le bronze inaltérable de ta figure noble ! Et que ton geste alors, au lieu de foudroyer comme naguère, se pose paternellement au-dessus de nos fronts courbés ! Car tu ne fus pas seulement un homme, ô Du Calvet, tu fus un peuple ! Car dans ta main

généreuse tu tiens toute notre histoire ! Tourne maintenant chacune de ses pages aux yeux de l'univers, afin qu'on sache ce que nous fûmes et par qui nous fûmes !...

.

À l'automne de cette même année, un nouveau tribunal fut constitué pour essayer de condamner Du Calvet ; car, disons-le, Haldimand ne pouvait demeurer tranquille qu'il ne sût ce français mort et impuissant à tout jamais. Mais pas plus que le premier, ce tribunal ne put s'accorder.

Du Calvet fut rejeté en prison.

On activa de ce jour les fournées aux cachots !

On n'attendait plus que le Canadien eût conspiré ou qu'il eût prononcé publiquement des paroles déplaisantes à l'oreille d'Haldimand... un simple soupçon ou de conspiration ou de rébellion suffisait pour jeter un citoyen aux fers. Québec ne fut plus qu'une immense prison d'où s'échappaient les plaintes, les gémissements, les imprécations, les colères, les haines...

Devant la vision d'une telle tyrannie, le peuple des campagnes commença de murmurer. Au lieu de diminuer, l'agitation augmenta. De toutes parts un bruit de révolte se faisait, se répandait. Des fronts paisibles longtemps courbés se levaient. Les regards se chargeaient de lueurs étincelantes. Des gestes de menace s'ébauchaient. Des poings se tendaient. Qu'allait-il arriver ?... Haldimand, devenu plus soupçonneux, plus ombrageux, plus furieux, voulut dompter le peuple par la reprise des terribles corvées dont la race avait tant souffert à la fin du gouvernement de Carleton. Le suicide de la race par l'exode recommençait. Les Américains, qui se voyaient chez eux des maîtres, ne cessaient leurs efforts pour entraîner dans leurs États les enfants du pays. Était-ce donc, enfin, la dispersion de la race ? Hélas ! ils partaient, les enfants du pays... Alors, malgré la tyrannie dont ils souffraient eux-mêmes, malgré leur haine pour l'étranger qui les voulait enchaîner, les patriotes se dressèrent devant les fuyards pour en arrêter le flot fatal.

— Canadiens, Canadiens ! n'abandonnez pas vos foyers ! Sachez les défendre et les protéger s'ils sont menacés ! N'allez pas là-bas, ce sont d'autres ennemis qui vous broyeront un jour ! L'ennemi d'ici est moins fort ! Ici nous luttons sur notre terrain et la victoire nous restera ! Ne fuyez

pas, vous n'êtes pas d'une race qui déserte dans la lutte ! Ne nous abandonnez pas, les Anglais diront que vous avez peur ! Déjà ils vous marquent à tout jamais de leur mépris, et si vous désertez, vous emporterez avec vous une honte dont rougiront vos générations ! Arrêtez...

Ces paroles terribles et cinglantes firent effet.

On entendit ces voix résolues :

— Ah ! vous voulez qu'on reste et qu'on défende notre terre ?... C'est bon, on la défendra... gare à eux !...

Or, ceux qui s'en allaient vers l'exil rebroussèrent chemin... mais pas tous, malheureusement ! Beaucoup demeurèrent sourds à la voix de leurs frères... ils s'en allèrent. Ceux-là ne comptaient plus !

.

Mais la main lourde de tyrannie du général Haldimand allait se lasser peu à peu, surtout à l'époque où l'Angleterre se déciderait à reconnaître l'indépendance des États américains. C'était la fin de la guerre qui existait entre les deux partis anglo-saxons de cette Amérique du Nord. Si l'Angleterre perdit, par le traité de 1783, un bloc de son territoire canadien, par contre elle gagna en population par l'immigration dans les provinces britanniques de quarante mille loyalistes anglais, qui abandonnèrent les États américains où ils étaient établis pour venir habiter sous le drapeau de l'Angleterre.

La plus douloureuse perte fut celle subie par la race canadienne : elle perdait vingt mille enfants, tandis que l'autre race en gagnait quarante mille ! Et un peu plus tard cette race canadienne se trouverait en face d'une majorité étrangère !

N'importe ! la lutte n'en devait être que plus belle, plus glorieuse !

II

UNE NOUVELLE TRAME

Haldimand s'était définitivement lassé.

En l'automne de 1782 les prisons commencèrent à s'ouvrir peu à peu pour rejeter à la lumière du jour les malheureux qui avaient cru y terminer leur existence. Mais ce ne fut qu'au mois de mai 1783 que Du Calvet fut libéré. Il fut libéré comme tous les autres, sans savoir encore quel avait été au juste son crime. N'importe ! il ne pouvait refuser la liberté que lui rendait enfin Haldimand, plus fatigué de sa propre tyrannie que ne l'était le peuple... il en était si lassé qu'il demanda à la métropole anglaise de lui donner un successeur. Celle-ci ne se rendit pas à sa demande.

Alors, Du Calvet, qui avait tant souffert... Du Calvet, qui rentrait dans la vie l'âme pleine du deuil de l'épouse aimée... Du Calvet, vieilli, usé, ruiné de corps et de biens, mais ayant l'espoir de voir son nom se perpétuer par son fils émigré aux États de la Nouvelle-Angleterre et qu'il allait bientôt serrer dans ses bras, oui, Du Calvet songea, alors, à demander à l'Angleterre, à son roi, à ses ministres, la justice qu'il avait tant réclamée pour lui et pour ses compatriotes canadiens et qu'on lui avait brutalement refusée... Du Calvet partit pour l'Angleterre.

Ce fut une lutte âpre, acharnée qu'il dirigea contre la partisanerie de l'administration canadienne. Il étala ses souffrances et celles de ses concitoyens des bords du Saint-Laurent avec une vigueur, une fougue, une véhémence, mais en même temps avec une sincérité qui finit par attirer l'attention de ceux qui essayaient de paraître les plus indifférents.

Sa voix éclata, résonna dans les brumes d'Angleterre. Il demandait qu'on rappelât Haldimand du Canada et qu'on instruisit un procès contre lui ; « car, ajoutait, Du Calvet, votre serviteur a trahi les intérêts de son pays et de son roi ! Qu'on le dépouille des ornements du pouvoir et de l'autorité, qu'on le traduise devant vous comme un simple mortel tel qu'à vos yeux je

me présente, et vous verrez, messieurs, un homme venir avec des mains trempées dans le sang de l'innocence, et un serviteur qui, par une tyrannie insensée, par manque de jugement et de clairvoyance, a failli jeter tout un peuple loyal dans les mains des Américains et faire perdre à la couronne d'Angleterre une splendide colonie ! »

Et la voix tonnante du grand patriote traversa les océans, elle vint troubler l'esprit et la conscience d'Haldimand, elle vint frapper d'épouvante tous ces êtres de l'ombre rampants et visqueux qui avaient été autour de lui les serpents souffleurs de l'esprit du mal.

Foxham et le colonel Buxton avaient été tellement terrifiés qu'ils s'étaient réunis un soir en un mystérieux conciliabule chez l'un de leurs associés, le major Toller.

C'était au mois de novembre 1783.

Les trois hommes s'étaient réunis dans un petit cabinet-bibliothèque, autour d'une table placée près d'une cheminée qui les éclairait.

Tous trois parlaient à mi-voix. Leurs paroles étaient rudes, brèves, saccadées. Leurs lèvres tremblaient, leurs regards étaient chargés de haine, leurs gestes avaient des mouvements foudroyants.

— À moins d'agir vite, disait le colonel Buxton, nous sommes tous perdus !

— Il faut frapper... mais frapper sûrement ! gronda Foxham.

— Frapper au cœur ! ajouta Toller.

Ce major Toller était un gros homme, fort joufflu et fort corpulent, qui ne vivait que pour les joies qu'apporte l'existence aisée. Sa situation lui rapportait bon an mal an dix mille livres sterling. Jamais en Angleterre il n'avait gagné autant, car il était venu au Canada comme un simple subalterne qu'Haldimand avait élevé, après sa nomination au poste de lieutenant-gouverneur, à une situation importante de sa maison militaire.

— Car, reprit Buxton, si Haldimand est rappelé, nous tombons !

— Il sera certainement rappelé, si ce damné Du Calvet continue son tapage à Londres ! dit Foxham avec un accent de haine indicible.

— Hé ! s'écria tout à coup Toller, que n'avez-vous frappé lorsque vous en aviez l'opportunité ?

— Savais-je qu'il allait un jour revoir la lumière du soleil ? rugit Foxham avec colère.

— Certes, nous ne pouvions prévoir ! admit Buxton.

— Ces imbéciles de juges ne parvenaient pas à s'entendre ! gronda Foxham.

— Il aurait fallu leur mettre le couteau sur la gorge ! grommela Toller.

— Écoutez, reprit Foxham. J'ai médité un plan : celui de me rendre en Angleterre et de faire disparaître Du Calvet.

— Good ! cria Toller. Là-bas, on ne saurait vous soupçonner de cette disparition, tandis qu'ici...

— Il ne faut pas oublier, intervint Buxton, que Du Calvet sera sur ses gardes !

— Certes, admit Foxham. Mais il sera facile de l'attirer dans un piège.

— Et vous vous chargeriez de cette besogne ? interrogea avidement Toller.

— Je suis prêt à m'en charger à deux conditions.

— Dites ! fit Toller en prenant sur la table à une écritoire une plume pour mettre en note les conditions du lieutenant.

— Première condition ; il faut une somme de vingt-cinq mille livres pour couvrir les frais de l'entreprise. De ma propre bourse j'y vais de suite de cinq mille livres.

— Il reste vingt mille livres, dit Buxton.

— Ajoutez de ma part cinq autres mille livres, dit Toller.

— Et cinq mille de la mienne, reprit Buxton.

— Ce qui fait de suite quinze mille livres, dit Foxham. Il ne reste donc plus que dix mille livres à trouver.

— Je me charge de cela, déclara Toller. Et maintenant, voyons l'autre condition.

— Seconde condition, dit Foxham, c'est un homme de ma trempe qu'il me faut pour me seconder.

— Je suis cet homme ! prononça Buxton en frappant la table de son poing.

— Donc, tout va bien, reprit Foxham. Il ne reste plus qu'à nous entendre sur la marche à suivre, sur le plan définitif à adopter, plan que nous pourrions modifier là-bas suivant les circonstances.

— Et qu'à partir de suite ! compléta Toller.

— Sans doute. Quand part le prochain navire ? demanda Foxham.

— Le prochain et dernier, dans huit jours.

— Eh bien ! dans huit jours nous serons prêts ! déclara Foxham.

Cette fois Du Calvet venait d'être pour tout de bon condamné à mort. Puisque le tribunal et les cachots d'Haldimand n'avaient pas réussi, ces hommes allaient réparer l'insuccès !

.

Dans un salon qui attenait au petit cabinet-bibliothèque, Marguerite Toller, tremblante et livide, avait entendu ces propos et saisi toute la trame.

Malgré son caractère peu sérieux, elle avait un cœur bon et charitable. Jamais elle n'avait soupçonné son père d'être mêlé à cette clique pernicieuse qui n'avait cessé d'entretenir dans l'esprit d'Haldimand la haine et la tyrannie. Margaret, à cette découverte, en demeurait tout éperdue.

Quant à Foxham, elle s'imaginait bien un peu qu'il avait manigancé quelque chose de mystérieux et de sombre, mais elle avait toujours pensé que c'étaient des affaires de politique dont elle ne se souciait nullement de se préoccuper. Elle connaissait fort bien la haine de Foxham contre Saint-Vallier, mais elle n'avait pas manqué de surprendre ses attentions auprès de Louise Darmontel. Elle en avait déduit que son cousin haïssait Saint-Vallier parce qu'il en était jaloux. Et comme elle n'était pas jalouse pour un sou, elle avait hoché la tête avec dédain. Elle savait encore que Foxham n'aimait pas le moins du monde les habitants de langue française en Canada ; mais elle était loin de supposer que sa haine de la race en eût fait un assassin vulgaire. Certes, elle ne s'émouvait pas outre mesure à l'idée qu'un individu pût faire disparaître un ennemi dangereux, du moment que cet ennemi était une menace positive. Mais voilà qu'on venait de décréter la mort de Du Calvet. Or, selon elle Du Calvet ne menaçait l'existence de

personne. Non pas qu'elle sympathisât avec ce Du Calvet ou avec la race française du pays, car, imbue des idées anglo-saxonnes du temps, elle était plutôt portée à mépriser cette race qu'à la haïr. Qu'était-ce que cette race de paysans ignorants, comparée à celle dont elle était issue ?... Toutefois, parmi cette race elle n'avait pu s'empêcher d'admirer certaines personnalités, elle avait grandement estimé la famille Darmontel, elle avait aimé Louise dont elle ne cessait de déplorer le malheur et l'éloignement. Mais comme elle était de nature plutôt passive et paisible, aimant la vie telle qu'on la lui avait faite jusqu'à cette heure, et croyant qu'il était dû à tout le monde d'aimer et de jouir de cette même vie, la trame ourdie contre l'existence de Du Calvet l'impressionnait terriblement.

À quoi bon faire mourir cet homme ? N'avait-il pas assez souffert déjà ?...

Elle aurait voulu s'opposer à ce projet qui lui répugnait souverainement, mais elle ne s'en sentait pas la force. Elle se contenta donc de déplorer la perfidie de Foxham et la mollesse de son père qui se laissait entraîner en de tels complots.

Tout en réfléchissant, Margaret s'était laissé choir sur un canapé où elle finit par s'assoupir.

Une voix la réveilla en sursaut.

— Eh ! charmante cousine, ne seriez-vous pas mieux dans votre lit moelleux que sur ce canapé ?

C'était Foxham.

— C'est vrai, répondit avec un sourire contraint la jeune fille. J'attendais que mon père en eût fini de son entretien avec vous et le colonel.

— Soyez tranquille, cousine, nous en avons fini. Votre père achève de conclure une petite affaire personnelle avec le colonel, puis nous partirons... et nous ne serons plus ces barbares qui empêchent une jeune fille aimable et jolie d'aller se reposer dans son nid de fauvette !

Foxham parlait avec enjouement, tout comme s'il eût eu l'esprit tranquille et la conscience nette.

Margaret le regarda profondément et lui dit tout à coup, sans saisir au juste la portée de ses paroles :

— Vous n’avez pas peur, Daniel ?

Foxham parut d’abord surpris. Puis il se mit à rire.

— Peur ! dit-il, pourquoi ? Est-ce vous qui voulez me faire peur ?

— Peut-être ! sourit Margaret avec mélancolie.

— Comment, belle cousine ?

— En vous faisant, enfermer dans un cachot... dans un cachot, par exemple, comme ceux de votre caserne !

Foxham partit de rire aux éclats.

— Cousine, vous êtes folle, je pense ! Pourquoi m’enfermer dans un cachot ?

Margaret se leva, regarda Foxham en plein dans les yeux et répliqua lentement et froidement :

— Pour vous empêcher de commettre une vilaine action !

Foxham fit un pas de recul et regarda avec effroi la jeune fille.

Elle ajouta gravement :.

— Prenez garde, cousin... Rappelez-vous cette parole de l’Écriture ;
« Qui frappe de l’épée, périra de l’épée ! »

Elle s’éloigna, laissant Foxham médusé... presque terrifié...

III

LE RETOUR DES ÉMIGRÉS

Après le départ d'Haldimand, qui était retourné en Angleterre, Saint-Vallier revint à Québec avec sa femme et ses deux enfants, Jean-Pierre et Marguerite. Un grand nombre de Canadiens émigrés durant l'administration d'Haldimand étaient également rentrés dans leur pays.

On était au mois de juin 1785.

M. Darmontel était mort peu après sa sortie de prison. Louise était arrivée trop tard pour assister à ses derniers moments. Elle s'occupa de la sépulture de son père, et quelque temps après, de celle de Pierre Darmontel dont on avait retiré le cadavre hors de la citerne des Jésuites. Une lettre anonyme était parvenue à Louise pour lui dire comment son frère avait été assassiné. La lettre ne contenait aucun nom. Il faut croire que le complice de Foxham, pris de remords, avait envoyé cette lettre. Une fois ces devoirs remplis, Louise confia à M. de Saint-Martin le soin de régler les affaires de son père qui, quelques jours avant sa mort, était rentré dans une partie de ses biens.

Le conseiller Hamilton, qui succéda à Haldimand, fit rendre à Louise la maison paternelle qui avait été également confisquée. C'est là que vint habiter Saint-Vallier avec sa jeune femme et ses enfants, et c'est dans cette maison qu'il allait mourir, si jeune, après une courte maladie, en l'hiver de 1787. La patrie canadienne allait perdre encore un de ses plus énergiques défenseurs !

Le retour de Saint-Vallier à Québec causa une joie immense parmi la population française. Beaucoup d'Anglais même, de ceux-là qui n'avaient pas approuvé l'administration du général Haldimand, se réjouirent également du retour de ce jeune canadien qui avait suscité leur admiration.

Dès son retour au pays Saint-Vallier voulut seconder Du Calvet dans sa lutte en Angleterre pour obtenir justice pour les Canadiens. Avec le concours d'Adhémar de Saint-Martin et de quelques autres patriotes qui ne marchandèrent ni leur énergie ni leur temps, il revendiqua une constitution propre à gouverner les deux éléments ethniques qui formaient la population du Canada. Il demanda le rétablissement des lois civiles françaises, travailla fermement à faire introduire la loi de l'HABEAS CORPUS et à faire restituer à l'église canadienne ses privilèges d'antan.

Bref, après les jours si sombres de l'administration militaire qui avait existé au pays après 1759, allaient naître les jours plus riants de l'administration civile dans laquelle les Canadiens auraient une main au contrôle des affaires de leur pays.

.

Quelque temps après son arrivée à Québec, Louise reçut, un après-midi, la visite de Miss Margaret Toller.

Louise eut peine à reconnaître cette amie : Miss Toller n'était plus reconnaissable que par ses cheveux roux. Elle était amaigrie excessivement, elle avait perdu les couleurs de son teint devenu blanchâtre, et elle avait mis de côté la recherche et le luxe du vêtement. Elle apparut comme une pauvre fille d'ouvrier en quête d'une aumône. Ce n'était plus que l'ombre de Miss Margaret, et il y avait de quoi !

Son père, dès l'automne de 1783, peu après le départ de Foxham et de Buxton pour l'Angleterre, avait été destitué de son poste par Haldimand lui-même qui avait pris ombrage de ce serviteur trop zélé. Or, Toller n'était pas riche. Fort de la vie très large, il n'avait jamais économisé sur les dix mille livres d'émoluments qu'il avait touchés chaque année, sans compter certaines sommes d'argent qui lui étaient tombées dans les mains par certaines opérations financières de nature douteuse. Il avait cumulé les emplois, mais il n'avait pas accumulé les revenus. Il avait, par surcroît, commis la sottise d'avancer à Foxham une somme de cinq mille livres sur les vingt-cinq mille requises pour payer les frais de l'entreprise ténébreuse tramée contre la vie de Du Calvet. Or, il avait fait ce déboursé pour mettre fin à la propagande de Du Calvet qui demandait le rappel d'Haldimand, et voilà que l'homme qu'il avait voulu défendre se débarrassait de lui. Toller

avait failli en faire une maladie mortelle. Il s'était trouvé sans place et presque sans argent comme, naturellement, sans amis. Dès lors il se vit obligé de vivre d'expédients en attendant la nomination d'un nouveau gouverneur auprès duquel il espérait pouvoir reprendre pied. Mais Hamilton, en succédant à Haldimand, s'entoura de serviteurs qui, pour la plupart, n'avaient eu rien à voir dans la dernière administration.

Du coup le major Toller se vit réduit aux abois, et il décida de retourner en Angleterre.

Miss Margaret était donc venue faire à Louise une visite d'adieux.

— Chère Margaret, s'était écriée Louise, émue de l'infortune de l'amie, je n'ai pas cessé de penser à toi depuis mon retour à Québec.

La jeune anglaise ébaucha un mélancolique sourire et ses yeux s'humectèrent. Pour ne pas laisser voir des larmes prêtes à tomber, elle se mit à caresser follement les deux enfants de Louise.

Celle-ci considéra longtemps la jeune anglaise sans parler, et elle parut deviner un trouble quelconque dans l'esprit de son amie.

— Margaret, dit-elle gravement, tu n'es pas venue uniquement pour me faire tes adieux, mais aussi pour me confier quelque chose qui t'importune.

— C'est vrai, avoua tristement Margaret. Mais je ne serais pas partie sans venir t'embrasser. Et je t'assure que ce départ pour l'Angleterre me cause beaucoup de chagrins.

— Pauvre Margaret ! soupira Louise.

— Vois-tu, ma chère Louise, j'avais appris à aimer ce pays et ceux qui l'habitent.

— Il faut rester, en ce cas.

— Impossible. Nous ne sommes plus dans une situation bien florissante, et mon père veut aller se remettre dans les affaires à Londres.

— Je te plains bien, si tu quittes le Canada avec regrets, je sais moi-même ce que c'est que de vivre loin du pays qu'on aime. Si tu savais seulement combien je me suis ennuyée là-bas de mon beau Canada ! Souvent j'ai pleuré.

— Et pourtant, Louise, tu avais autour de toi des êtres chéris : un mari qui t'aime follement, des enfants beaux comme le soleil !

— C'est vrai. Sans eux je ne sais ce que je serais devenue. Et avec l'ennui j'avais sur le cœur deux deuils atroces : mon cher frère assassiné par je ne sais quel barbare, et mon père que tuait peu à peu la captivité !

— Oh ! s'écria Margaret, nous avons traversé des temps affreux, c'est aujourd'hui que j'en constate toute l'horreur ! Aussi, suis-je venue en même temps me décharger d'un remords que je ne peux emporter avec moi ! Oui, Louise, tu as bien deviné que j'ai un terrible secret à te dévoiler.

— Ô mon Dieu ! que viens-tu m'apprendre ? demanda Louise en pâlisant.

— Je veux te dire qui a été le meurtrier de ton frère !

— Tu le connais ?

— Je le connaissais...

— Oh ! parle, Margaret, parle vite ! s'écria Louise avec agitation. S'il n'est pas trop tard pour que cet homme soit châtié, il le sera justement ! Parle !

— Celui qui a tué ton frère, Pierre Darmontel, c'est mon cousin, Daniel Foxham !

— Foxham !... murmura Louise sans trop d'étonnement. Et elle ajouta : Je l'avais un peu soupçonné de ce meurtre !

— Seulement, ma chère Louise, Foxham n'avait pas prémédité cet assassinat, en ce sens qu'il ne voulait nullement tuer ton frère qu'il ne connaissait pas ! Il avait pensé qu'il tuait monsieur Saint-Vallier !

— Foxham !... murmura encore Louise qui demeura sombre et pensive.

— Hélas ! ma chère amie, tu ne saurais t'imaginer toute l'horreur que j'ai éprouvée quand j'ai connu les crimes de cet homme. Et c'était mon cousin et je l'avais aimé !

— Pauvre enfant ! soupira Louise qui vit des larmes dans les yeux de Margaret.

— Aussi, suis-je venue pour essayer d'empêcher un autre meurtre non moins abominable !

— Un autre meurtre ! s'écria Louise... Ah ! mais cette fois tu m'épouvantes, Margaret.

Elle eut le rapide pressentiment qu'on en voulait encore à Saint-Vallier. Puis, elle ajouta :

— Mais je pensais Foxham parti !

— Il est en Angleterre, en effet, et il y est allé avec le dessein de faire disparaître Du Calvet !

— Ah ! il en veut encore à Du Calvet !

— Il a pour ce gentilhomme français une haine que je ne peux m'expliquer.

Les deux amies s'entretenirent longtemps, puis Miss Margaret se retira lorsque Saint-Vallier entra, après avoir été absent tout le jour.

Après le départ de Margaret Toller, Louise mit son mari au courant des choses terribles que lui avait apprises la jeune anglaise.

Saint-Vallier frémit de colère.

— Oh ! grinça-t-il, pourquoi n'ai-je pas envoyé en enfer ce Foxham maudit ! N'importe ! je vais écrire à l'instant à Du Calvet pour le mettre sur ses gardes. Je vais également écrire à Saint-Martin afin qu'il fasse dépister ce bandit !

Et Saint-Vallier pénétra dans son étude pour écrire ces lettres.

IV

LETTRE DE DU CALVET

Au commencement de juillet Saint-Vallier reçut de Londres l'épître suivante signée de Pierre Du Calvet.

« Mon cher ami, vingt fois j'ai songé à vous écrire, et chaque fois j'ai été retenu de le faire par la crainte que ma lettre ne vous parvînt. Mais soyez assuré que ma pensée ne vous a pas quittés vous et votre excellente épouse. Et cette pensée ne peut se dérober au souvenir de toute la reconnaissance que j'ai accumulée pour vous, et je regrette de ne pouvoir vous exprimer cette reconnaissance que par des mots qui ne vous parviendront peut-être pas.

« Si, aujourd'hui, brisé par les luttes incessantes, je m'éteins peu à peu et j'entrevois le jour où, à mon tour, il me faudra disparaître sans avoir pu accomplir bien des devoirs encore qui m'incombent, je me console en songeant à mon fils à qui je léguerai ces devoirs en plus de la formidable tâche inachevée que vous savez et à laquelle vous avez si généreusement et si héroïquement participé. Cette suprême consolation qui me reste, je vous la dois, mon ami, je vous la dois à vous seul qui avez sauvé mon fils ! Vous l'avez sauvé lorsque le fer des assassins, rouge encore qu'il était du sang de ma vénérée compagne, allait percer ses chairs et rejeter au néant l'unique rejeton de ma famille. Merci, généreux ami ! Ah ! tout ce que mon vieux cœur meurtri a d'élans de tendresse pour vous ! Et quel rêve exquis j'ai souvent fait : que mon fils un jour vous ressemblât ! Aussi, merci Dieu ! a-t-il pour vous une admiration qui lui sera un guide sûr dans le chemin qu'il suivra pour assurer l'avenir de sa race et de son pays ! Car je voudrai qu'il demeure le long de ces rives ravissantes qui l'ont vu naître ! Pour moi autre patrie, c'est vrai, mais aussi autre France que je n'aime pas moins que ma France d'ici que j'ai été revoir avec tant de joie ! Mais la France d'où vous êtes, mon ami, c'est une France pour laquelle nous avons tous souffert, et

c'est pour elle qu'il importe à nos successeurs et descendants de se dévouer corps et âme. Car, sachez-le, ami cher, il faudra qu'un jour un drapeau français remplace le drapeau qui, aujourd'hui, flotte sous son ciel ! Il le faudra... sinon, nous ne serons plus les fils de la France ! Sinon, nos descendants ne seront plus des Français ! Or, vous êtes l'un de ceux de cette génération jeune et forte qui allez donner l'élan. Eh bien ! si je disparaissais trop tôt, cher ami, je vous lègue mon fils ! Vous êtes son aîné de plusieurs années, et vous pourrez en faire l'homme que vous êtes... l'homme que vous serez ! Je compte sur vous ; lorsque je fermerai mes yeux à la lumière terrestre, ma dernière pensée sera également partagée entre lui et vous !

« Que dis-je ? J'espère encore vous revoir avant que vienne sonner l'heure du dernier départ, heure fatidique où tout mortel doit reprendre le chemin du néant ! Oui, je retournerai au Canada bientôt, tout probablement en août. Car nos affaires ici, malgré la sourde opposition que nous avons rencontrée, marchent bien. Bientôt apparaîtra le jour où, pour la race française du Saint-Laurent, la paix et le bonheur se joindront pour présider au lever d'un avenir glorieux. Ah ! que ne donnerais-je pour être de cette génération qui verra de si belles choses !...

« Je vous embrasse tendrement, cher ami, j'embrasse avec affection vos deux petits anges qui égayent votre foyer, et je vous prie de présenter à madame Saint-Vallier mes très humbles hommages ».

Pierre Du Calvet,

Londres, 27 mai 1785.

— Ah ! ce pauvre et cher ami ! prononça d'une voix très émue Saint-Vallier, assis avec sa femme sur un divan. Comme je souhaite que les assassins de Foxham échouent, et qu'ils soient déjoués et capturés !

— Ne dirait-on pas, dit Louise, à lire cette lettre, que Du Calvet a le pressentiment de sa mort prochaine ?

— C'est vrai, chère amie, cette lettre a l'air d'un testament... il me semble que le testateur me fait part de ses dernières volontés !

Les deux époux demeurèrent longtemps silencieux, laissant leurs pensées voguer vers ce grand patriote qui, à ce moment, tombait sous les coups meurtriers de Foxham en plein océan !

V

COURT ET SOMBRE DRAME EN MER

Du Calvet avait avancé son retour au Canada et s'était embarqué à la fin de juin.

Quelques jours plus tard Saint-Vallier recevait de Saint-Martin, actuellement à Londres, une lettre l'informant du départ pour le Canada de Du Calvet à bord du navire marchand « Jeffrey-Amherst ».

Douze jours s'étaient écoulés, le « Jeffrey Amherst » voguait en plein océan. Jusque-là le temps avait été beau, la mer calme. Un soir l'orage était tombé, un orage terrible, foudroyant, et durant quatre jours un vent affreux balaya l'océan et souleva des montagnes d'eau au sein desquelles le « Jeffrey Amherst » manqua de se perdre cent fois. Deux de ses mâts avaient été arrachés, ses voiles déchirées, et emportées par lambeaux dans la tempête. Le navire allait certainement devenir la proie de l'onde en fureur, si, le cinquième jour, la tempête ne s'était soudain calmée.

Sauf l'équipage, le navire transportait vingt-sept passagers, et ses cales étaient bondées de marchandises.

Du Calvet, accompagné de son fils, avait pu se procurer une cabine que quatre étrangers occupaient également. Ces étrangers étaient des Anglais qui venaient au Canada pour s'établir. Deux de ces étrangers étaient des commerçants de Londres qui y avaient vendu leurs affaires. Quant aux deux autres, Du Calvet n'avait pu savoir au juste ce qu'ils étaient. Seulement, à leur conversation, à leurs manières, aux vêtements qu'ils portaient, il devina que c'étaient des artisans quelconques, mais des artisans qui connaissaient la mer. C'étaient des hommes d'âge mur et peut-être avaient-ils voyagé !...

Tout le temps que dura la tempête Du Calvet n'avait pas quitté sa cabine. Malgré l'effroyable roulis du navire il avait réussi à continuer la rédaction de pamphlets qu'il projetait, de publier et de répandre en Canada.

Les passagers du « Jeffrey Amherst » pour tuer la monotonie se réunissaient durant le jour et une partie de la veillée en une salle commune qu'on transformait en réfectoire. On y causait de choses et d'autres.

Quand vint l'accalmie, Du Calvet pour se délasser se rendit un soir dans la salle commune. Un des passagers l'aborda, le prit à l'écart et lui dit :

— Monsieur, vous êtes français et vous vous rendez jusqu'à Québec, et je voudrais vous demander un léger service.

— Certainement, répondit Du Calvet. Mais je croyais que vous alliez également à Québec ?

— Je me rends à Halifax, monsieur, répondit l'étranger. Mais j'ai été chargé par un ami de faire parvenir au major Toller, à Québec, des documents très importants, et j'ai pensé que vous pourriez plus facilement que moi faire parvenir à leur destinataire les documents en question.

— Certainement, monsieur.

L'homme tira d'une poche de son habit un portefeuille bien ficelé qu'il tendit à Du Calvet disant :

— Les documents sont contenus dans ce portefeuille !

— C'est bien, dit Du Calvet, je vais de suite aller les mettre avec mes propres papiers dans ma cabine.

Et il quitta la salle commune !

En pénétrant dans sa cabine, Du Calvet trouva cinq personnages. Deux d'entre eux étaient ses compagnons de cabine qu'il avait pris pour des artisans ou peut-être des matelots du bord et ils étaient inconnus de Du Calvet, hormis l'un d'eux cependant dont il crut reconnaître les traits. Mais la lanterne fumeuse qui éclairait faiblement la cabine ne permettait pas de bien voir. Du Calvet s'étonna fort de trouver dans sa cabine des matelots du navire. Il demanda sur un ton sévère :

— Que faites-vous ici ?

Personne ne répondit. Mais l'un d'eux marcha rapidement à la porte, la repoussa et s'y appuya du dos.

Du Calvet n'était pas revenu de sa surprise que les quatre autres personnages se jetaient sur lui, le renversaient, le bâillonnaient et le

ligotaient.

Lorsque le gentilhomme français fut réduit à l'impuissance, le personnage, qui était demeuré le dos à la porte et impassible, s'approcha, se pencha au-dessus de Du Calvet, enleva le large chapeau ciré qui couvrait sa tête et demanda sur un ton narquois :

— Me reconnaissez-vous, Pierre du Calvet ?

Le gentilhomme battit des paupières en signe d'affirmative, puis regarda fixement l'homme, sans crainte, sans épouvante, mais avec mépris.

Oui, il reconnaissait trop bien cet homme qui l'avait arrêté à Trois-Rivières cinq années auparavant, celui qui s'était pour ainsi dire constitué son gardien alors qu'il était dans les fers de la captivité, celui qui avec Haldimand lui avait fait tant de mal, celui qui avait assassiné son épouse... Foxham !

Daniel Foxham ricana sourdement, puis fit un geste à l'un des compagnons de cabine du gentilhomme.

Cet homme sortit de la cabine, gagna la salle commune, s'approcha de Louis Du Calvet et dit :

— Votre père est souffrant en sa cabine et il vous mande près de lui.

Le jeune homme, sans défiance aucune, s'empressa de suivre l'étranger.

Lorsqu'il aperçut son père renversé sur le plancher, bâillonné et ligoté, il se jeta sur Foxham qu'il venait de reconnaître subitement. On eût dit que Foxham avait prévu cet assaut : une lame de poignard apparut aussitôt dans sa main droite, et la seconde d'après Louis Du Calvet s'écrasait, sanglant, sur le corps de son père qui avait assisté impuissant à ce meurtre affreux.

Foxham, ricanant, essuya la lame de son poignard aux vêtements du jeune homme et commanda à ses complices :

— À l'œuvre !

Puis il ajouta en regardant le cadavre de Louis Du Calvet :

— Je ne voulais pas le tuer ainsi, je lui réservais la mort de son père. Enfin, nul n'est tenu à l'impossible.

Du Calvet, en sa douleur immense, pour ne pas voir le cadavre de son fils, avait fermé les yeux.

Dans un angle de la pièce et dissimulées sous une couverture de lit les deux matelots retirèrent des chaînes. Il y en avait deux et à chacune d'elles était attaché un gros boulet d'acier. Ces chaînes furent enroulées au cou et sous les épaules de Du Calvet et de son fils, de façon que le boulet se trouvât placé à la tête. Ainsi, la pesanteur du boulet devait entraîner le corps humain tête première dans la profondeur de l'océan.

Lorsque les deux corps furent ainsi enchaînés, Foxham donna un nouvel ordre.

Les quatre hommes s'emparèrent de Du Calvet, Foxham ouvrit la porte et précéda ces hommes dans un long couloir vers l'arrière du navire. Au bout de quelques minutes le funèbre cortège s'arrêta. Foxham ouvrit un panneau dans le flanc du navire. La mer encore démontée soulevait ses flots furieux. Du Calvet fut introduit dans le trou, tête première, puis poussé et lâché dans l'abîme !

Foxham referma le panneau violemment au moment où une vague géante se ruait contre le navire.

— À l'autre ! commanda-t-il d'une voix rude.

.

Tandis que le navire continuait sa course incertaine vers la terre canadienne, Du Calvet et son fils gisaient au fond de l'océan victimes de la vengeance anglaise !...

VI

LE JUSTE CHÂTIMENT

Le 25 septembre de cette année 1785 — c'était un dimanche — date à laquelle Du Calvet avait été arrêté par Foxham aux Trois-Rivières, par une nuit noire et orageuse, un petit navire à deux mâts quittait Québec et prenait la route de l'est.

Il y a dans ce navire une petite salle drapée de noir qu'éclairaient deux flambeaux de cire placés sur une table au centre.

Au fond de la salle, sur un banc quatre personnages sont assis, immobiles et silencieux. Ces personnages sont vêtus de longs manteaux noirs, un capuchon est rabattu sur leurs têtes et l'on ne découvre que l'éclat de leurs yeux.

Au mur un crucifix est attaché, et sous le crucifix est placé un gong avec un marteau que retient une cordelette.

L'un de ces personnages se lève, saisit le marteau et frappe le gong.

Ce gong a paru résonner lugubrement.

Le personnage s'est rassis.

Peu après, par une porte latérale un homme, portant également un manteau noir et la tête encapuchonnée, paraît et attend qu'on l'interroge.

— Tout est-il prêt ? demande d'une voix grave celui qui a frappé le gong.

— Oui, monsieur !

— En ce cas, introduisez le prisonnier !

Un grand silence règne durant quelques minutes, l'on ne perçoit que le vent qui siffle au dehors.

Puis deux hommes, à manteaux noirs et à capuchons, entrent poussant devant eux un homme en chemise, tête nue, livide, tremblant, mains liées derrière le dos.

Cet homme, c'est Foxham.

— L'avez-vous désarmé ? interroge l'homme qui semble présider cette tragique cérémonie.

L'un des hommes fouille vivement les poches de Foxham et en tire un pistolet qu'il dépose sur la table.

— Bien ! dit le président.

Puis il s'approche de la table, regarde en face le prisonnier et prononce d'une voix grave :

— Daniel Foxham, vous apparaissez ce soir devant un tribunal qui va vous demander compte du sang répandu par vos mains et dicter le châtement que vous méritez.

Foxham éclata d'un rire nerveux et répliqua :

— Beau tribunal, en vérité ! Vous m'avez attiré hier dans un traquenard, vous m'avez jeté dans un cachot infect, et cette nuit vous me mettez en présence d'une bande de meurtriers ! C'est une superbe parodie !

L'autre ne répondit pas. Il fit un signe à l'un de ses compagnons assis à sa gauche et dit :

— Pierre Chartrain, parlez !

Le personnage ainsi désigné se leva, marcha jusqu'à la table, regarda Foxham et dit :

— Moi, Pierre Chartrain, ami intime de Pierre Du Calvet, j'accuse devant le Christ et devant les hommes le lieutenant Daniel Foxham d'avoir fait assassiner, en sa demeure aux Trois-Rivières, madame Pierre Du Calvet !

Il rejeta son capuchon en arrière et alla reprendre sa place.

— Margaret Toller ! appela le président.

— Moi, Margaret Toller, j'accuse devant le Christ et devant les hommes le lieutenant Daniel Foxham d'avoir assassiné Pierre Darmontel !

Et Miss Margaret renvoya en arrière son capuchon.

— Louise Darmontel ! appela encore le président.

La jeune femme dit :

— Moi, Louise Darmontel, épouse de Hector Saint-Vallier, j'accuse devant le Christ et devant les hommes le lieutenant Daniel Foxham d'avoir fait jeter mon père en prison, et je l'accuse de sa mort !

Et Louise, grave et belle, rejeta le capuchon de son manteau sur ses épaules.

Foxham chancela et ferma les yeux.

Mais aussitôt, le président de cette cérémonie s'approcha jusqu'à la table, releva son capuchon et demanda, en mettant son visage entre les deux flambeaux :

— Foxham... me reconnais-tu ?

Foxham voulut parler... un hoquet parut étouffer sa voix dans sa gorge.

Et Saint-Vallier parla à son tour :

— Moi, Hector Saint-Vallier, j'accuse devant le Christ et devant les hommes le lieutenant Daniel Foxham d'avoir assassiné en mer Pierre Du Calvet et son fils, Louis !

Puis il ajouta d'une voix terrible :

— Daniel Foxham... es-tu coupable ou non coupable ?

Foxham, à la profonde stupéfaction de tous, tomba sur les genoux et cria :

— Grâce ! grâce ! grâce !...

— Tu avoues ? demanda Saint-Vallier d'une voix tonnante.

— Je suis coupable ! prononça Foxham d'une voix à peine distincte, à genoux, oscillant, livide. On eût dit qu'il allait tomber frappé à mort par l'épouvante.

Saint-Vallier marcha vers le gong.

Alors Margaret Toller, se leva, marcha rapidement à Saint-Vallier, le saisit par un bras et, les larmes aux yeux, cria :

— Grâce pour lui !

Saint-Vallier tressaillit et regarda sa femme qui murmura, suppliante :

— Grâce pour lui !

Saint-Vallier frissonna et regarda Chartrain.

Celui-ci branla la tête et dit d'une voix sourde :

— Pas de grâce !

Foxham pleurait et gémissait :

— Grâce ! grâce !...

Alors Saint-Vallier parla ainsi :

— Margaret Toller et vous Louise Darmontel vous demandez grâce pour cet homme dont les mains sont encore teintées du sang de nos parents et de nos amis ? Soit !... Mais je vous le dis, et il me répugne autant qu'à vous de tuer froidement et de manquer aux enseignements de notre religion qui nous dit : « Pardonnez... », mais je vous le dis, cet homme se vengera ! Quant à moi, ma conscience me dit que je dois protéger ma vie et les vôtres ! En me demandant la grâce de cet homme, que je ne peux vous refuser, vous vous condamnez à mort ! Soit !...

Et sombre, terrible, Saint-Vallier se tourna vers les deux hommes qui se tenaient près de Foxham et commanda :

— Déliez cet homme, il est libre ! Que Dieu se réserve de le châtier !

Foxham esquissa un sourire imperceptible et se releva.

Ses mains furent libérées.

Saint-Vallier lui montra la porte en disant :

— Deux de mes hommes vous déposeront à terre... allez !

Alors Foxham poussa un rugissement terrible, se rua vers la table, saisit le pistolet qui s'y trouvait, ajusta Saint-Vallier une seconde et rugit :

— Meurs ! maudit Saint-Vallier !

Une forte détonation emplit la salle... Mais Saint-Vallier ne tomba pas, une ombre humaine s'était écrasée à ses pieds, une ombre humaine qui s'était précipitée et qui avait reçu la balle du pistolet... c'était Margaret Toller !

Les deux gardiens de Foxham s'étaient aussitôt jetés sur lui et l'avaient de nouveau réduit à l'impuissance.

— Qu'il meure ! commanda Saint-Vallier.

En pleurant, Louise Darmontel se jeta au cou de son mari et supplia :

— Pardonne encore !...

— Jamais ! rugit Saint-Vallier.

Il repoussa sa femme et alla frapper rudement le gong.

Deux hommes entrèrent apportant des chaînes en tout semblables à celles dont s'était servi Foxham pour jeter à la mer Du Calvet et son fils.

Le silence régnait de nouveau dans la petite salle, Foxham avait été entraîné sur le pont du navire.

Cinq minutes se passèrent, puis dans la porte un homme vint prononcer ces paroles :

— C'est fini !

Alors Saint-Vallier se découvrit, leva les yeux vers le crucifix et prononça :

— Dors en paix, Du Calvet, tu es vengé :

F I N

À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique [Wikisource](#)^[1]. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence [Creative Commons BY-SA 3.0](#)^[2] ou, à votre convenance, celles de la licence [GNU FDL](#)^[3].

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à [cette adresse](#)^[4].

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- Kaviraf
- Ernest-Mtl
- Acélan
- Guillaumelandry
- *j*jac
- Nalou
- Lorlam
- Toto256
- El Verdugo
- Viticulum
- Reptilien.19831209BE1
- M0tty

- TptBot
- Cantons-de-l'Est
- Hsarrazin
- Tylwyth Eldar
- Newnewlaw
- Lunavorax

-
1. [↑ http://fr.wikisource.org](http://fr.wikisource.org)
 2. [↑ http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr)
 3. [↑ http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)
 4. [↑ http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur)